

REDICTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TOUS LES SERVICES
TELEPHONE: ... BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration: ... BELAIR 3366
Rédaction: ... BELAIR 2984
Gérant: ... BELAIR 2239

LE DEVOIR

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-Gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

En 1942, la ville de Montréal sera-t-elle à la page?

Un groupe de citoyens désintéressés s'efforce de faire agréer l'urbanisme

Dans quatre ans à peine, c'est le troisième centenaire de notre ville.

Les yeux de l'univers se tourneront alors vers nous. Du point de vue historique, Montréal n'est pas, en effet, une ville banale. C'est l'une des plus vieilles d'Amérique; l'une des plus importantes, à certains points de vue, de tout le nord du continent; c'est, sans conteste, pour un certain temps encore, pour toujours, si nous secouons notre funeste apathie — la métropole du Canada.

On se défend mal de quelque effroi à la pensée de l'événement important qui fond sur nous et de l'impréparation où nous sommes pour le célébrer dignement.

De la forme spéciale que doit prendre la célébration de ce troisième centenaire, M. Héroux a souvent parlé ici. Nous ne nous y attarderons donc pas, sauf pour rappeler ce que nous avons déjà écrit il y a quelques mois. Si nous conservons le sentiment de la fierté, nous aurons le plus grand soin de ne pas donner aux fêtes du troisième centenaire une forme humiliante pour nous, une forme qui nous ferait apparaître comme les seconds ou les derniers du pays en certains domaines, comme celui de l'industrie et du commerce.

* * *

Cela rappelle, passons à un autre ordre d'idées. Donnons-nous aux milliers de visiteurs que nous souhaitons accueillir dans quatre ans (et qui ne manqueront pas de venir si nous savons nous y prendre) l'impression d'une ville moderne, progressive, ou celle d'une cité rétrograde marchant au rebours de son temps; d'une ville ne mettant pas plus d'ordre et de logique dans son développement et son administration que les bourgeois sauvages qu'y trouva, en 1642, le sieur Chomedey de Maisonneuve?

Au vrai, avouons-le, la science de l'aménagement des villes ne suscite chez la masse de la population autre chose qu'indifférence. Des efforts individuels, comme ceux dont nos lecteurs furent assez fréquemment témoins, et, par ailleurs, de rares et timides efforts collectifs n'ont presque rien donné jusqu'ici. On peut même se demander si le mépris des règlements qui contiennent quelques traces d'urbanisme ne s'est pas accru. Cela ne tient pas du tout du paradoxe. Nous avons entendu, de nos oreilles, des ingénieurs sachant ce dont ils parlaient, possédant des

renseignements de première main, prétendre que la construction actuelle des maisons d'habitation, dans les quartiers dits ouvriers, ne vaut pas celle d'il y a trente ou quarante ans.

Il n'est donc pas extravagant de se demander si l'heure des médications héroïques n'a pas sonné, s'il ne faudra pas imposer au patient, ou plutôt à la patiente, puisque c'est d'une ville qu'il s'agit, un régime incompatible avec cette autonomie qui, telle que nous l'entendons, ou telle au moins que nous la pratiquons, équivaut au droit de nous momifier et de nous détruire.

Quand on cherche la cause des progrès énormes accomplis par la ville de Toronto dans sa lutte contre nous pour la supériorité, ne passe-t-on pas trop légèrement sur le fait que chez notre rivale un civisme plus éveillé et plus consciencieux incite les administrés à respecter les règlements que leurs mandataires ont eux-mêmes édictés? N'oublie-t-on pas trop facilement qu'on suit là un plan qui est, chez nous, inexistant?

Cependant, un groupe de gens, à la foi robuste dans le régime démocratique et le civisme qu'il inspire, viennent d'entreprendre, en sollicitant la collaboration de toutes les bonnes volontés, de procéder selon les formes les plus régulières.

Ce groupe a constitué déjà les organismes essentiels à l'accomplissement de son travail. Un comité juridique et technique préparera bientôt une loi d'aménagement urbain s'appliquant à toute la région montréalaise, que l'on demandera au parlement de Québec de sanctionner; un second comité se chargera de faire de la publicité pour que cette loi passe des statuts dans la réalité.

Ce sont là moyens pacifiques ultra-constitutionnels, mais, aussi, moyens fort lents, surtout quand on caresses l'espoir de voir Montréal "à la page" en 1942.

Quoi qu'il en soit, nous tiendrons nos lecteurs au courant de cet effort méritoire et qui s'inspire du plus beau civisme.

Par ailleurs, nous espérons que le premier obstacle sera bientôt levé, en d'autres termes, que le parlement de Québec approuvera cette loi, puisque, répétons-le, elle ne lésera pas le moins du monde l'autonomie municipale. Louis DUPIRE

La Grande-Bretagne consultera les dominions

(Voir en page 3)

que chose pour la Guignolée des Colons, offrir quelque article, etc., n'ont qu'à communiquer par téléphone avec les adresses suivantes: Calumet 1412; Dollard 5414; Atlantic 4810; Cherrier 6620.

L'Association catholique des Voyageurs de Commerce se charge de la collecte à domicile des offrandes.

O. H.

Nos amis les Ecossais

Ils viennent de célébrer leur fête nationale qui est la Saint-André. Dans le monde canadien-français l'événement est passé inaperçu. Cela se comprend assez, dira-t-on. Qui et non. Il y a d'abord pas mal d'Ecossais au Canada français, à tel point que certaines familles qui sont bel et bien canadiennes-françaises tiennent leurs noms de lointains ancêtres venus des montagnes d'Ecosse. Ce nom d'Harvey par exemple, qu'un certain Horowitz voudrait bien faire sien, appartient sans conteste à des Canadiens français de Charlevoix, du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. C'est pourtant un nom écossais. Le cas Harvey n'est pas unique. Combien de Mac-Nichol, de Murray, de MacDuff chez nous n'ont plus d'écossais que le nom.

Tous ces noms rappellent, devraient rappeler qu'il y eut autrefois des alliances entre des Canadiens de souche française et d'autres Canadiens, plus tard venus sans doute, de souche écossaise. Alliances qui étaient comme la reprise et la continuation de l'Auld Alliance, celle qui unit autrefois et pendant longtemps la France et l'Ecosse.

Les Scots ont en effet en leur mot à dire dans l'histoire de France, pour la France et avec la France contre les Anglais. Jeanne d'Arc avait sa garde des Ecossais et c'est l'un d'entre eux, Jean Pouléart, sans erreur, qui avait dessiné sa bannière marquée des noms de Jésus et de Marie.

L'Auld Alliance a poussé comme une sorte de rameau chez nous dans les années qui ont suivi la cession de 1763. Les seuls éléments de langue anglaise, non pas de race anglo-saxonne toutefois, qui se soient francisés pour la peine chez nous sont venus des montagnes d'Ecosse.

Ce genre d'assimilation paraît bien, quelles que soient les causes, avoir cessé. Les contacts intimes entre le groupe français et le groupe écossais de notre population n'existent plus. La seule tentative qui ait été faite, à notre connaissance, pour les rétablir a été l'organisation, il y a six ou sept ans, à Montréal, d'une section canadienne de l'Association franco-écossaise qui existait déjà en France. Cette section a pris naissance juste au début de la crise, ce qui ne l'a cependant pas empêchée de survivre. La meilleure preuve, c'est qu'elle veut maintenant profiter des circonstances plus favorables pour se manifester.

Les contacts entre l'élément de langue anglaise et l'élément de langue française n'ont-ils pas été trop et trop longtemps restreints au cercle de la politique ou à celui des affaires? Si l'on voulait s'en donner la peine de part et d'autre, l'Association franco-écossaise ne pourrait-elle rendre des services? E. B.

Le carnet du grincheux

Optimiste, le citoyen ordinaire qui a visité le Salon de l'Auto et s'est laissé convaincre qu'il avait les moyens de se payer et de payer une voiture.

Disraëli, ou un autre, dit quelque part qu'il est permis de complimenter une jolie femme jusqu'à l'excès, ce dans le cas d'une reine on peut, sans hésitation, jeter des compliments à la pelle. Certains hommes participent à ce genre de souveraineté, même sous le régime démocratique.

John MacNicol, de Toronto, deviendrait l'organisateur électoral du parti de M. Bennett. Celui-ci pourrait alors rééditer les discours parlementaires de son organisateur sur le bilinguisme de la monnaie.

La belle naïveté de John Buchan, s'il croit que les "orateurs" politiques vont s'arrêter au sens des mots dont ils font leurs discours!

Mlle Janet Aiken, de Columbia University, relève les fautes grammaticales dans les discours de Franklin Roosevelt. Pourquoi ne pas croire que celui-ci a voulu faire un New Deal avec la grammaire?

Après quelques années de New Deal, Roosevelt devrait faire Authority.

L'animal le plus stupide de la création aurait vécu à l'époque révolue des dinosaures. On ne le dirait pas.

Pourquoi faut-il que l'adversaire du maire de Lachine, dans la présente campagne électorale, soit, par profession, un acheteur?

Escompte-t-on que les électeurs...

L'orage qui s'est abattu ces jours derniers sur Ottawa a-t-il donné à M. King la nostalgie de l'été, qu'il s'en aille en Floride?

Mussolini conseille à la Chine de demander la paix au Japon

"Le Japon est en train de changer la carte d'Extrême-Orient et quiconque pense autrement se trompe"

"Les mesures économiques dirigées contre le Japon retomberaient sur les pays qui les appliqueraient"

Le "prudent M. Norman Davis" a fui à une vitesse de "marathon" à un moment où il avait à "craindre d'être invité à Londres"

MILAN, 1er (S.P.A.) — Le journal de M. Mussolini, "Il Popolo d'Italia", fait remarquer que l'Italie ne peut pas compter sur une aide collective contre le Japon et lui conseille de demander la paix à Tokyo. Plusieurs attribuent l'article à M. Mussolini même. Si la Chine, y lit-on, croit encore à quelque aide d'un caractère collectif, cela signifie qu'elle est destinée au suicide. Bien que cela puisse déplaire aux champions de l'humanitarisme, l'opinion publique estime maintenant que le canon qui gronde en Extrême-Orient se fera entendre de plus en plus aux conférences d'aujourd'hui et de demain, de Genève et d'ailleurs. L'action collective ayant échoué une fois de plus, il ne reste plus à la Chine qu'à demander au Japon ses conditions de paix. Il se peut que ces conditions ne soient pas aussi rigoureuses qu'on croit. Il y a une chose sûre: le Japon est en train de changer la carte d'Extrême-Orient et quiconque pense autrement se trompe. Et la première participation des Etats-Unis à une conférence européenne pour l'action collective — participation au sujet de laquelle le discours de Chicago avait suscité tant d'espoir — a eu des suites des plus malheureuses. M. Norman Davis (le représentant des Etats-Unis à la conférence de Bruxelles) est maintenant convaincu qu'il n'est jamais nécessaire de convoquer des conférences dont la futilité est évidente même à un enfant. Une faible connaissance de l'his-

toire, de la géographie et des forces en jeu suffit à convaincre qu'on ne peut rien contre le Japon. Que peuvent faire contre le Japon les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, que ces pays agissent séparément ou de concert? Le Japon est invulnérable. (On sait qu'un seul des 19 pays représentés à la conférence de Bruxelles a voté contre la déclaration désapprouvant le Japon et que ce pays c'est l'Italie. On se rappelle que l'Italie a récemment donné son adhésion au pacte germano-japonais contre le communisme).

LA FUITE DE M. NORMAN DAVIS

L'auteur de l'article écrit que le "prudent M. Norman Davis" a fui à vitesse de "marathon" à un moment où il avait à "craindre d'être invité à Londres".

En ce qui concerne l'invulnérabilité qu'il croit que le Japon possède, il donne cette explication: Les mesures économiques dirigées contre le Japon retomberaient sur les pays qui les appliqueraient. Une action militaire échouerait parce que le Japon peut donner des coups qu'on est incapable de lui rendre.

Il écarte ainsi la question d'une coalition de la Russie et de la Chine: La Russie ne peut pas jouer à la guerre sans que sa situation intérieure lui soit mortelle.

La réponse de M. King à M. Duplessis n'est guère satisfaisante

Elle ne fait que reposer le problème en insistant sur la nécessité pour le Parlement fédéral d'avoir pleine juridiction en matière d'assurance-chômage — M. King considère essentielle la modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord; M. Duplessis a déjà repoussé cette modification comme une concession à l'union législative — Le projet d'amendement sera communiqué aux gouvernements des provinces et le Parlement fédéral en sera saisi dès la prochaine session — Imbroglie en perspective

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 1er. — M. Mackenzie King a répondu à M. Maurice Duplessis au sujet du projet d'assurance-chômage. Le ton de sa lettre est conciliant, voire même optimiste. Elle commence ainsi: "... Je suis heureux d'avoir l'assurance que la province de Québec est disposée à collaborer à la création d'un système juste et raisonnable d'assurance-chômage".

M. King a saisi cette phrase et l'a inscrite en tête de sa réponse. Mais M. Duplessis avait ajouté: "La constitution garantit notre complète autonomie et, inutile de le dire, pour des raisons bien évidentes, nous ne ferons rien qu'il puisse la détruire. Le gouvernement de Québec est toujours prêt à collaborer et à coopérer mais il est fermement et irrévocablement opposé à l'union législative". De cette affirmation, M. King ne dit rien. Il n'y fait même pas allusion.

Voici le texte français de la réponse de M. King:

La réponse de M. King à M. Duplessis

Ottawa, le 26 novembre 1937

Mon cher premier ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 novembre et je suis heureux d'avoir votre assurance que la province de Québec est disposée à collaborer à la création d'un système juste et raisonnable d'assurance-chômage.

Vous émettez la possibilité de procéder à l'établissement d'une assurance-chômage par voie de lois concurrentes ou d'autorisation à être édictées par les législatures provinciales. Ainsi que je l'ai signalé dans ma lettre précédente, le point de vue général est que l'assu-

rance-chômage doit avoir une portée nationale pour être effectivement menée à bonne fin. Par conséquent, il faut que le parlement national soit muni des pouvoirs voulus pour ériger un organisme de pareille étendue. Nous avons soigneusement étudié la proposition visant à procéder par voie de loi concurrente. Après avoir entendu l'avis de ceux qui ont étudié cette question très minutieusement, nous sommes convaincus que cette méthode serait incertaine et instable, et qu'elle n'atteindrait pas le but que nous visons tous.

Nous comprenons qu'il y aura de nombreux et importants détails qui auront besoin d'être examinés avec soin lorsque l'on aura atteint le moment de la rédaction du texte même de la loi. En attendant, comme je l'ai indiqué, le premier pas essentiel est d'obtenir la modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de façon que le Parlement fédéral ait les pouvoirs nécessaires pour édicter une loi d'assurance-chômage. Nous avons l'intention de préparer et de transmettre, en temps voulu, à chacun des gouvernements provinciaux un avant-projet de cet amendement constitutionnel essentiel, en vue d'avoir leur opinion.

Vous faites allusion, dans votre lettre, aux propositions faites par votre gouvernement pour remédier au chômage actuel au moyen d'un grand programme de travaux publics en collaboration avec le gouvernement fédéral. Il faut toutefois reconnaître que l'assurance-chômage ne peut avoir d'effet en tant que soulagement immédiat. On vise plutôt à établir un organisme et une méthode propres à parer au chômage périodique, autant que possible sur une base d'assurance, de préférence aux modes actuels de secours. Par conséquent, la question que vous soulevez est tout à fait distincte et détachée du sujet de notre correspondance actuelle.

Par Ottawa

2.— La lettre de M. King réaffirme le principe général que le projet d'assurance-chômage, pour être vraiment efficace et stable, doit être établi par le gouvernement d'Ottawa. M. Duplessis avait dit dans sa lettre du 23 novembre: "Il serait possible d'établir un système national d'assurance-chômage sans empiéter sur les droits de la province. Par exemple, chaque province pourrait adopter une législation concurrente ou d'assistance, comme cela s'est déjà fait plusieurs fois dans le passé. De plus, il y a d'autres moyens d'établir l'assurance-chômage fédérale tout en sauvegardant l'autonomie provinciale." M. King répond que cela n'est pas possible. "Après avoir entendu l'avis de ceux qui ont étudié cette question très minutieusement, dit-il, nous sommes convaincus que cette méthode (par voie de loi concurrente) serait incertaine et instable, et qu'elle n'atteindrait pas le but que nous visons tous."

3.— M. Duplessis avait soutenu que "le programme de travaux publics productifs que nous avons suggérés à votre gouvernement, il y a des mois, aiderait considérablement à mettre fin au chômage". M. King répond que cette question "est tout

Etant donné que le désir général est de voir établir aussitôt que possible au Canada un système efficace d'assurance-chômage, il est à espérer que les provinces faciliteront, par leur collaboration, le premier pas vers ce but. Aussi, j'espère que le gouvernement de la province de Québec approuvera le principe tendant à conférer au Parlement fédéral l'autorité qui seule peut permettre au gouvernement de préparer la voie en vue de la présentation, au cours de la prochaine session, d'un projet de loi d'assurance-chômage.

Sincèrement, W.-L.-Mackenzie KING L'hon. M. L.-Duplessis, M.P., C.R., Premier ministre de la province de Québec, Québec, Qué.

Cette lettre contient quatre principaux points:

Une loi d'assurance-chômage à la prochaine session

1.— Elle annonce, d'assez directe façon, l'intention du gouvernement fédéral de présenter un projet de loi d'assurance-chômage au cours de la prochaine session. A cette fin, M. King "espère que le gouvernement de la province de Québec approuvera le principe tendant à conférer au Parlement fédéral l'autorité" nécessaire. Or, c'est le noeud du problème. Le gouvernement de Québec est-il prêt à abandonner au gouvernement fédéral la juridiction en matière d'assurance-chômage? Y consentir, c'est concéder un point en faveur de l'union législative à laquelle le gouvernement de Québec a déclaré qu'il était "fermement et irrévocablement opposé". Tant que l'on n'aura pas réglé ce point, la correspondance échangée entre le premier ministre d'Ottawa et le premier ministre de Québec ne sera qu'un échange de mots.

2.— La lettre de M. King réaffirme le principe général que le projet d'assurance-chômage, pour être vraiment efficace et stable, doit être établi par le gouvernement d'Ottawa. M. Duplessis avait dit dans sa lettre du 23 novembre: "Il serait possible d'établir un système national d'assurance-chômage sans empiéter sur les droits de la province. Par exemple, chaque province pourrait adopter une législation concurrente ou d'assistance, comme cela s'est déjà fait plusieurs fois dans le passé. De plus, il y a d'autres moyens d'établir l'assurance-chômage fédérale tout en sauvegardant l'autonomie provinciale." M. King répond que cela n'est pas possible. "Après avoir entendu l'avis de ceux qui ont étudié cette question très minutieusement, dit-il, nous sommes convaincus que cette méthode (par voie de loi concurrente) serait incertaine et instable, et qu'elle n'atteindrait pas le but que nous visons tous."

3.— M. Duplessis avait soutenu que "le programme de travaux publics productifs que nous avons suggérés à votre gouvernement, il y a des mois, aiderait considérablement à mettre fin au chômage". M. King répond que cette question "est tout

(Suite à la page 3)

Notes outaouaises

"Alter Christus"

"Celui qui, jeune avocat, vous apportait l'humble concours de sa sympathie... Ainsi s'appelaient Mgr Pierre Gerlier, il y a quelques semaines, au congrès du 50e anniversaire de la Confédération française des Travailleurs chrétiens. Jeune avocat... Ces deux mots réminiscent font battre le coeur à tous ceux d'entre nous qui eurent connaissance des deux visites de Gerlier sur nos bords, vers les 1910. Ce fut alors le Congrès eucharistique de Montréal, mais avant cela, deux ou trois ans environ, il nous avait déjà été délégué par l'A.C.J.F., dont il était président général. Et, jamais délégué ne traça dans un pays lointain un pareil sillon d'amitié. Alter Christus, c'était bien comme un autre Christ que nous avait envoyé la France dans ce grand garçon athlétique, yeux bleus et cheveux longs, visage ouvert et souriant, geste large et voix timbrée pour la plus haute éloquence comme pour les entretiens personnels les plus imprégnés de chrétienne cordialité. Aux assemblées où il parlait, il traînait, comme on dit, tous les coeurs après soi, juste ment à cause de sa chaleur d'âme et de toute absence de vanité. Quant à ceux des campagnes évangéliques, dont nous étions, et qui devaient se contenter de suivre dans les journaux la trace de ses pas et l'écho de ses paroles, ceux-là se rongeaient les poings en demandant: "Mon Dieu, ne nous le ferez-vous point approcher aussi?" Mais il passa la frontière et l'on apprît que nos compatriotes franco-américains l'avaient acclamé comme nous, et fait membre honoraire de la principale de leurs sociétés patriotiques. Peut-être son nom y figure-t-il encore aujourd'hui. Quel qu'il en soit, cette année-là, une traînée lumineuse et chaude avait passé dans l'âme canadienne. La fille aînée de l'Eglise nous avait prêtée l'un de ses fils, et lorsqu'elle l'avait rapatrié, nous l'avions vu partir les yeux mouillés et le coeur tout enrichi. Le catholicisme français, ouvert, généreux et attachant, nous était apparu comme une consolation et un motif d'espoir.

Le jeune avocat, toujours priant et souriant, était rentré à Paris à son cher foyer de la rue Notre-Dame-des-Champs, à deux pas de l'église du même vocable où le peintre Aubert a tracé, après quatorze ans de séjour en Palestine, la vie entière de la Vierge, en grandes fresques pieuses et viridiques. Le foyer familial était alors complet dans le modeste appartement du deuxième ou du troisième étage où nous eûmes l'honneur d'être reçu dans la suite, avec quelques compatriotes. Le souvenir de M. Héroux, venu en 1908, y était encore tout frais. Il y avait M. Gerlier tout grand et mince vieillard à l'allure distinguée, que ses convictions religieuses avaient prié prématurément de ses fonctions d'inspecteur des Postes en Normandie; et "madame Mère", moins grande mais d'un accueil vif et digne qui mettait tout de suite à l'aise. Ce n'était peut-être pas sans besoin pour le visiteur soulagé, à qui pareille invitation avait fait croire qu'il fallait arborer pour le moins le Prince-Albert des officielles réceptions... et qui se trouva tout seul en grand apparat. Mais Votre Eminence admettra-t-elle aujourd'hui que

le Canadien avait "senté" de très loin, et bien inconsciemment, le cours d'événements futurs alors absolument imprévus?

Le second fils, Paul, était alors directeur d'une agence de banque dans la banlieue parisienne, et devait épouser bientôt une chrétienne accomplie et comme prédestinée à faire partie de ce qui fut appelé "une famille eucharistique" lors du décès des vénérables parents, deux ou trois ans plus tard. De ces deux deuil presque successifs, la consolation fut la naissance d'une fille au mariage bancaire, dont l'oncle Pierre était lui-même tout attendri quand on lui en parla. C'est même ce dont il fut le plus question la dernière fois qu'il fut donné au mariage canadien de rencontrer le jeune avocat. Mais comme il est dit dans l'Aiglon: "Votre Eminence a un peu changé depuis". Quant aux chroniqueurs, chacun sait qu'ils restent en enfance toute leur vie...

La fille de trois semaines, que Dieu avait fait naître à Bois-Colombes un peu avant la guerre, nous a fait tenir un faire-part de son mariage, il y a un an ou deux, et bien entendu aussi au savoir professeur d'Université qu'est le docteur G.-H. Baril, bien plus intime ami que un ami ultime, de l'éminent prêtre. A la clôture du Congrès de la Jeunesse catholique de France, en 1911, trois mille jeunes gens avaient acclamé tout à tour des orateurs qui s'appelaient Pierre Gerlier, Georges Baril, le Père Janvier et le comte Albert de Mun. Comme dirait Barrès, il y a comme un frisson de gloire à énumérer des noms semblables, et de si hautes vocations voulues et cultivées par Dieu.

Deux ans après ces fêtes, celui qui nous parle n'habitait plus Paris et s'était vu charrié comme un fétu jusqu'aux montagnes Rocheuses, ce qui change traitement d'air avec la rue Vanin et le métro Van-girard. Et causant avec un ami ultime, il avait essayé de lui dépeindre quelles valeurs proprement inestimables on pouvait rencontrer en France, à ce moment comme nous. Mais l'Atlantique est bien large... Si mon ami des Rocheuses vivait encore, je lui demanderais d'écrire ces autres paroles de Mgr Gerlier au congrès des Syndicats catholiques à Paris, avec le préambule que lui donne le journaliste: "La voix va s'amplifier encore, et l'assistance entière, suspendue aux lèvres de l'apôtre de l'amour et de la paix, du gardien du plus beau sanctuaire du monde (Lourdes) écoute l'envolée finale, la splendide péroraison du magistral discours:

"Gardez, plus que jamais, la charité du Christ. Le plus grand mal, peut-être, est la trahison de la charité, et j'affirme aujourd'hui que ce qui nous est douloureux dans le poing levé par lequel les foules nous provoquent... c'est que nous y voyons la trahison de l'amour. Vous devez être de ceux qui... auront toujours l'ambition de combler les fossés et d'abattre les barrières, dans un tel effort de charité fraternelle qu'il finira bien par éteindre les coeurs qui se résistent."

La charité fraternelle, les premiers chrétiens n'avaient pas besoin qu'on leur en parle et tout l'effort de l'Eglise n'a-t-il pas toujours été de nous y maintenir? "Le catholicisme n'est pas une hiérarchie", vient d'écrire un autre évêque fran-

çais, qui elle ensuite une définition de Pascal: "Faire les petites choses en grand, à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les a faites en nous".

Comment mieux résumer l'Opus Dei accompli dans la personne toute simple et dévouée d'un jeune avocat chrétien, dont la récente accession au trône épiscopal et primatial de Lyon a fait battre de chaude affection rétrospective le coeur lointain mais fidèle du Canada de sang français? Ernest BILODEAU

Bloc-notes

Pour la guignolée des colons

Il faut revenir sur cette guignolée, car c'est l'une des choses intéressantes et bienfaitrices de la fin d'année. C'est l'un des meilleurs exemples aussi de ce que peut donner une coopération intelligente et utilise quantité de choses qui, autrement, seraient perdues sans profit pour personne.

Un colon de Laferté, M. Paul Mailloux, que nous connaissons très bien, nous adresse à ce propos une note qui offre un intérêt tout particulier. Voyez plutôt:

L'on sait partout le dévouement qu'apportent les Voyageurs de Commerce à leur traditionnelle "guignolée" au profit des colons. L'on sait aussi les résultats admirables de leurs efforts en ce qui concerne la qualité et la quantité des dons recueillis.

Même la guignolée des colons a pris tant d'ampleur qu'elle est devenue une institution permanente, qui fait l'honneur de l'A.C.V. et le bonheur des colons. Mais plus d'un citoyen, j'en suis sûr, aimerait à faire "quelque chose"; cependant, il craint que son offrande soit trop modeste ou peu à propos. Voyons! qu'on ne laisse pas arrêter sa générosité par semblables scrupules: tout ce qui ne sert plus en ville, mais possède encore quelque utilité peut rendre heureux un brave défricheur; des vêtements usés, des outils et les meubles sans oublier les gramophones.

Un cadeau qui serait particulièrement apprécié en Abitibi et que personne n'a encore songé à offrir, c'est... devinez quoi?... Eh bien! c'est une bûche d'éraable! N'allez pas confondre: je ne veux pas parler d'une bûche en noisetier pour garnir la table de Noël. Il s'agit d'une vraie bûche, longue de 36 pouces, d'éraable canadien authentique, bien saine et exempte de noeuds... et quand fêcris "une" bûche, vous avez droit de lire, au choix, un cordon ou une corde.

Une corde d'éraable ne fera pas moins de cent colons heureux, et je goûte d'avance le plaisir de les voir se tailler des manches de haches et de pioches, des baculs et des pièces de voitures, en songeant avec émotion à la charité chrétienne et au patriotisme vainqueurs du cruel défilon "Loins des yeux, loins du coeur".

Tous ceux qui veulent faire quel-

Le Grincheux

A Farnham

Le banquet au député de Missisquoi, M. Pouliot

M. Paquette annonce que Farnham aura aussi son école d'arts et métiers — Hommage au comté de Missisquoi de la part du ministre de la Voirie — M. Laurent Barré parle de l'agriculture et de l'enseignement

M. Pouliot rend compte de son mandat

Farnham, 1er (De notre envoyé spécial). — Trois ministres du cabinet Duplessis, un conseiller législatif, plusieurs députés et plus de trois cents électeurs du comté de Missisquoi ont fêté hier soir à Farnham le député provincial de ce comté, M. Frank Pouliot. Tous les orateurs au programme ont félicité M. Pouliot du travail qu'il a accompli avec zèle et dévouement pour son comté et en même temps pour la province, dans le domaine de l'hygiène, de l'éducation et de la voirie, principalement, et ils ont souligné aussi sa promotion au poste de chef expéditeur des trains pour la région des Laurentides avec bureau à Montréal. Tous ceux qui ont pris la parole ont gracieusement associé Mme Pouliot aux hommages rendus au député de Missisquoi.

Le secrétaire provincial, M. Paquette, a annoncé que Farnham, comme Mariville d'ailleurs et plusieurs autres petites villes, aura son école d'arts et métiers prochainement.

Le ministre de la voirie, M. Leduc, a fait observer que le comté de Missisquoi est exceptionnel. C'est le seul qui n'ait causé aucun ennui au gouvernement sur la question des expropriations. Les habitants de ce comté ont fait preuve d'une collaboration telle pour l'amélioration des routes que le ministre y a dépensé plus de deux millions d'argent projeté et il va y poursuivre de grands travaux de voirie, afin que les touristes américains aient une excellente idée de la province dès leur traversée de la frontière.

M. Frank Pouliot a rendu un compte détaillé de son mandat. Il a surtout insisté sur l'office régional de santé (unité sanitaire) situé dans l'ancien bureau de poste de Farnham. Il a énuméré les octrois gouvernementaux reçus pour divers fins d'éducation, d'agriculture, de voirie, etc. M. Pouliot parle avec assurance, d'une voix claire et forte bien timbrée. Il a le langage franc, sincère, le style direct, concis. Et du français il passe à l'anglais comme si rien n'était. Ses électeurs lui ont chaleureusement manifesté leur attachement et leur reconnaissance. Ils ont également applaudi les ministres avec enthousiasme.

Le banquet a eu lieu dans la salle académique de l'Hôtel des Ste. Elisabeth, que dirigent les Soeurs Grises de St-Hyacinthe. M. L.-A. Giroux, benjamin des conseillers législatifs, présidait. On remarquait à ses côtés, outre les personnes nommées: M. Gilbert Layton, ministre sans portefeuille et député du comté de Montréal-St-Georges; M. Laurent Barré, député de Rouville, qui a parlé avec chaleur de l'agriculture et de l'enseignement; M. Hector Choquette, député de Shefford; M. Henri Gosselin, maire de la ville de Farnham; M. Maurice Fortin, avocat, et M. L. P. Rowse, qui ont proposé la santé de M. Pouliot; le docteur Olivier Demers, ancien maire, et M. Robert C. Wilkins, chef de la fabrique d'uniformes commerciaux Wilkins; les docteurs Olivier Trépanier, Stanislas Perron. Dans le groupe d'honneur, on remarquait aussi: Mme Arthur Giroux, mère du conseiller législatif; Mme Pouliot, Mme Layton, M. Oliva Adam, inspecteur de l'Office des salaires; M. René Gosselin, et Mme Adam, M. L.-P. Demers, M. Charles H. Gagnon, Mme Maurice Fortin, M. et Mme Marius Bonneau, M. Alfred Labissonnière, M. A.-Gaston Lamoureux, secrétaire de la Chambre de commerce de Farnham, et nombre d'autres.

M. le conseiller législatif Giroux, au titre de président, donne lecture de télégrammes d'excuse de M. Duplessis, Gagnon, Dussault, Bilodeau, Elie, tous ministres employés d'excuse présents. Des félicitations accompagnaient ces télégrammes à l'adresse de M. Pouliot.

M. Frank-A. Pouliot Après les remerciements aux

NECROLOGIE

- AUBIN — A Montréal, le 30 nov., à 84 ans. Simire Joly, veuve de Georges Aubin.
BOUCHER — A Montréal, le 29 nov., à 70 ans. Mme Eusèbe Boucher, née McCutcheon, Joséphine.
CAMPEAU — A Vaudreuil Station, le 29 nov., à 76 ans. Alfred Campeau, époux de Joséphine Leduc.
CHALFOUX — A Montréal, le 28, à 33 ans. Jeanne Lauson, épouse de Léopold Chalfoux.
CHÉRISSÉ — A Montréal, le 28, à 51 ans. Déla (Lily) Lévesque, épouse d'Edouard Chérisse.
D'ARNAIS — A Pointe-Claire, le 29 nov., à 40 ans. L'hôpital St-Joseph. Lachine, Irène St-Denis, épouse de Lucien D'Arnaiss.
DESERRÈS — A Sorel, le 29, à 59 ans. Mme Albert Deserrès, née Robitaille, Marie-Louise.
DULUDE — A Montréal, le 29, à 78 ans. Jérôme Dulude, époux de feu Cordélie Thibault.
ELIE — A Montréal, le 30 nov. 1937, à 23 mois. Bernard Elie, enfant de M. et Mme Gaston Elie, née Labrosse, Aline.
FOURNIER — A Montréal, le 30 nov., à 85 ans. Hector Fournier, époux d'Angéline Roy.
GAUTHIER — A Montréal, le 28, à 44 ans. Roméo Gauthier.
GIROUX — A Calgary, le 28 nov., à 69 ans. Gustave Giroux, de Montréal.
LAPERLE — A Springfield, le 30 nov., à 29 ans. Mme H.-G. Laperle, née Gervais, Juliette.
LAUZON — A Montréal, le 29, à 72 ans. Louis Lauzon.
LESLIEUR — A Cleveland, le 24, à 87 ans. Edmond Lesieur, époux de Juliette Bertrand.
METHOT — A Montréal, le 29 nov., Eusèbe Méthot.
MOISAN — A Napierville, le 29, à 79 ans. Mme Toussaint Moisan, née Paré, Adèle.
NORMANDIN — A Laval des Rapides, le 29, à 49 ans. Thomas Normandin, époux d'Yvonne Bouchard.
ORR — L'hôpital St. Mary, le 27, à 63 ans. Evangéline Legaré, épouse de James Orr.
PAQUIN — A St-Eustache, le 29, à 74 ans. Delphine Legault, épouse d'Albert Paquin.
PICARD — A Montréal, le 29, à 30 ans. Liliane Gauthier, épouse d'Armand Picard.
TOUPIN — A Outremont, le 28 nov., à 4 ans. Roberm Toupin, époux de Florine Jane Bourdeau.

Station radiophonique des Essarts-le-Roi

Table with columns: Date, Début de l'émission, Fin de l'émission, Indicatif, Fréquences, Long. en mètres. It lists broadcast schedules for various dates in December.

Fait amusant

M. Pouliot rapporte un fait amusant. Lors de l'octroi du contrat de voirie de \$200,000, dit-il, quelques mauvais langues ont répandu le bruit: Pouliot va faire de l'argent avec ça! L'entrepreneur est du comté de Laval. Il a laissé deux fois un melon et une fois une boîte de pommes chez moi. Par conséquent, si on dit que je n'ai rien reçu, c'est faux; j'ai reçu deux melons et des pommes!

Le député de Missisquoi clôt son discours sur une note personnelle. Il s'est présenté député, non par un sentiment d'idéal, pour faire du bien à son comté, pour travailler au profit de sa province. Il met sa réputation et son honneur au-dessus du titre de député ou de ministre. Dans la politique, il faut parfois marcher sur son cœur pour rester fidèle à ses principes. Le compte avoir fait mon devoir et je ne manquerai pas de le faire, avec votre encouragement, à l'avenir.

M. Paquette

Le secrétaire provincial a été à l'école dans le comté de Missisquoi, son père ayant enseigné quel que temps à Stanbridge, 25 familles du comté lui sont apparentées. Ce soir, dit-il, c'est la fête du cœur; nous sommes réunis autour d'un homme que nous aimons tous, qui se dévoue pour vous et sa province. M. Pouliot et moi sommes devenus de vieux camarades. J'ai appris, en le fréquentant, à apprécier ses qualités d'esprit et de cœur. Nous avons en M. Pouliot l'un des hommes les plus courageux, les plus patriotes, les plus désireux de servir la province.

Le gouvernement Duplessis, dit-il, s'est avant tout penché sur la misère pour la soulager. Il a voulu d'abord réparer le mal fait par l'ancien régime. Quoi qu'on en dise, le gouvernement Duplessis est un gouvernement national. Il a jeté des coups de sonde un peu partout; il a jugé qu'il fallait d'abord des lois sociales. Nous avons le prêt agricole, qui sauve tant de cultivateurs; la pension aux vieillards, que nous appliquons avec justice et qui rend le sourire à bien des foyers; nous avons la pension aux aveugles, que le bon Dieu doit bénir; nous aurons la pension aux mères nécessiteuses, qui permettra à des mamans endeuillées de veiller avec plus de courage à l'éducation de leurs enfants. Si vous examinez avec sincérité la politique du gouvernement Duplessis, vous reconnaîtrez qu'elle est bonne, saine, humaine, fructueuse. Mais tout ne peut se faire en 24 heures, en une année. Il est long parfois de mettre en branle des organismes de grande envergure. Le gouvernement Duplessis veut être sage, prudent. Il se compose d'hommes de cœur, à qui vous devez faire confiance.

M. Paquette explique ensuite assez longuement le plan Bilodeau-Rogers d'aide à la jeunesse chômeuse, masculine et féminine. Si ce plan fonctionne bien, si l'essai réussit, on lui donnera ensuite plus d'ampleur. Nous avons, dit-il, ouvert une vingtaine d'écoles d'arts et métiers. Je m'engage dès ce soir à en établir une à Farnham. Je suis acquis à l'idée. Grâce à ces écoles, nos jeunes des petites villes peuvent conquérir plus facilement leur place au soleil, aspirer à autre chose qu'aux travaux de manoeuvre. Il faut qu'à la campagne, nos jeunes aillent plus longtemps à l'école, qu'ils s'instruisent mieux, se renseignent davantage. J'ai souvent causé de tout cela avec M. Duplessis, et nous allons multiplier ces écoles. Nous manquons de préparation, de formation, d'orientation. Il faut nous réveiller, faire un effort. Dans quelques années, vous constaterez un changement. Nous récolterons déjà des fruits.

M. Leduc

Après les félicitations d'usage, le ministre de la voirie annonce que le gouvernement dépense \$492,000 dans Missisquoi pour la construction et l'amélioration des routes. Dans d'autres comtés, il y a eu de graves problèmes d'expropriation. Ici, rien, aucun ennui. Les gens se sont montrés tellement aimables que nous avons presque doublé les travaux et les crédits. Mon ministère veut débarrasser les campagnes de la poussière et de la boue. Nous avons fait un grand effort cet été, qui donne 600 milles de chemins sans poussière, 500 milles de routes reliant les petits centres, 500 milles reliant les grands centres. Tout notre programme de 1937 n'aura pas exigé \$17 millions. Les années précédentes, nos prédécesseurs dépensaient la même somme mais pas avec les mêmes résultats. Aussi, fait voir comme certaines gens s'ennuient des oignons d'Égypte.

M. Leduc ajoute que si nous voulons travailler, prendre de la peine, nous donner et garder des chefs dont l'exemple s'accorde avec les principes reçus à l'école et dans sa famille, il n'y a pas lieu de douter de l'avenir. M. Laurent Barré Le député de Rouville rappelle qu'il a parcouru la province en

menant pour organiser les cultivateurs, puis en député plus tard. Il la connaît. Il a constaté que pendant un demi-siècle on a oublié la terre, la campagne.

Heureusement, le gouvernement Duplessis est arrivé. Il a fait quelque chose. Il y a près de dix ans, quand je prêchais le crédit agricole à 2 et 3 pour 100, on disait: Barré, pauvre fou! Eh bien, c'est le même fou, ce soir, qui dit merci au gouvernement Duplessis d'avoir voté le crédit agricole. J'espère que ce n'est qu'un commencement en faveur de la terre et du terrien, pierre angulaire de l'édifice national. Il faut continuer. Il faut développer la technique dans les villes, l'agriculture dans les campagnes. L'avenir d'un peuple dépend de sa jeunesse.

Autres orateurs M. Gilbert Layton rappelle quelques souvenirs sur le comté de Missisquoi et complimente M. Pouliot. Avec M. Duplessis, pas de question de race, dit-il. La justice régit. M. Hector Choquette, député de Shefford, félicite le député de Missisquoi et remercie les ministres Paquette et Leduc de leur bon travail pour son comté. M. Henri Gosselin, camarade de travail de M. Pouliot, maire de Farnham, ajoute quelques mots. Le président, M. Giroux, a présenté et remercié avec à-propos les différents orateurs.

Le duc de Guise et la question religieuse LE CAS DE L'ACTION FRANÇAISE Le courrier de ce matin nous apporte ces passages du récent manifeste du duc de Guise, daté du 22 novembre, relatifs à la question religieuse d'abord, puis à l'Action française: Quant à vous, catholiques de France, dont la foi court de si graves dangers dans notre pays, tandis que, sournoisement ses adversaires travaillent à la ruiner, je vous dois une déclaration particulière.

Mes pères ont toujours partagé votre croyance et votre idéal; sachez que je ne manquera pas à la tradition des chefs naturels de la France, de l'Église et de la Monarchie française, s'inspirant toujours des principes chrétiens. Je ne vous offre pas de vous enchaîner par des privilèges; je protégerai la liberté de la foi et cela suffira pour qu'elle s'épanouisse; respectueux des droits de l'Église, reconnaissant ses bienfaits, appréciant son influence pour entretenir les valeurs morales et spirituelles du pays, tel sera le gouvernement royal.

La monarchie, cependant, ne sera pas un gouvernement clérical; je reste en cela fidèle au grand principe de la séparation des pouvoirs civil et religieux. N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'a toujours proclamé l'Église, en revendiquant le rôle de l'État et de la société, religieuse et civile, l'indépendance à laquelle elles ont droit? Et qu'on n'attende pas non plus de nous que l'État exerce une pression sur les fidèles des autres religions; nous avons trop le respect de la vraie foi et de la sincérité qu'elle réclame pour attendre jamais à la liberté de conscience.

Il me reste enfin, à dissiper un malentendu: une grave confusion dans l'opinion publique et même parmi les royalistes tend, en effet, à faire croire que l'Action française est notre interprète. Il est certain que l'Idée monarchique a été défendue, souvent avec bonheur, et non sans efficacité, par les membres de l'Action française. Je sais leur admirable dévouement et leurs sacrifices si souvent obscurs.

Mais l'Action française, qui est un parti, a toujours agi sous sa propre responsabilité, avec la pleine indépendance qu'elle n'a cessé de revendiquer depuis sa création.

En somme, une belle représentation et qui fait honneur à cette troupe ambulante qui nous visite. Ce soir, première apparition de Gloria d'Angelo, dans Santuzza d'

Active la DIGESTION Charbon de Belloc Contre les GAZ de l'ESTOMAC

Cavalleria Rusticana, avec Laurence Power et Stefan Kozakevitch, les principaux interprètes masculins d'hier. En fin de soirée, Paillasson nous ramènera Arnoldo Lindi, Mostyn Thomas et Annunziata Garrotto. La New York Grand Opera Company quittera Montréal demain pour aller chanter à Québec. Elle reviendra dans notre ville dimanche pour donner Carmen et Il Trovatore, deux des opéras qui remportent le plus de succès chez nous. Lucien DESBIENS

La Manécanterie de Paris

Trentième anniversaire de fondation — L'assistant de l'abbé Maillot est un Québécois, Henri Charland — Invités par Goebbels en Allemagne Paris, 1er. (P.G.-Havas). — La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, dirigée par M. l'abbé Maillot, dont le second est un jeune Canadien français, Henri Charland, de Québec, a célébré hier le trentième anniversaire de sa fondation.

C'est hier après-midi, à l'heure du Salut dans l'église Saint-Sulpice, que se sont réunis les petits chanteurs en aube blanche. Ils entonnèrent joyeusement les plus beaux chants liturgiques de leur magnifique répertoire. À l'issue de la cérémonie le représentant de l'Agence Havas a pu joindre le directeur de la Manécanterie, M. l'abbé Maillot, qui, à l'occasion du trentième anniversaire de l'oeuvre magnifique, a tenu à souligner tout spécialement ce que les Petits Chanteurs devaient au Canada: "C'est la Nouvelle-France américaine de François Ier qui nous a laissé le souvenir le plus émouvant de tous nos voyages", a déclaré M. l'abbé Maillot.

"Notre premier voyage au Canada et dans cette partie des États-Unis que l'on devrait appeler franco-anglais du Maine, du Vermont, du New-Hampshire, fut de cent jours. Nous ne pouvions nous arracher à ce pays où l'on enseigne les enfants à l'école, où l'on imprime toujours les journaux en français. Pensez que depuis le premier voyage (nous y sommes retournés en 1935), on a créé là-bas sept Manécanteries toutes pareilles à la nôtre. Mon second, Henri Charland, qui nous ayant entendus à Québec et se trouvant orphelin est revenu au pays de ses ancêtres, s'occupe spécialement des "nouveaux" dont il est le professeur."

Interrogé sur ses projets d'avenir, l'abbé Maillot a déclaré: "Nous irons tout d'abord en Afrique du Nord dès le lendemain de Noël jusqu'à l'oasis au sud de Biskra, à la demande d'une jeune fille de colons et d'un caïd qui vivent isolés en plein Sahara. "Nous irons ensuite en Angleterre et, enfin, Outre-Rhin, où nous sommes invités à Francfort, Leipzig, Berlin, Aix-la-Chapelle, pour les fêtes de Pâques, par le docteur Goebbels en personne."

Agenda français 1938

Calendriers 1938 et 1939 — Calendrier avec le nom du saint pour chaque jour de l'année. Tableaux des fêtes mobiles. Tableaux des vitesses. Échelles comparatives de températures et de puissances. Table de conversion. Météorologie. Poids et mesures. Mesures usuelles. Intérêts composés. Table d'intérêts simples. Abréviations maritimes. Quelques conseils pratiques en cas d'accidents. Feuilles blanches pour notes et adresses. Cahier 3 x 5, couverture en cuir, étui pour crayon, tranche dorée. Au comptoir ou par la poste - 75c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

VITTEL GRANDE SOURCE EAU MINÉRALE NATURELLE Une bonne diète constitue un véritable lavage de sang. VITTEL GRANDE SOURCE à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels. EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN Embouteillé aux Sources même à VITTEL (France) Agent général pour le CANADA J. ALFRED OUIMET 84, St-Paul Est - MONTREAL

"Notre survivance française" n'est pas un organe de la Maison de France; n'étant pas soumise à notre autorité, elle ne saurait nous engager. D'autre part, si sa doctrine politique postule le régime monarchique, les enseignements de son école, par contre, se sont révélés incompatibles avec les traditions de la Monarchie française. Seule la Maison de France dont je suis le chef est dépositaire de la doctrine royale. Elle seule est qualifiée pour définir ce que sera la Monarchie de demain. La monarchie est respectueuse de la personne humaine, paternelle, juste, accueillante à tous. C'est dire que, par sa nature même, elle est au-dessus des partis et étrangère à leur lutte qu'elle désapprouve.

HOTEL QUEEN MARY (Dollart THEORRY, prop.) 3774, Ch. Raimar-Mario - Montréal Tarifs d'hiver maintenant en vigueur. Endroit idéal pour pensionnaires. Tarifs raisonnables. EL. 5144

L'affaire de La Rocque

Mme Camille Chautemps Paris, 1er. (C.P.-Havas). — Me Olivier, avocat du colonel François de La Rocque, chef du Parti Social français et demandeur dans une poursuite en libelle, instituée contre le duc Pozzo di Borgo et 14 autres journalistes et personnages politiques parisiens, parce qu'ils ont dit ou écrit que de La Rocque avait égaré au budget des fonds secrets des gouvernements Tardieu et Laval, a déclaré hier, alors que le procès se continue, que M. André Tardieu était "l'homme le plus discrédité de l'époque contemporaine". On sait que Tardieu, dans son témoignage, a formellement accusé de La Rocque d'être un traître et d'avoir accepté de l'argent, environ \$8,000, de son gouvernement.

Mme Camille Chautemps, femme du premier ministre, est intervenue hier après-midi, dans ce procès sensationnel. Dans une lettre qu'elle a adressée au président du tribunal, elle nie catégoriquement avoir dit que de La Rocque avait fourni au gouvernement de son mari une liste de ses anciens lieutenants, en soulignant qu'ils étaient maintenant les animateurs de la conjuration des Cagoulauds, la société secrète que la Sûreté Nationale accuse d'avoir complété dans le but de remplacer la Troisième République par une dictature. Le duc Pozzo di Borgo avait rélé la veille, que Mme Henry-C. Pallut, une amie de Mme Chautemps, lui avait dit que cette dernière avait déclaré que de La Rocque avait trahi ses anciens camarades.

"Je réfute cet avancé par un démenti catégorique", dit Mme Chautemps. "Je ne connais rien de cette affaire. Je n'en ai jamais parlé à mon mari. Je n'ai pas rencontré Mme Pallut depuis le mois de mai dernier." Mme Pallut, de son côté, a assuré qu'elle n'avait pas vu Mme Chautemps depuis le mois de mai 1937 et qu'elle n'avait pas, depuis la même date, rencontré Pozzo di Borgo. Ce dernier, arrêté et accusé d'être de complicité avec des malfaiteurs, était en Cour lorsque l'on lut les lettres de Mmes Chautemps et Pallut. Il s'est contenté de dire: "L'un de mes collaborateurs m'avait donné ces précisions."

Me Olivier fit allusion, dans son réquisitoire, à M. Paul Lévy, directeur de l'hebdomadaire Aux Écoutes. M. Lévy protesta avec indignation. On dut le sortir de la salle d'audience. Il y revint plus tard pour témoigner. Il déclara que MM. André Tardieu et Pierre Laval lui avaient remis de l'argent des fonds secrets à de La Rocque.

NOTRE FAVORI NATIONAL melchers GIN CANADIEN CROIX D'OR Prevenez Cassez - LA GRIPPE

Empress of Britain Croisière de Noël et du Jour de l'An 12 JOURS - \$187.50 et plus Dép. de New-York 24 DÉC. La Jamaïque-Panama-La Havane Passez les fêtes de Noël et du Jour de l'An sur les mers ensoleillées du Sud... à bord d'un paquebot de grand luxe... l'Empress of Britain. Amusements et sports variés. Empress of Australia Croisière à Rio 32 JOURS \$310 et plus (Moins de \$10) par jour Dép. de New-York 15 JANV. ESCALE DE CINQ JOURS À RIO Grenade-Vénézuéla-La Jamaïque Prenez un mois de vacances cet hiver et faites cette magnifique croisière de 10,000 milles sous des cieux ensoleillés. Cinq jours dans la merveilleuse capitale du Brésil... visite des casinos et des plus grands cabarets. Et à bord du paquebot, tout le confort, tous les amusements... tennis, piscine de natation en plein air, danse et sports variés. Six autres croisières aux Antilles à bord de l'Empress of Australia, avec escales dans certains ports de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud... de 9 à 19 jours, \$110 et plus. Pour autres renseignements, adressez-vous à votre agent local de voyage ou à D. R. Kennedy, agent général, 201 rue Saint-Jacques ouest, Plateau 2211. Pacifique Canadien

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER
Demain: JEUDI, 2 décembre 1937
Sainte Bibiane, vierge et martyre.

BEAU, FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 34.
Minimum aujourd'hui 5.

Rupture définitive entre MM. King et Hepburn

Un article du "Globe and Mail"

Toronto, 1er. — (C.P.) — Le "Globe and Mail" de Toronto publie dans son édition de ce matin une information à l'effet que le premier ministre d'Ontario, M. Mitchell-Hepburn, aurait définitivement rompu avec le premier ministre du Canada, M. King, lors de son mystérieux voyage à Ottawa lundi dernier. Le journal de Toronto annonce que l'Hydro annoncera prochainement la signature d'un contrat d'approvisionnement d'énergie électrique avec la "Beauharnois", puis il commente la situation en ces termes: "Le gouvernement Hepburn ira de l'avant, selon la décision définitive prise la semaine dernière, en dépit du refus formel de M. King lundi dernier de faciliter les choses en permettant à la province d'exporter aux Etats-Unis — vraisemblablement à la "Niagara and Hudson" (une compagnie d'énergie électrique de New-York) — certaines quantités d'énergie qui doivent être de toute nécessité acceptées par la province qui n'en pourra disposer aux termes du contrat projeté.

Une taxe de vente provinciale

Le rapport de la Commission d'enquête sur la situation des petits propriétaires

Québec, 1er (C.P.) — La commission provinciale chargée d'enquêter sur la situation des petits propriétaires recommande l'imposition d'une taxe de vente provinciale dans le rapport qu'elle vient de remettre au ministre du commerce et des affaires municipales, M. Joseph Bilodeau. On sait que Montréal est la seule ville de la province où la taxe de vente est en vigueur. Dans son volumineux rapport, la commission préconise la révision de tout le système des impôts et réfère sa suggestion au sujet de la taxe de vente à la nouvelle commission présidée par M. Montpetit, qui doit étudier la question de la révision des impôts. La commission d'enquête sur la petite propriété, qui a été constituée en janvier dernier par le gouvernement Duplessis, se prononce également contre l'établissement d'un crédit urbain d'Etat qui n'apporterait qu'un soulagement temporaire aux petits propriétaires et qui pourrait entraîner des perturbations économiques. L'établissement d'un pareil crédit urbain ne ferait pas disparaître les maux dont souffrent les propriétaires. La commission recommande cependant que l'on encourage l'initiative privée dans ce domaine de crédit. La commission recommande en outre l'établissement d'une commission provinciale d'urbanisme, la carte d'identité obligatoire pour toutes les villes de la province, le remplacement des taudis par des logements salubres, plusieurs amendements au Code civil et au Code de procédure civile, la substitution de l'amortissement à long terme au lieu des emprunts à court terme qui entraînent des renouvellements coûteux, des procédures onéreuses et des expropriations inévitables, l'exemption pour les propriétaires qui habitent leur propre maison de se soumettre aux exigences des contrats collectifs lorsqu'il s'agit simplement d'engager des ouvriers pour les travaux d'entretien. La commission, qui se composait de M. S.-A. Baulne, président, de M. R. H. Robinson, vice-président; de MM. Emery Sauvé, de Montréal; de M. J.-O. Linteau, qui en était le secrétaire, a tenu environ 70 séances publiques et privées.

Le prix Goncourt

PARIS, 1er (C.P.-Havas). — Le romancier belge Charles Plisnier obtient le prix Goncourt pour son livre "Faux passeports". C'est le premier écrivain étranger qui obtient ce prix tant convoité.

Le procès de Gravel et Vachon

Accusés de parjure, supercherie, fraude, moyens frauduleux, etc., en rapport avec l'élection d'août 1936

On a commencé, ce matin, aux Assises, devant M. le juge Langlois, à instruire la cause de Gédéon Gravel, candidat défait de l'Union Nationale, dans le quartier Saint-Louis, aux élections d'août 1936, accusé de parjure et d'avoir organisé, par supercherie et fraude, une saisie de documents électoraux, chez Henri-Guy Vaillant, 5271 rue Chabot, et celle de R.-L. Vachon, accusé d'avoir conspiré avec Gédéon Gravel et autres candidats aux dernières élections pour frauder le public "par la supercherie, le mensonge et des moyens frauduleux". La séance de ce matin a consisté surtout en un échange de paroles aigre-douces entre le procureur de la Couronne, Me Oscar Gagnon, et Me Philippe Brais. Le président du tribunal a dû intervenir à plusieurs reprises et a finalement ordonné à Me Brais de s'asseoir et de ne plus faire d'interpellations. Me Gagnon a appelé plusieurs témoins, dont le plaignant lui-même, afin de leur faire identifier la valise et les documents saisis dans la nuit chez H.-G. Vaillant. Me Edouard Masson, appelé comme témoin, a dit que la preuve dans cette cause n'est venue pas de M. Gédéon Gravel mais de celui-ci lui avait simplement communiqué des plaintes au sujet de son comté. A une autre question, Me Masson répond qu'il n'est pas à sa connaissance que M. Gravel ait rencontré M. Vachon avant l'émission de la procédure. Un autre témoin, Me Yvon Sabourin, substitué du procureur général, dit qu'il a assisté à une entrevue avec M. Gravel, Me Masson, lui-même et d'autres membres du conseil juridique de l'Union nationale, relativement aux procédures à prendre au sujet de la disparition de documents de l'Union Nationale. Me Sabourin affirme qu'il n'a eu connaissance d'aucun fait dans la présente cause. Il identifie la valise produite: Me Sabourin ne sait pas si c'est la même valise qui a été saisie, mais c'est une valise exactement semblable et il est moralement convaincu que c'est la même.

Nos entrevues

M. Henri-D. Parizeau

Un Canadien français qui remplit les fonctions de chef du service hydrographique sur le littoral du Pacifique, pour le compte du gouvernement fédéral depuis 1920. "La dernière fois que j'ai parlé français c'est en 1936 lors de la visite du ministre des pêcheries, M. Michaud". Depuis 1920, un Canadien français, M. Henri-D. Parizeau, frère de M. Téléphore Parizeau, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, remplit les fonctions de chef du service hydrographique sur le littoral du Pacifique pour le compte du gouvernement fédéral. M. Henri-D. Parizeau n'était plus revenu à Ottawa ni à Montréal depuis son départ pour la côte occidentale en 1920. Nous n'avons pu lui parler ce matin que par téléphone. Avec bonne grâce, il a bien voulu rester à l'appareil plusieurs minutes. — Vous excuserez mon français, dit-il. Parler l'anglais dix-sept ans ça fait oublier un peu sa langue. — Mais M. Parizeau a tort de s'excuser. Il ne l'a pas oublié. — N'avez-vous pas eu l'occasion de rencontrer des Canadiens français de temps en temps? lui demandons-nous. — Très rarement. Je puis même dire que de 1920 à 1935 je n'en ai pas eu l'occasion. Mais en 1933, lors du congrès scientifique de Victoria et de Vancouver, j'ai rencontré quatre délégués de langue française: M. Crevier, professeur au Collège de France; son fils, étudiant en Allemagne; le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal; et M. Augustin Frigon, aujourd'hui directeur général adjoint de la Société Radio-Canada. "La dernière fois que j'ai parlé français, c'est en 1936, lorsque j'ai reçu la visite du ministre des pêcheries d'Ottawa, M. Michaud". — Votre genre d'occupation vous empêche sans doute de rencontrer plus souvent des gens de langue française? — Je passe, en effet, une bonne partie de mon temps à bord du navire "William-J. Stewart", du nom du premier hydrographe canadien, mort en 1925. Je travaille avec le concours d'un équipage dont je ne pourrais faire assez d'éloges. Du capitaine au dernier matelot, on collabore avec moi. Je dirais même qu'on me gâte. Sans mes assistants, je ne pourrais rien faire. — C'est parce qu'on vous estime beaucoup qu'on a autant d'attentions pour vous? — En général, les Canadiens français de la Colombie sont très considérés. Les Anglais se montrent très justes envers nous. Peut-être les Canadiens français se montrent-ils aussi gentils que possible? Alors les Anglais, comme on dit dans leur langue, "they take you as you are". — Combien de milles à la côte canadienne du Pacifique? — 15,000 milles, soit près de cinq fois la longueur de la frontière canado-américaine. Il y a 1,150 milles de côte océanique; les canaux ont 4,500 milles de côte à leur tour. Le "William-J. Stewart" est un bateau de haute mer: 1,500 tonnes. Nous parcourons la côte entre l'Alaska et l'Etat de Washington pour préparer les cartes destinées à guider la navigation dans ces parages. Nous allons jusqu'à 60 milles au large. — C'est grâce à vous si les naufrages sont si rares aujourd'hui sur cette côte. — M. Parizeau ne veut pas qu'on lui attribue de mérite personnel. Il renvoie tout succès, tout éloge à l'équipage, à son comportement loyal et fidèle à son égard. — Vous devriez venir plus souvent dans l'est du Canada, les Canadiens ne connaissent pas suffisamment votre nom et l'importance de vos travaux. — Les hydrographes, reprend M. Parizeau, vivent à l'écart du bruit et du tumulte, à part celui de la mer. Cette année, l'hydrographe en chef du Dominion, M. Peter, a réuni tous les hydrographes de l'Atlantique, de la baie d'Hudson, du Pacifique, etc., en une conférence. Il a constaté qu'il s'accroît et se poursuit des travaux, ces réunions seront annuelles. Nous serons plus en mesure de faire connaître le résultat de nos travaux. — Etes-vous appelé à "baptiser" des canaux, des fjords, des pointes, des écueils, etc? — Précisément. A ce sujet, je dois dire à la louange du gouvernement de la Colombie qu'on m'a remis entre les mains toute la documentation historique nécessaire pour dénommer "historiquement" différents points de la côte. J'ai vu énormément de choses sur le passé de cette province. J'ai poursuivi des recherches personnelles aussi. Les noms donnés sont généralement très appropriés. — Serez-vous à Montréal quelques jours encore? — Je repars demain. Cet après-midi, je parle de l'histoire et de l'hydrographie colombiennes devant les élèves les plus avancés du Mont-Saint-Louis, collège dont je suis de la première promotion. Ce soir, je parlerai devant les anciens élèves à la même institution. — Un autre hydrographe canadien-français, M. Georges Bachand, a dressé des cartes de la région de Terre-Neuve. Il y a cinq ou six ans, parti dans une barque avec un assistant pour faire de la reconnaissance, on ne l'a plus revu. Finalement, on a retrouvé son corps il y a deux ans. Ce métier n'est pas sans sacrifice ni péril. Alfred AYOTTE

Les entretiens franco-britanniques

ROME, 1er. (S.P.C.-Havas) — La presse italienne n'a pas accordé beaucoup d'attention au communiqué publié à Londres après les entretiens franco-britanniques. Il n'en a pas été question du tout dans certains journaux. Des observateurs semi-officiels disent que la déclaration que constitue ce communiqué justifie les doutes qu'on avait en Italie, au sujet des entretiens.

Certains journaux annoncent que le bruit court que la Grande-Bretagne et la France projettent de reconnaître la conquête de l'Ethiopie. D'aucuns disent que Berlin a fait preuve d'indifférence quant aux entretiens et que l'Allemagne ne prise pas les projets de retour à ce qu'on appelle la sécurité collective.

Une méprise

La capture de deux remorqueurs italiens et d'un bateau à vapeur américain par les autorités militaires japonaises

Changhai, 1er (S. P. C.). — Après avoir entendu des protestations du consul général de l'Italie et de celui des Etats-Unis, les autorités militaires japonaises ont rendu à leurs propriétaires, aujourd'hui, deux remorqueurs italiens et un bateau à vapeur et le Felting, qui porte le drapeau étoilé, et elles ont exprimé des regrets. Les autorités italiennes attribuent la capture à une méprise. L'affaire est réglée. On apprend que le gouvernement de la Chine a fait tenir des protestations à Rome contre la reconnaissance de l'Etat du Mandchoukouo par l'Italie. En ce qui concerne les opérations militaires, les Japonais annoncent qu'ils ont pris les forts de Kiangyin, lesquels retardaient une partie des troupes japonaises qui avancent vers Nankin. (On mande de Nankin que les troupes chargées de défendre cette capitale risquent de se faire encercler, si elles n'évacuent pas la ville immédiatement. Des experts militaires étrangers, annoncent-on, ont conseillé au commandement chinois de retirer de Nankin ses meilleures divisions. Mais il paraît que le commandement chinois hésite, qu'il se demande s'il ne serait pas préférable d'engager à Nankin une bataille décisive. Faute de points, explique-t-on, les troupes chinoises ne pourraient pas facilement évacuer Nankin sous le feu des Japonais; on sait que la capitale est construite à l'intérieur d'une courbe du fleuve Bleu.) A Changhai, on dit que les Japonais postuleront bientôt des censeurs dans les bureaux des trois firmes étrangères exploitant des câbles télégraphiques. Les autorités japonaises déclarent toutefois qu'elles espèrent qu'elles n'auront pas à recourir à la censure des dépêches de presse.

Les anciennes colonies allemandes

La Grande-Bretagne consultera les dominions

Londres, 1er (S.P.C.). — La Grande-Bretagne consultera les dominions sur la question des anciennes colonies de l'Allemagne. La question concerne directement trois dominions: l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique-Sud. Ces trois dominions administrent d'anciennes colonies allemandes en vertu de mandats internationaux. L'Afrique-Sud a l'Afrique du sud-ouest. L'Australie s'occupe de la partie de la Nouvelle-Guinée qui était la Terre de l'Empereur-Guillaume. La Nouvelle-Zélande administre les Samoa. La petite île de Nauru relève à la fois de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. En vertu d'un mandat C, la puissance mandataire administre une colonie comme s'il s'agissait d'une partie intégrante de son territoire, sous réserve toutefois de la sauvegarde des intérêts de la population indigène. La Grande-Bretagne a l'ancienne Afrique orientale allemande, qui est devenue le Tanganyika, une partie du Togo et du Cameroun. Ce sont des mandats B qu'elle exerce sur ces territoires. Le mandat B veut que le plus possible la situation de la population au double point de vue matériel et moral, qu'elle s'abstienne de militarisation, réprime l'esclavage, assure l'égalité d'accès économique à tous les membres de la Société des Nations et aux Etats-Unis. Dans le communiqué sur les entretiens franco-britanniques qui ont eu lieu à Londres, hier et avant-hier, la Grande-Bretagne et la France ont déclaré qu'elles ne peuvent pas s'occuper isolément des revendications de l'Allemagne en matière de colonies. Cela signifie, assure-t-on, qu'elles sont prêtes à s'occuper de la révision des mandats internationaux pourvu que l'Allemagne soit prête à participer effectivement à l'organisation de la paix qui mette fin à la course aux armements.

La réponse de M. King...

(Suite de la première page)

à fait distincte et détachée du sujet de notre correspondance actuelle" et il la laisse tomber, tout simplement. La question de juridiction 4.—Avant de parler du projet d'assurance-chômage proprement dit, M. King prétend de nouveau qu'il faut régler la question de juridiction. "Le premier pas essentiel, dit-il, est d'obtenir la modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de façon que le parlement fédéral ait les pouvoirs nécessaires d'édicter une loi d'assurance-chômage." Et il ajoute ceci, qui est très important: "Nous avons l'intention de préparer et de transmettre, en temps voulu, à chacun des gouvernements provinciaux un avant-projet de cet amendement constitutionnel essentiel, en vue d'obtenir leur opinion". A remarquer les deux derniers mots. M. King ne dit pas: "leur acquiescement", mais "leur opinion". Réponse guère satisfaisante De telle sorte qu'à tout considérer la réponse de M. King à M. Duplessis n'est guère satisfaisante. Elle ne fait que repousser le problème, en insistant sur la nécessité pour le parlement fédéral d'avoir pleine juridiction en matière d'assurance-chômage. M. King affirme que seul le parlement fédéral est capable d'ériger un organisme national, alors que M. Duplessis a soutenu qu'il y a d'autres façons de procéder. Divergence de vues fondamentale. Il ne reste plus à la province qu'à se prononcer par un oui ou par un non. M. King évite de parler de l'autonomie provinciale et de la tendance à l'union législative. Il pose toutefois des conditions qui obligent la province à céder sa juridiction sur un point déterminé. Le moment est donc venu ou d'accepter ou de rejeter, à moins qu'on ne préfère pour le moment échanger d'autres lettres polies et retarder l'instant de la réponse catégorique. Léopold RICHER

Les minorités allemandes

En Tchécoslovaquie et en Autriche

Londres, 1er (S.P.A.). — On tient de bonnes sources que la Grande-Bretagne et la France sonderont la Tchécoslovaquie et l'Autriche sur la question de concessions à l'Allemagne au sujet des minorités allemandes. Londres, 1er (A.P.). — La Grande-Bretagne et la France sonderaient à sonder la Tchécoslovaquie sur les concessions qu'elle serait disposée à faire au bénéfice de la minorité allemande qui vit en territoire tchécoslovaque; elles sonderaient peut-être aussi l'Autriche pour savoir quelles concessions elle serait disposée à faire de son côté à l'Allemagne. Ces démarches seraient la conséquence des pourparlers diplomatiques anglo-français et auraient pour but d'assurer la sécurité générale de l'Europe en faisant disparaître les causes de friction. M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères de France, se chargerait de mener une partie de ces enquêtes préliminaires auprès des alliés de la France en Europe centrale et en Europe orientale. Deux ans de pénitencier Un nommé Roland Dion, 1122, rue Saint-Urbain, a été condamné ce matin à deux ans de pénitencier pour avoir été trouvé coupable de vol avec effraction dans le magasin de M. Ménaspe Lahaie, à 1201 rue Saint-Laurent, où il s'était emparé de diverses marchandises. Les colonies belges Bruxelles, 1er (S.P.C.-Havas) — L'agence d'information Belga publie un communiqué semi-officiel déclarant que jamais la Belgique n'admettra qu'on mette en question l'intégrité territoriale de ses colonies ou la souveraineté du Congo belge. Cette déclaration a trait à des informations d'après lesquelles les exigences allemandes que des politiques de la France et des politiques de la Grande-Bretagne viennent d'étudier à Londres comportent la formation d'une nouvelle colonie à même le Congo belge et une colonie portugaise avoisinante, l'Angola.

Les nouveaux juges

Notes biographiques

Voici quelques notes biographiques sur les nouveaux juges: Me Alphonse Décaray, nommé juge de la cour supérieure à Montréal, Me Paul Mercier, juge de la Cour de circuit à Montréal, et Mes Garon Pratte et Alfred Savaud, juges de la Cour supérieure à Québec: M. Alphonse Décaray Né à Montréal le 16 décembre 1872, il a fait ses études au Collège Saint-Laurent, au Collège Sainte-Marie et à l'Université Laval de Montréal. Il fut admis au Barreau en 1895, après avoir fait sa clientèle à l'étude juridique Préfontaine, St-Jean et Archer, Gélibatrain, il s'est consacré exclusivement à l'étude de sa profession. Il n'a jamais fait de politique active, s'il a été président du Reform Club en 1918. Il fut élu membre du conseil du Barreau de Montréal en 1918. M. Paul Mercier Né à Montréal le 14 février 1888, il a fait ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse et à l'Université Laval de Montréal. Admis au Barreau en 1912, il entra bientôt à l'étude Létourneau, Beaulieu, Marin et Mercier, qui est aujourd'hui l'étude Beaulieu, Gouin, Mercier et Tellier. L'un des fondateurs de la Jeunesse libérale, le nouveau juge a toujours fait de la politique active. Il fut élu en 1921 député aux Communes de la circonscription de Montréal-Saint-Henri et toujours réélu depuis. Il a épousé en 1913 Mlle Alice Dion et il est le père de plusieurs enfants. M. Garon Pratte Né à la Rivière-du-Loup, il a fait ses études à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval de Québec. Admis au Barreau en 1923, il a exercé depuis sa profession dans la ville de Québec. Il est actuellement en voyage en Europe. M. Garon Pratte, qui n'est âgé que de 36 ans, est le beau-frère du ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe. M. Alfred Savaud Né à Québec en 1886, il a fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université McGill. Il pratique le droit à Québec depuis 1909. Il a épousé Mlle Kathleen Logan, de Montréal, et il est le père de plusieurs enfants. Il fut l'un des fondateurs et il est actuellement le vice-président actuel de l'Association pour les Aveugles. Il fut membre du conseil municipal de Québec de 1924 à 1926 et il est actuellement syndic du Barreau de Québec. Avant de fonder une société juridique avec ses deux frères, Mes Arthur et Jules Savaud, il faisait partie de la société Lapointe et Laferté.

Notes biographiques

M. Benoit Magnan, huissier, identifie la valise et les cartes produites. Un autre huissier, M. J.-H. Beaulieu, identifie, lui aussi, la valise et les documents. Il affirme que ce sont bien la valise et les cartes saisies par lui chez le plaignant Vaillant. Il lit sur l'une des cartes produites la signature d'un officier spécial de l'Union Nationale et déclare qu'environ 40,000 cartes semblables ont été saisies. M. Lucien Champeau, journaliste, prie d'identifier la valise et les cartes dit qu'il ne le peut pas, car il n'a pas vu la valise ou les cartes saisies. M. H.-G. Vaillant, le plaignant, dit qu'il ne croit pas que la valise produite devant la Cour soit la même que celle qui a été saisie chez lui. Il ne peut apporter à la Cour aucun fait concernant personnellement M. Gédéon Gravel comme ayant eu affaire à la fabrication de preuve contenue dans l'acte d'accusation. Il n'a vu M. Gravel qu'une fois, la valeur de trois ou quatre minutes et leur conversation n'avait rien à voir avec la présente cause. M. Vaillant proteste Avant de quitter la boîte des témoins, M. Vaillant, à la suggestion de son avocat, proteste avec véhémence auprès du tribunal contre la façon dont Me Gagnon l'a interrogé. Comme le juge ne semble pas avoir eu connaissance de sa protestation, le plaignant lui demande s'il peut "enregistrer son protesté". Et le juge de répondre: "Oui, oui, tant que vous voudrez, mais quittez d'abord la boîte aux témoins". Me Gagnon dit alors au tribunal qu'il n'a pas d'autre preuve à offrir, dans la cause de Gravel, sauf sur un document qui lui manque encore. L'autre accusé Vachon Me Gagnon demande ensuite à la Cour, la permission de procéder, dans la cause de l'autre accusé, L.-R. Vachon, — sur le second chef d'accusation seulement parce qu'il dit, sur le premier chef, Vachon est accusé d'avoir conspiré avec Gravel et autres candidats. Or, ajoute-t-il, il n'y a pas d'autre conspirateur devant la Cour et l'on ne peut donc condamner un conspirateur si l'on ne trouve pas son co-conspirateur. A la demande de Me Gagnon, la Cour s'ajourne à 2 heures et demie. Trente agents assermentés Trente nouveaux agents de la police provinciale ont été assermentés ce matin au bureau du lieutenant-colonel P.-A. Pizuz, directeur général de ce corps de police. Ces nouveaux agents ont reçu ensuite leurs instructions et entrent immédiatement en fonctions.

La valise et les cartes

M. Benoit Magnan, huissier, identifie la valise et les cartes produites. Un autre huissier, M. J.-H. Beaulieu, identifie, lui aussi, la valise et les documents. Il affirme que ce sont bien la valise et les cartes saisies par lui chez le plaignant Vaillant. Il lit sur l'une des cartes produites la signature d'un officier spécial de l'Union Nationale et déclare qu'environ 40,000 cartes semblables ont été saisies. M. Lucien Champeau, journaliste, prie d'identifier la valise et les cartes dit qu'il ne le peut pas, car il n'a pas vu la valise ou les cartes saisies. M. H.-G. Vaillant, le plaignant, dit qu'il ne croit pas que la valise produite devant la Cour soit la même que celle qui a été saisie chez lui. Il ne peut apporter à la Cour aucun fait concernant personnellement M. Gédéon Gravel comme ayant eu affaire à la fabrication de preuve contenue dans l'acte d'accusation. Il n'a vu M. Gravel qu'une fois, la valeur de trois ou quatre minutes et leur conversation n'avait rien à voir avec la présente cause. M. Vaillant proteste Avant de quitter la boîte des témoins, M. Vaillant, à la suggestion de son avocat, proteste avec véhémence auprès du tribunal contre la façon dont Me Gagnon l'a interrogé. Comme le juge ne semble pas avoir eu connaissance de sa protestation, le plaignant lui demande s'il peut "enregistrer son protesté". Et le juge de répondre: "Oui, oui, tant que vous voudrez, mais quittez d'abord la boîte aux témoins". Me Gagnon dit alors au tribunal qu'il n'a pas d'autre preuve à offrir, dans la cause de Gravel, sauf sur un document qui lui manque encore. L'autre accusé Vachon Me Gagnon demande ensuite à la Cour, la permission de procéder, dans la cause de l'autre accusé, L.-R. Vachon, — sur le second chef d'accusation seulement parce qu'il dit, sur le premier chef, Vachon est accusé d'avoir conspiré avec Gravel et autres candidats. Or, ajoute-t-il, il n'y a pas d'autre conspirateur devant la Cour et l'on ne peut donc condamner un conspirateur si l'on ne trouve pas son co-conspirateur. A la demande de Me Gagnon, la Cour s'ajourne à 2 heures et demie. Trente agents assermentés Trente nouveaux agents de la police provinciale ont été assermentés ce matin au bureau du lieutenant-colonel P.-A. Pizuz, directeur général de ce corps de police. Ces nouveaux agents ont reçu ensuite leurs instructions et entrent immédiatement en fonctions.

La pension aux aveugles

Mlle Marie-Rose Vaillancourt, de Montréal, est la première personne à bénéficier de la loi de l'aide aux aveugles

Québec, 1er (D. N. C.). — Mlle Marie-Rose Vaillancourt, 4, 565, chemin Reine-Marie, Montréal, est la première personne de la province qui bénéficie de la loi de l'aide aux aveugles. Ce matin M. William Tremblay, ministre du Travail, a signé son chèque au montant de \$40.00. Cette pensionnaire reçoit sa pension à compter du 1er octobre. Aujourd'hui même la commission des pensions de vieillesse de qui relève l'application de la loi de l'aide aux aveugles, émet des chèques à 101 aveugles, au montant total de \$3,780.01. M. J.-R. Foest, président de la Commission des Pensions de vieillesse, nous communique que la commission a reçu à date 1,127 demandes d'aveugles désireux de se prévaloir de la loi; 527 demandes ont été considérées à date et 350 autres sont entre les mains des évaluateurs pour enquête; 250 autres demandes sont entre les mains du réviser en chef, les enquêtes sont faites et le rapport doit en être communiqué à la commission, sous peu. Sur les 527 demandes que la commission a considérées, le gouvernement fédéral en a approuvé 101; 37 pétitionnaires ont été avisés de se présenter devant le médecin examinateur pour subir l'examen nécessaire concernant la cécité. On attend les instructions d'Ottawa au sujet de 389 cas, à savoir s'ils sont éligibles ou s'ils doivent donner lieu à un examen. M. Redmond Roche M. Redmond Roche a été assermenté ce matin dans le bureau de Me Paul Monty, greffier de la Paix, en qualité d'officier commandant de la police provinciale pour la division de Montréal, ce qui équivaut au poste de directeur de la Sûreté provinciale, pour la région de Montréal. Assistait à cette cérémonie, le lieutenant-colonel P.-A. Pizuz, directeur général de la police provinciale, M. le juge Monnet, Me Olier Renaud, procureur de la Couronne, Me Marchal Nantel, secrétaire du Barreau, M. Eugène Chartier, secrétaire de la police provinciale, et autres.

Pour vos étrennes

DU NOUVEAU! Dans le Royaume des Jouets, le jeu de "Paradis" AGREEABLE! Par la beauté de l'image aux couleurs vives et nuancées. AMUSANT! Il plait à tous les âges et à tous les goûts. EDUCATIONNEL! Il contient une leçon de choses éminemment pratique. RELIGIEUX! Formant à la vie liturgique. Donnez un nouveau jeu de "Paradis" et vous rendrez votre foyer heureux. Prix: 0.75 sous. Librairie du Devoir.

Bulletin météorologique

Toronto, 1er. — (C.P.) — Voici le temps qu'il fera probablement demain dans les diverses régions de la province de Québec: Golfe et rive nord: vents frais de l'ouest, partiellement nuageux, un peu plus froid, un peu de neige ici et là; Baie de Chaleur: un peu plus froid, un peu de neige ici et là; Bas Saint-Laurent: plutôt beau, un peu plus froid; Haut Saint-Laurent et Outaouais: plutôt beau, un peu plus froid; Nord-ouest du Québec: plutôt beau; Lac Saint-Jean: beau et assez froid.

Le cours de M. Gilson sur le thomisme et le réalisme

M. Etienne Gilson, professeur de philosophie médiévale à l'Université de Paris, a donné hier soir son deuxième cours sur le Thomisme et le réalisme. Lors du premier cours il avait exposé comment Descartes, par sa théorie philosophique de l'idéalisme, s'était, du point de vue philosophique, fermé la voie à la connaissance du monde extérieur. Ses disciples ont tenté de corriger les résultats de cette erreur initiale par la théorie du sens commun, à la faveur d'une interprétation équivoque du sens commun et des notions communes, suivant le thomisme. Hier soir, M. Gilson a montré comment l'école néo-scholastique franco-belge a tenté à son tour d'élaborer une philosophie qui atteindrait à la connaissance logique du monde extérieur, en gardant la base cartésienne: Je pense, donc je suis, comme point de départ. M. Gilson a montré que là aussi la faille s'avère complète et qu'il faut remonter au thomisme, ce qui sera le sujet de sa dernière leçon. A cause de l'abondance des matières, nous devons remettre à demain la publication du compte rendu du cours d'hier soir.



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Mercredi, 1er décembre

Ondes courtes

MONTRÉAL — 455 p.m. — All in Pink. News Impériale — GSP, GSD, GSB. BUDAPEST, Hongrie, le jeudi, 2 décembre, à 10 h. du soir. Mlle Juliette Drouin et M. Lucien Gagnier jouent le Concerto pour flûte et harpe, de Mozart. L'orchestre jouera l'Ouverture de l'œuvre de Montague Phillips, Charles II, ainsi que l'Adagio et le Finale de la Symphonie Oxford de Haydn.

Un concerto pour flûte et harpe

Au cours du concert de la Petite Symphonie de Radio-Canada, à Montréal, Radio-concert donné le jeudi 2 décembre, à 10 h. du soir, Mlle Juliette Drouin et M. Lucien Gagnier jouent le Concerto pour flûte et harpe, de Mozart. L'orchestre jouera l'Ouverture de l'œuvre de Montague Phillips, Charles II, ainsi que l'Adagio et le Finale de la Symphonie Oxford de Haydn.

Récital de piano par Mlle Préfontaine

Mlle Cécile Préfontaine donnera un récital de piano à Radio-Canada, le jeudi, 2, à 10 h. 30 du soir. Elle jouera les pièces suivantes: Concerto en sol mineur, de Chopin; Sonate: Mélodie brève, J. J. Gagnier; Scherzo, Mendelssohn.

Parmi mes souvenirs

Le CKAC — M. Albert Marier chantera jeudi soir, à 8 h. 45 du soir, un programme de ses souvenirs. Les pièces que voici: C'est un rêve, Wellings; Sur les genoux de ta mère, R. Beaudry; Je sais que vous êtes jolie.

Mlle Caro Lamoureux au "Carrousel de la Gaïeté"

Devant le succès remporté la semaine dernière par Mlle Caro Lamoureux, au "Carrousel de la Gaïeté", nous sommes heureux de vous annoncer que l'émission de jeudi soir, 2 décembre, du Carrousel de la Gaïeté, contiendra des développements intéressants au point de vue sentimental. Gratien Gélinas, Lionel Daunais, Caro Lamoureux, Albert Cloutier ainsi que Maurice Meerte et ses musiciens ont leurs talents pour faire de ce programme une nouvelle réussite. M. Daunais chantera quelques pièces de son répertoire. Mlle Lamoureux présentera Amour Tzigane, de Franz Lehar. Albert Cloutier prêtera son concours à Fridolin, discussion de ses cas de conscience. M. Maurice Meerte fera jouer par ses musiciens un arrangement spécial de "Je ne donnerai pas ma place" le chef d'orchestre de cette émission est M. Aylis Brava et le directeur artistique M. Yves Goussard.

SOMMAIRE

MERCREDI, 1er DECEMBRE

CBF — 910 kilocycles — 329.7 mètres (poste français)

- 4.00 Katherine Hamilton, soprano; au piano G. Williams.
4.15 Disques phonographiques.
4.30 Along Gyckel Tralla, sous la direction de Leon Zuckerman.
3.00 Le disque pour tous.
5.15 Chronique parlée sur les programmes de la soirée et disques.
5.30 A communiquer du studio.
5.45 Cotes de la bourse.
6.00 Heure — Les beaux disques.
6.30 Mon oncle.
6.45 Canadian Capers, sous la direction de Pasternack.
7.00 L'émission Roger et Gaillet.
7.15 Les Cavaliers de la Salle.
7.30 Heure — Radio-Journal.
7.45 Interimède.
7.45 Chronique sportive, par Roland Beaudry.
8.00 Mme Blideau-Pleury, soprano; orchestre sous la direction de J.-R. Thibault.
8.15 Les pianistes Perkins et Jack et un trio vocal.
8.30 A communiquer du studio.
9.00 Heure — Le magasin général.
9.30 Spotlight Parade.
10.00 Orch. Danes.
10.30 A communiquer du studio.
11.00 Radio-Journal.
11.00 Heure — In Modern Mood, sous la dir. d'Harry Price.
11.30 Orch. Stein.

CBM — 285 mètres — 1080 kilocycles

- 4.00 Katherine Hamilton, soprano; au piano, Gwen Williams.
4.15 Disques phonographiques.
4.30 Along Gyckel Tralla, sous la direction de Leon Zuckerman.
3.00 Le disque pour tous.
5.15 Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.45 La bourse.
6.00 Heure — Jazz in England, disques.
6.30 Canadian Capers, sous la dir. de Pasternack.
7.00 Orch. Markowsky.
7.15 L'École de Monte Cristo. Adaptation radiophonique en anglais du roman d'Alex. Dumas.
7.30 Les nouvelles.
7.45 Kathleen Stokes, organiste.
8.00 Laughing with Canada, causerie de M. Sandwell.
8.15 The Campbell Sisters.
8.30 National Sing Songs, sous la dir. de George Young.
9.00 Heure — Frank L. Packard présente.
9.30 Spotlight Parade.
10.00 Labour Organization.
10.30 L'exposition internationale des bestiaux à Chicago.
11.00 Radio-Journal.
11.30 Trio de concert.
12.00 Orch. Stejn.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

- 4.00 Institut de musique Curtis.
4.45 Musique tzigane.
4.55 Les nouvelles.
5.15 Chant et musique.
5.30 Arthur Romano et son saxophone.
5.45 Le programme du foyer.
6.15 Heure récréative.
6.30 Radio-reportage.
6.45 L'annuaire; contre la haine.
7.00 Mélodies exquises.
7.15 Le curé de village.
7.30 Un quart d'heure avec Anna Malenfant et Lionel Daunais.
7.45 Le don Juan de la chanson.
8.00 Les montagnards de Québec.
9.00 Chantons en choeur.
10.00 Récital par Louis Bourdon, baryton.
10.15 Radio-Journal.
10.30 Pauli Chapin, chanteuse.
10.45 Orch. Hurdley.
11.00 Allo, les sports.
11.10 Orch. Goodman.
11.30 Huber, absent.
12.00 Orch. Dorsey.
12.30 Orch. Crosby.

CFCC — 596 mètres — 600 kilocycles

- 4.00 Programme de l'Exposition de Chicago.
4.15 Matinée Club.
4.30 La Bourse commentée.
4.45 Musique.
4.55 Nouvelles-éclair.
5.00 Heure.
5.30 Solfège de NBC.
6.45 Studio.
7.30 Musique.
7.45 Revue du sport.
8.00 One Man's Family.
8.30 Campaigne des Federated Charities.
8.45 Chantons en choeur.
11.00 Dernières nouvelles sportives.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

- 4.00 Heure — Les disques de Posenti.
4.15 Song Styles.
4.30 Henri Picotte.
4.35 Orchestre Joy.
4.45 Sommaire.
5.00 Heure.
5.30 Méli-mé.
6.00 Devinez.
6.15 Variétés.
6.30 Chansons françaises.
6.45 Le tueur.
6.55 Les causes célèbres.
8.00 Gilbert Hill, pianiste.
8.30 National Sing Song.
9.00 Heure.
9.30 Trio de concert.
10.00 Orchestre.
10.30 Orchestre.
10.45 Autour des grands maîtres.
11.00 Heure.
Longueurs d'ondes des postes en mètres et en kilocycles.

JEUDI, 2 DECEMBRE

CBF — 910 kilocycles — 329.7 mètres (poste français)

- 1.00 Au jour le jour.
12.15 George Griffin, baryton.
12.30 A communiquer du studio.
1.30 Orch. du Mont-Royal.

Radio-France

(Station coloniale — sur 25.60 mètres)

6.15 p.m., Concert de musique enregistrée.
7.15 p.m., Informations en français et cours d'informations en espagnol, en portugais.
8.00 p.m., Musique enregistrée.
10.00 p.m., Concert de musique enregistrée.
11.00 p.m., Informations en français et cours d'informations en anglais; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

(Station 280, Rome — sur 31.13 m.)

7.35 p.m., Heure de l'Amérique — Nouvelles en anglais; concert symphonique; récital de piano; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

1.30 p.m., L'École américaine de l'air — Sections de géographie.
3.45 p.m., L'Académie de médecine.
4.00 p.m., L'Institut de musique Curtis — Trio classique et soprano. Musique instrumentale: Allegretto et polonaise, de Bach; Trio en do majeur, opus 87, de Beethoven; Andante, Trio en re majeur, opus 21, de Tchaïkovski — Solos de chant, par Mlle Rodney; I Call Upon Thy Name, O Jesus; Lord Here the Gentle Lamb, de Bishop; Theme varié, de Saint-Saëns.
5.30 p.m., Dorothy Gordon — Chanson pour les enfants.
6.00 p.m., Mélodies poétiques.
8.00 p.m., La Cavalcade de l'Amérique — La vie d'Otmar Mergenthaler.
8.30 p.m., Concert Chastelet, avec l'orchestre et le pupitre d'André Kostelanetz — Soliste: Ezio Pinza, basse du Metropolitan Opera.
WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
6.35 p.m., Jean Edwards, contralto.
7.45 p.m., Jean Sablon, chanteur.
WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
3.00 p.m., Variétés continentales.
4.15 p.m., Matinée théâtrale.
4.30 p.m., Congrès national des parents et des éducateurs.
6.30 p.m., Irma Gien, organiste; Norma Sharr, pianiste.
9.30 p.m., Le minestrone de NBC.
10.15 p.m., Jean Brooks, contralto.
10.30 p.m., Interimède de valses.

Nouveau programme à CKAC

A partir du mercredi, 1er décembre, le poste CKAC diffusera un programme consacré à la musique et à l'art dramatique. Mme Béjane des Rameaux a été chargée de la mise au point du programme et M. Giulio Romano s'occupera de la partie musicale. Cette émission sera irradiée tous les mercredis soirs de 10 h. 30 à 11 h.

Jeudi, 2 décembre

Ondes courtes

LONDRES — 7 p.m., God's Admirer.
ROBERT BLAKE — 730 p.m., Orchestre de concert — YVRC, 51.7 m., 3.8 még.
BOSTON — 8 p.m., Fondement de l'économie — WJAZ, 49.8 m., 6.9 még.
FRAGUE, Tchecoslovaquie — 8.30 p.m., Orchestre — OLR-4A, 23.34 m., 11.84 még.
LONDRES — 9 p.m., At the Black Dog — GSD, GSC, GSB.
PARIS — 11.30 p.m., Nouvelles en anglais — TPA-4, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-France

(Station coloniale — sur 25.60 mètres)

6.15 p.m., Concert de musique enregistrée.
7.15 p.m., Informations en français et cours d'informations en espagnol, en portugais.
8.00 p.m., Causerie par Mme de Gramont.
10.00 p.m., Concert de musique enregistrée.
11.00 p.m., Informations en français et cours d'informations en anglais; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station 280, Rome — sur 31.13 mètres

6.00 p.m., L'Heure de l'Amérique — Nouvelles en italien; concert d'orchestre; folklore; nouvelles en espagnol; concert de piano; nouvelles en anglais; concert de fanfare; causerie; extraits d'opéra; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles

2.30 p.m., L'École américaine de l'air — Sections de musique et littérature.
3.00 p.m., Matinée théâtrale.
4.15 p.m., La science.
4.30 p.m., Fanfare de l'Armée américaine.
6.00 p.m., Del Casino, ténor.
6.15 p.m., Quatuor vocal Bton.
7.00 p.m., Mélodies poétiques.
7.15 p.m., Première de l'écran.
8.00 p.m., Les amateurs du major Bowes à Lowell, Mass.
10.30 p.m., Essais en musique — Orchestre de concert Victor Bay — Margaret Daum, soprano — Impressions d'Italie — Salvatore (Symphonie italienne), de Mendelssohn; Du Mont Pincio, de Grieg (Daum); Sérénade (Impressions d'Italie), de Charpentier; En l'honneur de Boye (Daum); Caprice italien, de Tchaikowsky.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 p.m., Carol Weymann, mezzo-soprano.
7.15 p.m., Variétés vocales.
9.00 p.m., Nouvelles de la Metro-Goldwyn-Mayer.
10.00 p.m., Musée-Hall Kraft.
WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
3.15 p.m., L'École de musique Eastman.
4.15 p.m., Matinée Club.
6.30 p.m., Tony Russell, ténor.
8.15 p.m., Les chanteurs de l'écran.
8.30 p.m., La marche du temple.
9.00 p.m., L'Orchestre philharmonique de Rochester — Direction Jose Iturbi.
10.30 p.m., Jamboree NBC.

Radio-Canada

Lucienne Delval, chanteuse de genre

Lucienne Delval chantera pour l'auditoire de Radio-Canada, le mercredi, 1er, le jeudi, 2, et le vendredi 3 décembre, à 8 h. 30 du soir, les airs les plus récents du music-hall. M. Paul David sera au piano.

"Pris au piège"

C'est le titre de la pièce que joueront les artistes dramatiques du théâtre radio-

RESEAU DE L'OUEST

- 1.45 Larry Burke, ténor.
2.00 Edward Davies et Olga Kargus, chanteurs.
2.30 Jorge Negrette, baryton.
3.00 Jack Heller, ténor.
3.15 Eastman School of Music, NBC.
4.00 Lloyd Bullen, baryton, et Marjorie Sainsbury, soprano.
4.15 Les beaux disques.
4.30 A communiquer du studio.
4.45 Heure de la bourse pour tous.
5.15 Chronique parlée sur les programmes de la soirée et disques phonographiques.
5.30 A communiquer du studio.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Heure — Les beaux disques.
6.30 Les nouvelles, avec Marcelle Roulet, soprano, Charles Hutchins, baryton, et un orchestre sous la direction de Homarlogue.

Radio-Salomanac

A L'AMERIQUE DU NORD
Station Salomanac 23.75 mètres
10.375.44 kilocycles
Heure de New-York: 9 h. à 9 h. 45 p.m.
Tous ceux qui désirent des nouvelles de source nationaliste espagnole seront heureux d'apprendre que l'émission officielle Radio-Salomanac donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45 p.m., heure de New-York, une transmission spéciale pour l'Amérique du Nord. On pourra par cette transmission recueillir immédiatement toutes les nouvelles fausses ou truquées des agences d'information. L'émission se donne en espagnol et en anglais.

La revue "Bleu et Or"

C'est demain soir, au Monument National, que les étudiants de l'Université de Montréal présenteront la première de leur succès annuel, la Revue "Bleu et Or". Les joyeux Carabins n'ont pas peur de faire part au public qu'ils sont assurés que leur Revue, cette année, sera le triomphe artistique de l'année. Et comment ne pas l'être avec des artistes comme Mme S. Alarie, Mlle Jeannette Teasdale, Olivette Thibault, Lucile Laporte, Hugette Giroux, Nicole Minville; et parmi les étudiants, MM. Jacques Jolin, Georges-Aimé Phaneuf, Roland Guy, Elzéar Hamel, Paul-E. Beaulieu, Roland Gendron, R. Gascon, Lomer Racicot, G. L'Ecuyer, Marcel Trahan, et plusieurs autres.

Excursions en fin de semaine

M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, annonce des excursions en fin de semaine à des endroits situés sur la ligne Montréal-Massena, N.-Y., tels que Howick, Huntingdon, Ormstown, ainsi qu'à différents endroits sur la ligne de Sorel et de Drummondville. Il y aura aussi excursion, en fin de semaine, par les trains en commun, avec départ de la gare Bonaventure, vendredi à 10 h. 45 du soir et samedi à 9 h. 15 du matin et 9 h. et 11 h. 15 du soir et de la gare Windsor, samedi, à 11 h. 15 du soir. Cette excursion se continuera à l'ouest de Toronto, dans les trains du Canadien National, jusqu'à Hamilton, chutes Niagara, London, Détroit et Chicago.

La session ontarienne

Toronto, 1er (C.P.) — La première session de la 20e législature de l'Ontario s'ouvre aujourd'hui avec un nouveau lieutenant-gouverneur, une nouvelle assemblée législative, un nouveau cabinet et un nouveau chef parlementaire de l'opposition. M. Mitchell Hepburn, qui commence son second terme d'office, dirigera la session spéciale que l'on croit ne devoir durer qu'une dizaine de jours. M. Albert Matthews, récemment nommé lieutenant-gouverneur, en remplacement de Dr H.-A. Bruce, a été assermenté hier. Il n'y aura aucune cérémonie d'ouverture. Le gouvernement libéral compte 67 députés, et l'opposition 23.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGEURS, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports.

M. Cléophas Bastien au Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales

La prochaine réunion du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales de Montréal aura lieu le mardi 7 décembre, à 8 h. 30, au salon bleu de l'hôtel Windsor. Le conférencier invité, pour cette réunion, sera M. Cléophas Bastien, ancien ministre sans portefeuille de la province de Québec.

Demain, cours de la Faculté de théologie

Demain soir, cours de la faculté de théologie sur la doctrine sociale de l'Eglise et l'action catholique, à l'école Polytechnique, à 4 h. 30 et 8 h. 30. M. Desrosiers, P.S.S., parlera du socialisme et le R. P. Lévesque, O.P., démontrera la nécessité d'étudier l'action catholique.

RESEAU DE L'OUEST

- CKY Winnipeg, Man. 910
CEKC Regina, Sask. 1010
CFCB Saskatoon, Sask. 890
CPAC Calgary, Alta. 940
CJCA Edmonton, Alta. 780
CJOC Lethbridge, Alta. 950
CRCV Vancouver, Colombie 1100
N. B. — Les stations énumérées ci-dessus ne sont pas toutes des stations de l'Etat mais transmises toutes régulièrement et à des heures déterminées les émissions de Radio-Canada.
Radio-Salomanac
A L'AMERIQUE DU NORD
Station Salomanac 23.75 mètres
10.375.44 kilocycles
Heure de New-York: 9 h. à 9 h. 45 p.m.
Tous ceux qui désirent des nouvelles de source nationaliste espagnole seront heureux d'apprendre que l'émission officielle Radio-Salomanac donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45 p.m., heure de New-York, une transmission spéciale pour l'Amérique du Nord. On pourra par cette transmission recueillir immédiatement toutes les nouvelles fausses ou truquées des agences d'information. L'émission se donne en espagnol et en anglais.

LONGUEURS D'ONDES

Table with 2 columns: Station, Mètres, Kilocycles. Includes entries for CBF, CBM, CKAC, CFCC, CHLP, CFCF, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU.

POSTES DE RADIO-CANADA

Table with 2 columns: Station, Kilocycles. Includes entries for CBF, CBM, CKAC, CFCF, CHLP, CFCF, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU.

Les coopératives et l'électricité

La conférence du Dr Philippe Hamel, ce soir, à St-Alphonse d'Youville

C'est sous les auspices de la section Crémazie de la Société Saint-Jean-Baptiste, que le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, donnera ce soir, à 8 h. 30, à la salle S-Alphonse, à l'extrémité nord de la rue S.-Gérard, une conférence sur les "Coopératives et l'électricité". Me Bernard Hogue remerciera le conférencier. On peut se procurer des billets, à un prix modique, chez Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, à la pharmacie Lamarche, 8480 S.-Denis, à la librairie J.-O. Pineau, 466 est Mont-Royal, au Restaurant paroissial Dupuis, 463 est, Crémazie, et à la pharmacie Laporte, 6415 rue S.-Hubert.

Excursions en fin de semaine

M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, annonce des excursions en fin de semaine à des endroits situés sur la ligne Montréal-Massena, N.-Y., tels que Howick, Huntingdon, Ormstown, ainsi qu'à différents endroits sur la ligne de Sorel et de Drummondville.

La session ontarienne

Toronto, 1er (C.P.) — La première session de la 20e législature de l'Ontario s'ouvre aujourd'hui avec un nouveau lieutenant-gouverneur, une nouvelle assemblée législative, un nouveau cabinet et un nouveau chef parlementaire de l'opposition. M. Mitchell Hepburn, qui commence son second terme d'office, dirigera la session spéciale que l'on croit ne devoir durer qu'une dizaine de jours.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGEURS, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports.

M. Cléophas Bastien au Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales

La prochaine réunion du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales de Montréal aura lieu le mardi 7 décembre, à 8 h. 30, au salon bleu de l'hôtel Windsor. Le conférencier invité, pour cette réunion, sera M. Cléophas Bastien, ancien ministre sans portefeuille de la province de Québec.

Demain, cours de la Faculté de théologie

Demain soir, cours de la faculté de théologie sur la doctrine sociale de l'Eglise et l'action catholique, à l'école Polytechnique, à 4 h. 30 et 8 h. 30. M. Desrosiers, P.S.S., parlera du socialisme et le R. P. Lévesque, O.P., démontrera la nécessité d'étudier l'action catholique.

RESEAU DE L'OUEST

- CKY Winnipeg, Man. 910
CEKC Regina, Sask. 1010
CFCB Saskatoon, Sask. 890
CPAC Calgary, Alta. 940
CJCA Edmonton, Alta. 780
CJOC Lethbridge, Alta. 950
CRCV Vancouver, Colombie 1100
N. B. — Les stations énumérées ci-dessus ne sont pas toutes des stations de l'Etat mais transmises toutes régulièrement et à des heures déterminées les émissions de Radio-Canada.
Radio-Salomanac
A L'AMERIQUE DU NORD
Station Salomanac 23.75 mètres
10.375.44 kilocycles
Heure de New-York: 9 h. à 9 h. 45 p.m.
Tous ceux qui désirent des nouvelles de source nationaliste espagnole seront heureux d'apprendre que l'émission officielle Radio-Salomanac donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45 p.m., heure de New-York, une transmission spéciale pour l'Amérique du Nord. On pourra par cette transmission recueillir immédiatement toutes les nouvelles fausses ou truquées des agences d'information. L'émission se donne en espagnol et en anglais.

LONGUEURS D'ONDES

Table with 2 columns: Station, Mètres, Kilocycles. Includes entries for CBF, CBM, CKAC, CFCC, CHLP, CFCF, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU.

POSTES DE RADIO-CANADA

Table with 2 columns: Station, Kilocycles. Includes entries for CBF, CBM, CKAC, CFCF, CHLP, CFCF, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU.

RESEAU DE L'OUEST

- 1.45 Larry Burke, ténor.
2.00 Edward Davies et Olga Kargus, chanteurs.
2.30 Jorge Negrette, baryton.
3.00 Jack Heller, ténor.
3.15 Eastman School of Music, NBC.
4.00 Lloyd Bullen, baryton, et Marjorie Sainsbury, soprano.
4.15 Les beaux disques.
4.30 A communiquer du studio.
4.45 Heure de la bourse pour tous.
5.15 Chronique parlée sur les programmes de la soirée et disques phonographiques.
5.30 A communiquer du studio.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Heure — Les beaux disques.
6.30 Les nouvelles, avec Marcelle Roulet, soprano, Charles Hutchins, baryton, et un orchestre sous la direction de Homarlogue.

Les coopératives et l'électricité

La conférence du Dr Philippe Hamel, ce soir, à St-Alphonse d'Youville

C'est sous les auspices de la section Crémazie de la Société Saint-Jean-Baptiste, que le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, donnera ce soir, à 8 h. 30, à la salle S-Alphonse, à l'extrémité nord de la rue S.-Gérard, une conférence sur les "Coopératives et l'électricité". Me Bernard Hogue remerciera le conférencier. On peut se procurer des billets, à un prix modique, chez Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, à la pharmacie Lamarche, 8480 S.-Denis, à la librairie J.-O. Pineau, 466 est Mont-Royal, au Restaurant paroissial Dupuis, 463 est, Crémazie, et à la pharmacie Laporte, 6415 rue S.-Hubert.

Excursions en fin de semaine

M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, annonce des excursions en fin de semaine à des endroits situés sur la ligne Montréal-Massena, N.-Y., tels que Howick, Huntingdon, Ormstown, ainsi qu'à différents endroits sur la ligne de Sorel et de Drummondville.

La session ontarienne

Toronto, 1er (C.P.) — La première session de la 20e législature de l'Ontario s'ouvre aujourd'hui avec un nouveau lieutenant-gouverneur, une nouvelle assemblée législative, un nouveau cabinet et un nouveau chef parlementaire de l'opposition. M. Mitchell Hepburn, qui commence son second terme d'office, dirigera la session spéciale que l'on croit ne devoir durer qu'une dizaine de jours.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGEURS, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports.

M. Cléophas Bastien au Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales

La prochaine réunion du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales de Montréal aura lieu le mardi 7 décembre, à 8 h. 30, au salon bleu de l'hôtel Windsor. Le conférencier invité, pour cette réunion, sera M. Cléophas Bastien, ancien ministre sans portefeuille de la province de Québec.

Demain, cours de la Faculté de théologie

Demain soir, cours de la faculté de théologie sur la doctrine sociale de l'Eglise et l'action catholique, à l'école Polytechnique, à 4 h. 30 et 8 h. 30. M. Desrosiers, P.S.S., parlera du socialisme et le R. P. Lévesque, O.P., démontrera la nécessité d'étudier l'action catholique.

RESEAU DE L'OUEST

- CKY Winnipeg, Man. 910
CEKC Regina, Sask. 1010
CFCB Saskatoon, Sask. 890
CPAC Calgary, Alta. 940
CJCA Edmonton, Alta. 780
CJOC Lethbridge, Alta. 950
CRCV Vancouver, Colombie 1100
N. B. — Les stations énumérées ci-dessus ne sont pas toutes des stations de l'Etat mais transmises toutes régulièrement et à des heures déterminées les émissions de Radio-Canada.
Radio-Salomanac
A L'AMERIQUE DU NORD
Station Salomanac 23.75 mètres
10.375.44 kilocycles
Heure de New-York: 9 h. à 9 h. 45 p.m.
Tous ceux qui désirent des nouvelles de source nationaliste espagnole seront heureux d'apprendre que l'émission officielle Radio-Salomanac donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45 p.m., heure de New-York, une transmission spéciale pour l'Amérique du Nord. On pourra par cette transmission recueillir immédiatement toutes les nouvelles fausses ou truquées des agences d'information. L'émission se donne en espagnol et en anglais.

LONGUEURS D'ONDES

Table with 2 columns: Station, Mètres, Kilocycles. Includes entries for CBF, CBM, CKAC, CFCC, CHLP, CFCF, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU.

POSTES DE RADIO-CANADA

Table with 2 columns: Station, Kilocycles. Includes entries for CBF, CBM, CKAC, CFCF, CHLP, CFCF, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU, CFCX, CFCY, CFCZ, CFCW, CFCV, CFCU.

RESEAU DE L'OUEST



Directrice: Germaine BERNIER

Le Scoutisme éducateur

Le Scoutisme a reçu l'approbation de la plus haute autorité religieuse au pays. Il appartient donc aux parents soucieux de donner à leur enfant la meilleure éducation possible, d'accepter l'offre désintéressée d'une organisation dont le but est de les seconder dans leur tâche éducative.

rentes façons, sous des circonstances variées. Par une série d'exercices et de jeux savamment gradués il cultive les qualités et combat les défauts naturels des enfants à différents âges; par sa méthode d'enseignement il développe le sens de l'honneur, l'amour du devoir et du travail bien fait, le sens des responsabilités et la vertu de courage.

Par ses méthodes d'une simplicité géniale, toutes frappées au coin de la meilleure psychologie enfantine, le Scoutisme tend en effet à préparer garçons et filles, non seulement à un métier ou à une profession, mais à la vie dans le sens le plus large et le plus beau du mot.

C'est la beauté du système. Très souvent, à la maison comme à l'école, l'enfant a l'impression qu'il doit agir d'une certaine façon non pas tant pour son bien que pour plaire à quelqu'un ou satisfaire à un code qui lui est imposé; alors que dans le Scoutisme il contente ses meilleurs désirs en respectant la loi qu'il a choisie librement.

Les parents les plus jaloux de leurs prérogatives ne peuvent voir dans cette action du Scoutisme une concurrence puisqu'il ne s'agit pas pour eux d'abandonner aucun droit ni aucun contrôle, et que d'ailleurs, comme le proclame la loi scout, "le devoir du Scout commence à la maison".

Or, le Scoutisme n'est rien autre qu'un jeu éducatif et hygiénique et jouit de ce fait d'un grand avantage sur les autres méthodes éducatives. Chez lui, rien de dur ou de rebutant. Pas de reproches, de punitions, de sanctions; l'unique sanction — et elle est terrible pour n'importe quel enfant normal — c'est le renvoi du jeu, non par ordre de supérieurs, mais par ses pairs, par cette "Cour d'honneur" composée de ses camarades.

Dans sa famille l'enfant est soumis aux habitudes, aux traditions et aux coutumes de la maison. Sa vie se déroule au rythme monotone d'une routine. Pour peu qu'il soit obéissant et respectueux des usages il est rarement appelé à manifester extérieurement son caractère.

Système d'éducation souple, varié, le Scoutisme n'attend donc pas l'occasion qui éclairera tout un caractère, mais il la cherche, la provoque. A ce point de vue le camping et le forestage constituent une école merveilleuse.

Mais à l'école l'enfant est encore soumis à une discipline d'adultes, forcé d'obéir à la règle qu'ils ont arrêtée. Avec un peu de savoir-faire et quelquefois, il faut le dire, un peu d'hypocrisie, l'élève réussit à cacher sa vraie personnalité sans faire aucun accroc au règlement.

Au camp, l'enfant est aux antipodes de son milieu ordinaire. Une vie nouvelle commence qui met en jeu d'autres facultés et réveille les instincts primitifs, les plus profonds. Il n'a plus à jouer un personnage, à sacrifier aux conventions, à paraître autre qu'il est.

Pour que l'enfant se révèle tel qu'il est, pour qu'entre toutes les tendances qui le tiraillent il fasse un choix heureux, il importe qu'un concours de circonstances favorables ébranle sa volonté, et que celle-ci puisse agir avec une certaine spontanéité. C'est précisément le rôle du Scoutisme. Il n'impose à l'enfant aucune discipline ennuyeuse, lui fait grâce des sermons et des cours de morale dont la répétition indiscrète finit par encourir l'entendement.

La forêt est hostile aux paresseux, aux lâches, aux désobéissants, aux fanfarons. Ils n'ont pas de tours qu'elle ne leur joue. Elle exige de ses hôtes les vertus qui font les êtres sains et bien équilibrés. Elle enseigne la patience dans les épreuves, la bonne humeur dans les difficultés, le courage en face du danger, la nécessité de l'entraide et surtout le sens des réalités qui, d'intelligence Payot, est la marque de l'adulte.

Advertisement for 'Au Petit Versailles' gift certificates, featuring a gift box illustration and text: 'Ce cadeau a été choisi pour vous! Au Petit Versailles LA MAISON DU CADEAU'.

LE CHANT DU GIBIER

Voici que le matin dégage les feuillées. Le soleil est éparé sur les plaines mouillées; Les temps pour les chasseurs est bon; sur les talus Ils déclarent toujours que nous n'y sommes plus, Et qu'ils perdent leur poudre et gaspillent des sommes.

Abel BONNARD

Les catacombes de Paris

Les catacombes de Paris, que l'on peut visiter le premier et le troisième samedi de chaque mois, ne remontent pas, comme celles d'Egypte, de Syrie et de Rome, aux temps les plus reculés, mais sont d'origine relativement récente.

Charmante leçon

L'échevin allemand Lessing (1729-1781), qui eut de retentissants démêlés avec Voltaire, se trouvait, un jour, à table avec quelques dames du meilleur monde, quand il remarqua en face de lui un monsieur qui appuyait sans façon ses coudes sur la table.

Miroirs et étagères

Une ménagère a récemment modernisé sa salle à manger de façon fort originale. Elle plaça de grands miroirs un peu partout afin de donner à cette pièce un aspect plus spacieux.

Partie de cartes

La partie de cartes mensuelle en faveur des missions Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Hormpaysne aura lieu jeudi après-midi, 9 décembre, à 2 h., en la salle 4312, rue Papineau.

Retraite spéciale au Foyer Ste-Claire

Il y aura une retraite spéciale pour toutes celles qui ne peuvent suivre les exercices d'une retraite fermée, du samedi midi le 12 décembre au dimanche soir le 12, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, St-Dominique, Montréal, tél. Dollard 8026.

La minute game

SCENE DE FAMILLE — Qu'est-ce que j'apprends, garmement? Tu as dit le mot de Cambroune au professeur en pleine classe? — Il me demandait ce que j'avais le mieux retenu de l'histoire du premier Empire...

Chez les Sourdes-Muettes

Judi, 2 décembre, à 3h. à l'issue de la retraite annuelle, il y aura assemblée générale des dames bienfaitrices et du comité des jeunes.

Les femmes veulent-elles voter?

Une réunion des membres de la Ligue des droits de la femme dont la présidente est Mme Pierre Casgrain, aura lieu jeudi, 2 décembre à 8h.15 du soir au Salon York de l'hôtel Windsor.

Feuilleton du "Devoir" L'oiseau couleur du temps

18. (Suite) — Ah! se peut-il? Vous les avez livrés à ce Bequard! avec le reste! Il achèvera de vous dévaliser et ne vous laissera pas une croûte de pain.

Les catacombes de Paris

Les catacombes de Paris, que l'on peut visiter le premier et le troisième samedi de chaque mois, ne remontent pas, comme celles d'Egypte, de Syrie et de Rome, aux temps les plus reculés, mais sont d'origine relativement récente.

Charmante leçon

L'échevin allemand Lessing (1729-1781), qui eut de retentissants démêlés avec Voltaire, se trouvait, un jour, à table avec quelques dames du meilleur monde, quand il remarqua en face de lui un monsieur qui appuyait sans façon ses coudes sur la table.

Le soir même, Bénaret allait, de son pied, porter un message à la gare la plus voisine. Didier était averti des agissements malhonnêtes qui allaient accélérer sa ruine. Et Jeanne, déversant sa bile, confiait à l'enfant bien-aimé tout ce qu'elle savait et supposait de ce ma-

Le personnage, du premier coup, fut antipathique à Didier. Le jeune homme perdit toute mesure. — Vous n'avez pas honte? fit-il brusquement, d'abuser de la crédulité d'une pauvre vieille femme débilitee? Vous êtes comme Tartuffe. La maison est à moi; vous pouvez en sortir.

— Vous n'aurez que ce chemin à prendre! — Merci! Je connais! fit la vieille dame, descendant de la carriole avec précaution. Ayant glissé la pièce dans la main qui s'ouvrait, après quelque résistance, son parapluie serré contre elle, elle prit le sentier montant qui l'amena, deux cents mètres plus loin, devant la villa du Chêne Creux.

luguubre et fantastique à la visite de ces curieuses galeries souterraines. On chemine d'ordinaire assez lentement le long des galeries à cause de particularités qui attirent à chaque instant l'attention, puis parce que la sécurité des visiteurs exige qu'il ne se fasse pas de longues solutions de continuité dans la suite des curieux, qui s'allongent quelquefois sur plus de 200 mètres. Et le temps qui s'écoule entre l'entrée et la sortie est assez long, quoique le trajet soit relativement court.

Recettes éprouvées

SALADE BRESILIENNE — Enlever la peau et les pépins des raisins blancs et les couper en moitiés. Ajouter une quantité égale de pommes canadiennes, pelées, vidées et coupées en petits morceaux, et des ananas frais tranchés et du céleri coupé en petits morceaux.

SALADE DE CREME

2 jaunes d'œufs, 1 cuillerée à table de sucre, 1/2 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à thé de moutarde, poivre, 2 cuillerées à table de beurre, 1 tasse de crème fouettée jusqu'à ce qu'elle soit épaisse, 2 cuillerées à table de vinaigre, cayenne.

Partie de cartes

La partie de cartes mensuelle en faveur des missions Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Hormpaysne aura lieu jeudi après-midi, 9 décembre, à 2 h., en la salle 4312, rue Papineau.

La minute game

SCENE DE FAMILLE — Qu'est-ce que j'apprends, garmement? Tu as dit le mot de Cambroune au professeur en pleine classe? — Il me demandait ce que j'avais le mieux retenu de l'histoire du premier Empire...

Chez les Sourdes-Muettes

Judi, 2 décembre, à 3h. à l'issue de la retraite annuelle, il y aura assemblée générale des dames bienfaitrices et du comité des jeunes.

Les femmes veulent-elles voter?

Une réunion des membres de la Ligue des droits de la femme dont la présidente est Mme Pierre Casgrain, aura lieu jeudi, 2 décembre à 8h.15 du soir au Salon York de l'hôtel Windsor.

Advertisement for 'COMPTES BUDGET EATON' with text: 'Pour simplifier l'ACHAT des CADEAUX RIEN NE VAUT UN COMPTE BUDGET EATON' and 'PAYER EN 3 MOIS'.

Advertisement for 'NOTRE BEURRE - NOS OEUFS' and 'FRONTENAC 2194' with an illustration of a butter box and text: 'A. POUPART & Co'.

Advertisement for 'Le plaisir de la vie en famille' with text: 'M. et Madame Lavry ont cinq beaux enfants. Le plus jeune est âgé de 3 ans, l'aîné aura 15 ans bientôt... le bonheur et la paix règnent à ce foyer.'

Mme Bénaret se vit introduire dans une belle salle à manger, garnie de meubles Renaissance. Les murailles éclairées de faïences multicolores, et de quelques plats de cuivre. — Je vais prévenir Monsieur, s'excuta la servante. Peu après, elle reparaisait, tout engageante. —Montez au premier. Monsieur vous attend.

"La Familiale"

La première coopérative de consommation canadienne-française

La coopérative marie l'épargne et la dépense — Organisation économique et organisation sociale — Tous pour chacun, chacun pour tous — Une famille agrandie

Texte de la causerie de M. Victor Barbeau à l'Heure provinciale

Voici le texte de la causerie prononcée hier soir à l'Heure provinciale par M. Victor Barbeau, professeur à l'Université de Montréal et président de "La Familiale", première coopérative de consommation canadienne-française:

Du point de vue économique aussi bien que du point de vue social, l'homme isolé, l'homme seul est presque toujours, sinon un homme perdu, du moins un homme faible, un homme diminué. C'est pourquoi, de quelque côté que l'on se tourne, on voit les individus se réunir, se grouper d'instinct selon leurs intérêts, selon leurs besoins. Il y a donc dans l'union — et qui dit union dit coopération — une force naturelle, une force extraordinaire qui fait que patrons, ouvriers, cultivateurs, hommes de profession libérale, propriétaires, etc., etc., recherchent les semblables, s'associent à leurs semblables pour une fin déterminée, un objectif précis: leur protection, leur sauvegarde, leur conservation.

En dépit de cette vérité évidente il s'en manque encore de beaucoup que toutes les classes de la société soient organisées. Le nombre des êtres abandonnés à leurs seules ressources demeure considérable. Au lieu de faire masse avec les autres, de conjuguer leurs efforts avec ceux de leur prochain, ils tirent chacun de son côté. Ce sont les victimes toutes désignées, toutes choisies de la lutte pour la vie. Parmi ces sacrifices volontaires figurent, en premier lieu, les consommateurs, c'est-à-dire vous et moi, c'est-à-dire la totalité de la population.

Que sommes-nous, en effet, dans la société? Rien. Absolument rien. Sans doute, existe-t-il des lois pour prévenir la fraude sur la quantité et sur la qualité, pour interdire les accaparements. Mais, en dehors de cette protection trop souvent inefficace, qu'avons-nous pour nous défendre contre la cupidité, l'égoïsme, le mercantilisme, l'exploitation? Nous nous trouvons pris entre deux forces qui, par suite de l'anarchie de notre régime, jouent l'une contre l'autre: le travail et le capital. Et c'est toujours à nos dépens que triomphent les exigences de l'une et de l'autre. Socialement et économiquement, le consommateur est donc inexistant. Il est le laissé pour compte, le rebut de la société. Formant une masse amorphe, anonyme, moutonnaire, crédule, imprévoyante, on ne lui reconnaît d'autre utilité que celle de servir à l'enrichissement des fabricants et des marchands.

Supposons une grève des consommateurs

Mais supposons un instant — hypothèse invraisemblable, hypothèse absurde — supposons que tous les consommateurs, s'inspirant de la mode du jour, fassent la grève. Que deviendraient les producteurs? Si les uns et les autres existent, c'est donc qu'avant eux les consommateurs existent. Autrement dit, la production est faite pour l'homme, et non l'homme pour la production. Personne, fût-il milliardaire, ne s'aviserait de fabriquer du pain, des lainages, des meubles, des cigarettes pour le seul plaisir de produire. La première condition, au contraire, de toute industrie, de tout commerce est la possibilité de trouver des acheteurs. En sorte que le consommateur qui, en pratique, n'est rien, en principe est tout. Sans lui,

l'existence de "ramener le prix de toutes choses au niveau des frais de production, et par là, de faire évanouir cette marge, cet excédent qui constitue, par définition, le profit". Par ailleurs, quoiqu'on a quelque pratique des affaires n'ignore point d'avantage qu'il se trouve beaucoup d'entreprises qui ne paient point de dividendes. Tout ce qu'elles gagnent sert à payer les salaires, le loyer de l'argent. Comme quoi, l'abolition du profit n'est pas une chimère, n'est pas une utopie.

Le coopératisme

Ce n'est si peu, en vérité, qu'il existe même une doctrine économique qui se l'est assigné comme but principal. Elle s'appelle le coopératisme. Rappelé qu'elle est née, comment elle est née, combien de millions d'adhérents elle compte par tout l'univers à cette heure, les différents moyens qu'elle revêt, importe moins pour le moment que d'en préciser les fins et d'en expliquer l'application dans le domaine de la consommation. Le coopératisme se traduit en actes par la création de coopératives. Qu'est-ce qu'une coopérative de consommation? La meilleure définition qu'on en puisse donner est celle même de Charles Gide, le plus célèbre théoricien du coopératisme en France. Une coopérative, dit-il, "ce sont des consommateurs qui, las de payer des prix majeurs sur le pain, sur le vin, sur le café, sur le lait, etc., s'unissent pour acheter en commun, au lieu de payer un profit aux boulangers, aux épiciers, etc., s'entendent pour se procurer ces denrées au prix de revient et pour supprimer ainsi le profit, ou du moins, ce qui revient au même, le mettre dans leur poche".

En premier lieu, la coopérative est donc une association et l'association, je l'ai dit en commençant, est une loi naturelle. En second lieu, la coopérative vise à établir le juste prix. Comment? Par la simple abolition du bénéfice non gagné. Tout commerce, inutile de le leurrer de mots, repose sur l'égoïsme. Faire des affaires, c'est essentiellement, essentiellement, profiter de quelqu'un. Tant qu'il y a possibilité de profit, il y a cupidité, il y a égoïsme. Les lois n'y peuvent rien contre. Seul le coopératisme est capable de substituer l'intérêt collectif à l'intérêt particulier.

La manière la plus simple

Il y arrive de la manière la plus simple, la plus facile. En fait, si facile que l'on s'étonne qu'il ait fallu la pression de la misère pour en permettre la réalisation. Chaque fois qu'elle le peut, la coopérative achète du producteur, de préférence à d'une coopérative de production et, lorsqu'elle ne le peut pas, elle s'approvisionne chez le grossiste. Le bénéfice de tout caractère mercantile, elle n'avilit pas le prix à leur source. Bien entendu, elle cherche le bon marché, mais elle ne s'efforce pas de l'obtenir par des marchandages qui privent le producteur d'un salaire légitime. Elle ne voit pas dans l'homme un moyen de s'enrichir, que cet homme soit ouvrier. Conséquemment, si elle achète à un prix juste, elle revend également à un prix juste. Mais voilà la difficulté. Comment établir le juste prix? En remboursant aux sociétaires ce qu'ils ont payé de trop. La coopérative vend donc au prix courant, la loi l'y oblige. Mais au lieu d'écarter, à la fin de l'année, le bénéfice résultant de ses opérations, elle le répartit entre tous dans la proportion de leurs achats. Cette répartition porte le nom de ristourne.

L'épargne et la dépense

L'intérêt n'est donc pas le mobile qui l'anime. Evident, du point de vue économique, par ailleurs, elle est soumise à quelques-unes des exigences des affaires. En d'autres termes, elle a à payer, des employés, peut-être aussi une partie de son capital à rémunérer. Une fois pourtant toutes ces obligations satisfaites, elle cesse d'être une affaire pour devenir un moyen d'émancipation sociale, un mode supérieur d'organisation économique, un agent de transformation de l'ordre actuel. Permettre à tout le monde de s'alimenter au meilleur marché possible, de se procurer les meilleures denrées possibles, de se libérer de l'esclavage du crédit — la coopérative ne vendant qu'au comptant — n'est pas son action. Elle réagit par ailleurs, et ce par force de conclure la consommation qui est "une jouissance" avec l'épargne qui est "une privation, une souffrance". Si invraisemblable que cela puisse paraître, la coopérative marie l'épargne et la dépense. Plus le sociétaire a fait d'achats au cours de l'année, plus sa ristourne est élevée. A son insu donc, et souvent malgré lui, le coopérateur économise, s'amasse un petit pécule. Ce pécule, je l'ai dit, provient de la différence entre le prix de vente imposé et le prix d'achat. La coopérative ne garde pas ses bénéfices; elle les remet à ceux qui les lui ont procurés.

Organisation sociale

Si elle n'obéissait qu'à des raisons d'ordre matériel, elle les lui remettrait jusqu'au dernier sou. Mais, heureusement pour elle, la coopérative a d'autres visées que celle de diminuer le coût de la vie. En même temps qu'une organisation économique, elle est une organisation sociale. Je dirai même qu'elle est avant tout une organisation sociale. N'y voir qu'un moyen de se procurer un revenu supplémentaire sans efforts et sans sacrifices serait la méjuger, l'amoindrir. Que se propose-t-elle donc? Certes, c'est d'abord, et c'est presque incroyablement de pouvoir se dire "à chaque pain que l'on vient d'achever qu'il en reste tout de même une tranche pour les enfants ou pour soi-même lorsqu'on sera devenu vieux". Cela tient presque du prodige que l'on puisse "se constituer un capital en mangeant". Cependant, la coopérative ne s'inquiète pas que de l'estomac de ses membres. Fondée sur le respect de l'homme, sur la dignité de l'homme, elle cherche à protéger l'homme, à élever l'homme. Le protéger, en l'intégrant parmi ses semblables, en lui enseignant la solidarité, l'interdépendance sociale, en décuplant, en centuplant ses forces par l'association, en empêchant le faible d'être écrasé par le fort. Elle cherche à aider l'homme en se préoccupant de ses besoins spirituels.

intellectuels. Des bénéfices qu'elle réalise, elle met, chaque année, de côté une part pour ses œuvres: bibliothèques populaires, concerts, éducation corporelle, instruction hygiène, voyages, colonies de vacances, etc. En un mot, elle ne divise pas l'individu. Elle ne sépare pas la tête du corps. Elle prend l'homme au complet et elle le garde au complet.

Tous pour chacun, chacun pour tous

Y a-t-il beaucoup d'associations, de vous le demande, y a-t-il beaucoup de groupes qui professent et pratiquent un pareil altruisme? Y en a-t-il beaucoup dont la devise pourrait être, comme elle l'est du coopératisme: tous pour chacun, chacun pour tous? Y en a-t-il beaucoup dont l'idéal qui, avec autant d'efficacité, travaillent à mettre la main à la service de la consommation? Y en a-t-il enfin qui, réalisant l'ordre faussé par l'égoïsme, reconnaissent que la société est faite pour les consommateurs et que, parlant, la consommation est le but de l'économique? J'en vois une multitude qui sont au service de certaines catégories d'hommes, au service des intérêts et des ambitions de certaines classes d'hommes, mais je n'en vois pas qui soient tout simplement au service de l'homme, quel que soit son rang, quelle que soit son occupation, quelle que soit sa foi, quelle que soit sa nationalité. Aussi, dans l'ordre des associations, la coopérative occupe-t-elle un rang élevé. Elle en est le sommet le plus élevé.

Des exemples

De ce qu'elle soit si haut placée, ne croyez pas qu'elle n'est qu'une autre généreuse idéologie qui n'a que des espérances à offrir à ceux qui peinent. Idéal et réalité ne font ici, au contraire, qu'un. La coopérative de consommation est un fait et non seulement une doctrine. Un fait qui groupe des centaines de millions d'individus disséminés par tout le globe. En certains pays, notamment la Finlande, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Suisse, l'Angleterre, l'Ecosse, elle s'affirme victorieusement, non seulement dans la consommation, mais aussi bien dans la production, le commerce le gros, l'agriculture, le crédit, l'assurance. Pourquoi aller chercher des exemples si loin? Ici même, au Canada, il existe des coopératives florissantes. En voici une, choisie au hasard, la "British-Canadian Co-Operative Society", qui compte déjà trente ans d'existence. Formée principalement de mineurs de la région de Sydney (Nouvelle-Ecosse), son chiffre d'affaires dépasse un million par année et se totalise à date par \$25,609,814. Elle possède 3,284 membres et les ristournes courues forment un montant de \$2,481,293 et les ristournes perçues, de \$371,117. La coopérative est donc un fait. Elle est même un fait pour nous Canadiens français, puisque depuis six mois il existe, à Montréal une coopérative de consommation fondée pour nous et par nous. Elle porte le nom symbolique de "La Familiale". Une famille agrandie, voilà ce qu'elle est, en effet, et c'est à ce titre qu'elle accueille tous les enfants prodiges à qui la dure expérience de la vie a enfin ouvert les yeux.

Nouveaux wagons du Canadien National

Plus de la moitié du nouveau matériel roulant commandé par le Canadien National en 1937 a déjà été livré et le reste sera avant la fin de l'année, annonce M. John Roberts, directeur de la traction et du matériel du Canadien National. A date ont été livrés 200 wagons en acier, 275 wagons glaciers, 300 gondoles pour le Grand Trunk Western, 100 wagons glaciers et 200 wagons à automobiles pour les lignes amériennes. La compagnie a aussi acheté d'occasion 49 wagons plate-forme et attend la livraison de 50 charnues à neige. Le matériel pour voyageur comprend 10 fourgons poste qui seront prêts le mois prochain, 10 fourgons à bagages et 50 voitures de première classe climatisées, dont 35 ont déjà été livrées. Les usines du Canadien National à Transcona, Manitoba, construisent 125 wagons glaciers. Les autres fabricants sont la Canadian Car and Foundry Company, l'Eastern Car Company, la National Steel Car Corporation, la Mogor Car Corporation et la Company Pullman. Les trente wagons à sable servent à transporter du sable pour l'International Nickel Company. Leur capacité est de 70 à 75 tonnes.

Le chaos espagnol

Eviterons-nous la contagion? (Par JACQUES BARDOUX) Les questions que pose M. Jacques Bardoux, sous forme de brochures à énorme tirage, sont toujours d'une gravité et d'une actualité douloureuses. Qui a brisé la République espagnole, née dans l'ordre et dans la paix, au soleil d'avril 1931: est-ce Hitler? Est-ce Staline? Qui a tenté le premier, après avoir saboté l'œuvre législative et administrative du Front Populaire, de prendre le pouvoir par la force? Est-ce Staline ou Franco? Si l'action de la IIIe Internationale, déclanchée dans la péninsule ibérique sur l'ordre de la Conférence de Moscou, en 1932, et conformément au plan dressé par le Congrès de Moscou en 1936, a joué un rôle décisif dans la crise espagnole, n'existe-t-il pas un lien précis entre le complot de Madrid et le complot de Paris? Où nous conduit-on à notre tour? A ces angoissantes questions, Jacques Bardoux, dans Le chaos espagnol: Eviterons-nous la contagion? répond courageusement avec la précision de l'historien le plus documenté. Cette brochure est en vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de .15 francs.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

On en a toujours contre l'auto

Le Devoir, Montréal, 20 novembre 1937. M. le directeur,

Je concorde avec les vues du signataire "Lecteur Assidu", dans votre édition de vendredi, 19 novembre, et j'ajoute ceci: L'automobiliste, à part le fardeau des taxes, est une source de revenus pour la communauté. Les dépenses sur la route (et n'oublions pas les ponts de péage) en font un actif très appréciable et que l'on devrait encourager, quand, au contraire, on s'acharne à lui soutirer de plus en plus. Notre ami parle des amendes; oublie-t-il donc que Concordia compte sur ce revenu et que la réglementation du trafic ici, comme me disait l'autre jour un Anglais de passage au Canada, consiste, semble-t-il, presque uniquement à servir des sornemaisons. Il n'avait pas tout à fait tort.

Que l'on surveille, que l'on dresse procès verbal en temps voulu, mais que l'on use d'un peu de discernement. Tout ira bien.

M. Dave Rochon suggérerait l'autre jour d'accélérer le trafic en dehors de certaines zones. Ce serait là rendre un grand service à tous. Nos voisins d'Ontario sont-ils donc plus intelligents que nous à ce point que l'on permette 30 milles dans les villes et villages. Ils sont Anglais et leur sens pratique leur dicte que l'intérêt général, en économie de temps pour le particulier et le commerçant, prime l'intérêt de quelques dollars dans les coffres publics.

Nous avons beaucoup à apprendre de la circulation. Mais en attendant, ne rendons pas la vie de l'automobiliste misérable en une limite à tout. Si l'on veut des revenus, baïssons les taxes, encourageons plus de monde à nous visiter, à dépenser de leur argent chez nous.

Enfin, il y a le premier moyen d'augmenter les revenus, c'est de diminuer les dépenses. Est-ce que l'on ne pourrait pas voir d'abord s'il n'y aurait pas moyen de faire quelque chose de ce côté, avant de retomber sur l'automobiliste?

Economisons sur les délégations pour visiter la Légion américaine et nous aurons de quoi "désennayer" plusieurs rues. Rendons notre ville attrayante, ruelles et approches en bon ordre, et nous n'aurons pas à faire tant de courbettes. Les gens, alors, nous demanderont d'eux-mêmes, quand nous pourrions les recevoir.

Merci M. le directeur. JEN

Le prix du lait

A "un Cultivateur", en toute sincérité. Monsieur,

En réponse à votre lettre du 24 novembre, l'emprunte au R. Père Laverdure, de la revue La Famille, les calculs suivants: "La Commission d'Industrie laitière a fixé pour l'hiver le prix du lait: \$2.20 (un cent livres (22 sous du gallon) pour le cultivateur; 11 sous la pinte, 7 sous la chopine, 3-1-2 sous le demi-gallon (soit 44 ou 56 sous du gallon, selon que celui-ci sera détaillé en pinte ou en chopine) pour le consommateur".

C'est clair et précis, n'est-ce pas? Donc: 22 sous le gallon pour le cultivateur, 44 ou 56 sous pour le consommateur. Avouez qu'il y a de la marge.

Personne, que je sache, n'a songé à trouver déraisonnable que le cultivateur reçoive 22 sous par gallon de lait.

Ma précédente lettre, relativement à cette importante question, ne visait nullement le cultivateur, vous auriez dû le savoir, cher Monsieur, qui me faites l'honneur de m'écrire et signer: "Un Cultivateur". C'est quand le chapeau nous coiffe...

Plus loin, dans le même article cité tout à l'heure, le R. Père Laverdure écrit: "Si un petit laitier sacrifie un peu de son profit, s'il veut accorder à une famille pauvre un prix inférieur, on pourra lui faire des frais".

En effet, c'est ce qui arrive. On pourrait citer nombre de cas, où, grâce au zèle intempestif de certains officiers de la commission, des marchands laitiers se sont vus traduits en Cour et condamnés à l'amende, pour le seul crime d'avoir voulu restreindre leurs profits. Cette fixation des prix est injustifiable.

Le cultivateur vend bien ses oeufs, ses légumes et tout produit de sa ferme, hors le lait, le prix qu'il veut, sans que cela nuise à son voisin.

Pourquoi alors le laitier ne serait-il pas libre de vendre sa marchandise au prix qui lui convient? Je suis entièrement de votre avis, Monsieur le cultivateur, lorsque vous dites que nos législateurs n'établissent pas les lois à la légère. Seulement, les lois ne sont pas éternelles, pas plus que ceux qui les posent ne sont infallibles.

C'est ordinairement dans l'application d'un règlement qu'on en réalise les avantages et les inconvénients. Dans la loi qui exige le prix uniforme du lait, les avantages vont aux exploitateurs, non aux cultivateurs; tandis que le consommateur, le modeste fonctionnaire, le pauvre ouvrier chargé de famille et d'obligations n'en retire qu'une difficulté de plus, quand ce n'est pas une privation.

Souhaitons donc que le gouvernement actuel, qui a déjà à son crédit nombre de réformes, sache, de façon équitable, amender ou faire disparaître cette loi du prix du lait, qui a déjà trop duré.

Hélène-B. BEAUSEJOUR, Grand'Mère.

La C. L. D. Q. a raison

le 25 novembre 1937. Monsieur le Directeur, le Devoir, Montréal, Canada.

Monsieur, Je crois que la Commission des Liqueurs a parfaitement raison en exigeant des détenteurs de permis pour vente de spiritueux l'observation de la fermeture. Devenu président d'un club détenteur de genre de permis, il y a quelques mois, j'ai supprimé la représentation (floor-show) et fourni aux membres un orchestre les vendredis, samedis et dimanches seulement.

La fermeture requise actuellement fut mise en force quelques mois avant que la Commission des Liqueurs l'exigeât. Il est évident qu'un membre, après libation, est plus en mesure de faire son travail s'il prend quelques heures de repos. Au début, il y eut du mécontentement, mais, maintenant, nos membres en sont heureux.

Les blasphémateurs ne sont pas tolérés. Après avertissement, s'ils ne cessent, leur carte de membre leur est enlevée, et les résultats ont été surprenants. D'abord, nos membres sont heureux d'avoir la paix et les évincés, auxquels nous refusons

l'entrée après expulsion, nous font en réalité une réclame tout en essayant de nous faire du tort.

Aujourd'hui, nos membres sont heureux de prendre leur consommation en paix, aiment leur club et sont devenus les meilleurs recruteurs de membres nouveaux et désirables.

Mon expérience est que la propriété et l'ordre sont encore prisés par la majorité du public. Votre tout respectueux, BON SENS

Analyse grammaticale et logique

Traité d'analyse grammaticale et logique à l'usage des Professeurs (1), par Adrien Froment. Cet utile ouvrage, si bien ordonné, est appelé à rendre de précieux services dans nos écoles primaires.

En vue de coopérer à la réalisation de cet idéal, je recommanderai l'achat de votre livre aux écoles de mon district.

Je vous souhaite tout le succès possible dans la diffusion de votre manuel.

Alphonse-L. AUGER, Inspecteur d'écoles, Charlesbourg.

Ce 20 juin 1937.

(1) En vente au Service de Librairie du Devoir au prix de \$1.00.

Les Grands Voyages

TOUS DEPARTS DE NEW-YORK AMERIQUE DU SUD — avec escorte — Direction: Exprinter-Le Devoir Programme très élaboré Panama, Colombie, Equateur, Pérou Bolivie, Chili, Argentine, Uruguay Brésil, Trinidad 21 janv. — 76 jours \$1,670. 5 fév. — 61 jours \$1,475. Nombreux autres départs individuels

A RIO DE JANEIRO

Table with 4 columns: Destination, Departure, Duration, Price. Includes Emp. Australia (1), Rex (2), Normandie (3), Aquitania (4).

ESCALES EN ROUTE

(1) — Barbades, Grenade, Venezuela, Jamaïque. (2) — Panama, Venezuela, Trinidad, Barbades. (3) — Bahamas, Trinidad, Martinique. (4) — Bahamas, Panama, Venezuela, Barbades, Trinidad, Bermudes.

Tout autour de l'Amér. du Sud

Table with 4 columns: Destination, Departure, Duration, Price. Includes Rotterdam, Columbus.

Méditerranée — Terre Sainte

Table with 4 columns: Destination, Departure, Duration, Price. Includes Roma, Saturnia, Conte di Savoia.

AUTOUR DU MONDE

Table with 4 columns: Destination, Departure, Duration, Price. Includes Franconia (1), Emp. of Britain (2), Reliance (2), Stella Polaris (3).

(1) — Par voie de l'Amérique du Sud et de l'Afrique. (2) — Par voie de la Méditerranée. (3) — Par voie des Iles Pacifique et Afrique Sud — se termine à Southampton.

NOMBREUSES AUTRES CROISIERES

BERMUDES — ANTILLES — MEDITERRANEE

En préparation — Voyage au Congrès Eucharistique de Budapest

Pour tous renseignements, billets, etc., LE DEVOIR — VOYAGES

430, Notre-Dame Est

Tél. BElair 3361 Montréal

L'APOLOGÉTIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MAURICE BRILLANT et de L'ABBÉ M. NÉDONCELLE avec une préface de S. Exc. Mgr BRUNHES, évêque de Montpellier, et le concours de savants catholiques de France et de Belgique

Enfin, nous avons une apologétique générale!

● Jusqu'ici on avait toujours hésité devant la multitude des difficultés que soulevait la réalisation d'une entreprise de cette envergure. Ces difficultés, matérielles et d'ordre rédactionnel, heureusement surmontées, voici un énorme et précieux volume qui marquera une date dans l'histoire de l'édition catholique.

● Ce volume se présente d'abord comme une synthèse de toutes les connaissances qui concourent aux démonstrations apologétiques: sciences, histoire, exégèse, ethnologie, théologie, philosophie. Mais cette synthèse, tout en respectant absolument les données de l'apologétique traditionnelle, a cherché à être vivante: elle apportera au militant d'aujourd'hui, débordé par des problèmes multiples, des éléments précis et nuancés d'information et de riposte.

● Enfin, point important: ce livre de science et de bonne foi doit pouvoir se faire lire, mieux: se faire accepter — sous réserve des discussions souhaitables — par les non-croyants eux-mêmes.

Un volume in-8° de 1,400 pages, avec 96 planches documentaires.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" au prix de \$5.00 francs.

Cartes de bon goût...

Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.



Liste de prix et spécimens sur demande.

Prière de commander le plus tôt possible.

Le "Devoir" — Imprimerie

430, Notre-Dame est, Montréal

Tél. BElair 3361

La vie française en Amérique

Chez les Franco-Américains

Bravo, Pittsfield!

Résurrection du français en cette ville

Du *Travailleur*, de Worcester, Massachusetts, numéro du 18 novembre:

Dans le passé, nous avons déploré, avec beaucoup d'autres, ce qui nous paraissait alors la déchéance prochaine de la paroisse Notre-Dame de Pittsfield, Massachusetts. La divine Providence a souvent des desseins insoupçonnés. Comment expliquer autrement le réveil, ou plutôt, le miracle de Pittsfield? Ce que nous allons écrire est le plus sur d'émotion et de prétentions des défaitistes. En même temps, c'est un encouragement nouveau à apporter aux partisans de la survie française et catholique aux Etats-Unis.

Il y a quelque temps, nous assistions à un banquet, donné en l'honneur d'un confrère de classe, le docteur Antonio Desautels, de Pittsfield, Mass. Le médecin devait aller suivre un cours de perfectionnement en chirurgie. Ses compatriotes et amis le surprisent agréablement. On lui prodigua force compliments, accompagnés d'une jolie bourse. Le tout était bien mérité.

Le travail que le Dr Desautels avait accompli à Pittsfield était admirable. On voulait lui en témoigner de la reconnaissance. Tenace, patriote, catholique, il désirait arriver à son but, mais sans briser les vitres. La situation des nôtres était pénible. La paroisse était riche, mais n'avait pas son école. Il s'ensuivait que, la langue s'améliorait, la foi diminuait. Le Dr Desautels, devant cette situation, ne se découragea pas. Il réalisa, avec tristesse, que le français était, pour ainsi dire, à l'agonie. Qui a connu un Desautels sait que le docteur, comme les autres de sa famille, souffrait de cette disparition prochaine de notre langue à Pittsfield.

Comment remédier à cette maladie, si commune en Nouvelle-Angleterre? Un club franco-américain avait été fondé, mais toutes les délibérations se faisaient en anglais. C'était mieux que rien, mais pas suffisant. Un autre club fut fondé où le français régna en maître. Oh! ce n'était pas du français de l'Académie française, mais c'était du français! Un groupe de patriotes délibéra sur les moyens à prendre pour sauver les Franco-Américains. On en vint à la conclusion qu'une école paroissiale s'imposait. Des assemblées successives eurent lieu. On alla même voir l'Ordinaire du diocèse. Mgr O'Leary encouragea fortement ces braves gens. Il comprit que, si ces nombreux catholiques de langue française perdaient leur langue, plusieurs d'entre eux ne conserveraient pas leur foi.

Mgr l'évêque de Springfield, dans sa sagesse, jeta les yeux sur M. l'abbé Léo Lavolette, qui avait été vicaire à Pittsfield durant de nombreuses années et qui comprenait parfaitement la triste état dans lequel se trouvaient nos concitoyens. Il le nomma administrateur de Notre-Dame de Pittsfield, avec mission de construire une école paroissiale. L'abbé Lavolette recevait de son supérieur. Les paroissiens, en grand nombre, ne comprenaient plus du tout le français. Aux messes du dimanche, il fallait prêcher en français et en anglais. Le catéchisme, pour être compris des enfants, devait leur être enseigné en anglais.

C'était une tâche herculéenne. Mais l'abbé Lavolette était de taille, tant au physique qu'au moral, à affronter pareille situation. Ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, véritable pépinière de patriotes, — il avait été formé à bonne école. Ses anciens professeurs, s'ils le voyaient aujourd'hui, en seraient justement fiers.

Il se mit courageusement à la besogne. L'école fut bâtie. Les sœurs du Saint-Esprit eurent charge de l'enseignement. Ici, nous pourrions relire les admirables récits d'autrefois, parus dans le *Devoir* de Montréal et le *Droit* d'Ottawa, sur nos compatriotes de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Des scènes à faire pleurer de joie ou à tressailler d'orgueil se produisirent tous les jours à Pittsfield. Impossible de les relater toutes.

Ingratons des petits enfants, appréciant le français pour la première fois, et arrivant chez eux, l'enseignant à leurs propres parents, qui l'avaient oublié. Tous sont heureux. Pour avoir

été privés pendant si longtemps d'un héritage qui leur appartenait, les gens de Pittsfield jouissent à présent des bienfaits qu'ils reçoivent. Ah, si nos vieilles paroisses, pourtant si françaises, savaient tous les avantages qu'elles possèdent... Elles n'apprécieraient pas suffisamment les faveurs qu'elles ont quotidiennement. Dans de nombreuses écoles paroissiales, les élèves parlent toujours l'anglais en récréation.

A Pittsfield, les enfants, encouragés par l'abbé Lavolette, convertent en français autant qu'ils le peuvent et, en s'adressant aux prêtres et aux religieuses, ils se servent de la même langue.

Il faut dire que ces petits Franco-Américains raffolent de leur école. Nous en avons vu de nombreuses, mais pas une seule n'était aussi moderne, ni aussi bien construite. C'est un monument élevé au patriotisme des nôtres.

Plusieurs petits Irlandais, soucieux d'apprendre notre langue, ont obtenu la permission d'aller à l'école Notre-Dame. Ces enfants se font gloire de savoir déjà les rudiments du français. Tout récemment, Mgr O'Leary bénit l'école avant la confirmation des élèves. Il leur conseilla avec vigueur de toujours parler leur langue française.

Les enfants aiment leur école, et avec raison. De grandes classes bien aérées, un sous-sol spacieux, qui sert de salle paroissiale au besoin et de réfectoire tous les jours, des couloirs et des escaliers qui ont sent bien à l'épreuve du feu, enfin, tout contribue à en faire une école gaie et attrayante. On y sert des repas pour les élèves qui demeurent loin et des collations pour ceux qui en ont besoin.

Certains petits écoliers sont en dehors des limites de Pittsfield. L'abbé Lavolette et le *bédeau*, tous les matins, vont chacun de leur côté chercher des enfants, jusqu'à sept milles de l'école. N'est-ce pas admirable de la part de ce prêtre qui sacrifie tous ses loisirs pour le succès de cette œuvre, si chère à son cœur: l'éducation des enfants et aussi l'éducation des parents par les enfants? Aussi faut-il ajouter que les paroissiens aiment bien sincèrement le bon et dévoué abbé Lavolette.

Il n'y a pas de doute que, sous peu, Notre-Dame de Pittsfield aura repris son rang parmi les paroisses françaises du diocèse. Et cela, grâce à l'abbé Lavolette, secondé par le Dr Desautels.

En plus de sa magnifique école, la paroisse possède un couvent pour les religieuses, un presbytère pour les prêtres et une belle église. Tous ces édifices sont imposants. La paroisse a aussi deux maisons. Les vicaires sont les abbés Rosario Cantin et O'Day. Tous les deux, avec l'abbé Lavolette, adressèrent des félicitations, en même temps que des vœux de succès, au docteur Desautels, lors du banquet en son honneur. Le docteur Arthur B. Bissillon, autrefois de North Adams, présidait ces agapes.

A Pittsfield, on est donc sur la voie de la renaissance. Les paroissiens sont intelligents et reprendront bientôt le terrain perdu. Les mânes des vieux disparus doivent trépidner de joie au spectacle de ce qui se passe actuellement dans cette paroisse. Ils avaient fait de nombreux sacrifices et ils avaient accumulé des fonds pour l'établissement de cette école paroissiale. Ils savaient que, sans son existence, c'en était fini du français, à Pittsfield. Et ils avaient raison.

Mais la Providence veillait. Au moment où tout allait sombrer, il survint un prêtre et un médecin qui sont en train d'accomplir ce que les premiers paroissiens avaient rêvé: la conservation de la foi et de la langue de leurs enfants.

Ce magnifique exemple de Notre-Dame de Pittsfield prouve ce que peut accomplir une étroite coopération entre un clergé patriote et des laïcs bien disposés.

Si la paroisse franco-américaine de Pittsfield a pu renaitre de ses cendres, il n'y a pas une ville qui ne pourrait pas en faire autant. Mais il lui faudrait un abbé Lavolette, un docteur Desautels et ceux qui les ont suivis. Honneur à ces valeureux défenseurs de la foi et de la langue!

Antoine DUMOUCHEL, M.D., North Adams, Mass.

En Saskatchewan

La Journée de l'Association

Du *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Saskatchewan, numéro du 24 novembre:

Tous les Franco-Canadiens de la province savent ce qu'est la Journée de l'Association. De fait, l'an dernier, l'exécutif a inauguré cette méthode de perception, très efficace, des cotisations individuelles, qui se fait à domicile. Depuis plusieurs années, nos compatriotes du Manitoba ont réussi à maintenir leur Association par ce moyen.

Le succès remporté l'an dernier a dépassé les espérances et est un gage de réussite pour la Journée de cette année. Malgré des circonstances adverses, les Franco-Canadiens, qui ne craignent pas le sacrifice, feront leur possible pour aider un organisme indispensable à leur vie nationale.

Dans le passé, malheureusement trop de Franco-Canadiens ont ignoré cet organisme et son action bienfaisante. Et ce fait s'explique jusqu'à un certain point. Seuls les délégués, ou à peu près, ont eu l'avantage d'assister aux Congrès de l'Association et les délégués, de retour dans leurs régions respectives, ne pouvaient pas attendre tous leurs compatriotes et tout raconter ce qu'ils avaient entendu aux nombreuses séances dont les programmes étaient généralement très chargés. Nous n'ont pu lire les comptes rendus de ces assises nationales, pour la bonne raison que tous ne recevaient pas la *Patriote*. Voilà une raison assez plausible qui expliquerait, il nous semble, l'indifférence d'un trop grand nombre envers l'organisme d'unification des forces françaises en Saskatchewan.

Aujourd'hui, grâce à la *Journée de l'Association*, tous connaissent mieux cet organisme et sont plus disposés à l'aider selon leurs moyens. Les lettres reçues au Secrétariat, qui sont un écho de la première *Journée de l'Association*, et l'accueil chaleureux dont les percepteurs ont été l'objet dans tous les foyers le prouvent de toute évidence. "Continuez, disaient les délégués à l'exécutif le lendemain de la Journée. C'est le système le plus facile et le plus profitable. Tous les gens sont enchantés. Nous sommes bien reçus à peu près partout. Et même ceux qui jusqu'ici n'avaient jamais donné ont fait leur part."

C'est que tous connaissent mieux le travail de l'Association; c'est que tous commencent à comprendre ce qu'elle a fait dans l'organisation de l'enseignement français. Par son Secrétariat, elle suit les écoles, les maîtres et les élèves pour les aider dans leur travail; par son Comité de l'Enseignement elle continue à améliorer les programmes pour rendre meilleure l'heure de français. Le Secrétariat s'occupe de placer nos instituteurs et nos institutrices, de sorte que, chez nous, pas un seul de ceux-ci n'est sans école. Le Secrétariat poursuit avec grand succès l'œuvre des examens annuels, couronnées de distributions de prix, qui par le fait même placent des centaines et des centaines de livres français dans les foyers. Que serait l'enseignement systématique de l'Association? Il serait ce que serait l'enseignement dans les écoles sans le ministère de l'Enseignement public. Or le Comité de l'Enseignement du français est en réalité le ministère de l'Instruction publique du français.

N'aurait-elle à son crédit que cette œuvre que l'Association mérite toute notre gratitude et tout notre appui. Or ce n'est là qu'une des multiples initiatives qu'elle a suscitées, développées et continué à promouvoir, sans faire de bruit, pour le bien des nôtres, sans mentionner le fait qu'elle veille sans cesse pour surprendre et déjouer les menées sournoises du fanatisme, qui ne dort jamais.

L'Association a un champ très vaste. Depuis dix ans, bien des œuvres nouvelles se sont ajoutées à son travail ordinaire. Mais le budget n'a pas grossi. Ce qui paralyse son action. Depuis le commencement de la crise, le budget annuel de l'Association est de \$3,800 et, depuis ce temps, elle ne cesse de comprimer le plus possible les dépenses, mais elle ne peut aller au-delà de certaines limites, sans compromettre l'existence d'œuvres indispensables à notre vie nationale.

Le tableau comparatif de l'Association du Manitoba révèle que son budget annuel est de \$4,000 en chiffres ronds, comprenant un déficit annuel moyen de \$175. On ne peut donc pas accuser l'exécutif de notre Association d'extravagance. Au contraire, il mérite notre admiration pour la somme considérable de bien qu'il accomplit avec des ressources si limitées. Cette admiration ne doit pas rester dans le domaine de la théorie, mais se traduire d'une manière tangible par notre aide pécuniaire. Nous avons pour cela le véritable moyen à notre disposition: la *Journée de l'Association*. Ne lésions pas envers elle, car les services qu'elle nous rend ne pourront jamais se payer à prix d'argent.

Joseph VALOIS, O.M.I.

En Alberta

Avons-nous répondu?

De la *Survivance*, d'Edmonton, Alberta, numéro du 24 novembre:

En prévision de la campagne entreprise pour la conservation et le développement de notre héritage français, Mgr Camille Roy adressait un mot-programme en juin dernier. Il a été souvent répété. Il a été commenté aussi souvent. Pourtant, il ne vaudra qu'en tant qu'on l'aura entendu et qu'on l'aura mis en pratique dans notre vie quotidienne.

Relisons lentement le questionnaire de cet examen de conscience; répondons franchement. Ne nous laissons pas attarder et endurcir, mais, avec fierté, vivons-le donc cet esprit français, au foyer, à l'école et toujours dans notre conduite personnelle.

Par esprit français au Canada ou en Amérique, nous entendons l'esprit français au sens premier, inaliénable, de ses qualités natives, au sens des valeurs morales et intellectuelles qu'il doit à son baptême, à sa formation, à sa culture traditionnelle, au sens de toute cette spiritualité qui lui est propre et qui le fait partout s'épanouir en œuvres de marque française. Nous l'entendons aussi au sens des vertus acquises tout le long des trois siècles de vie canadienne ou américaine, au sens des additions accidentelles, inévitables, précieuses, quand elles ajoutent à nos richesses spirituelles, que procurent à une âme nationale, des influences nouvelles de milieu géographique, des conditions autres de vie économique, sociale, historique.

Or, cet esprit français, avec ses vertus natives et ses vertus canadiennes et américaines, l'avons-nous assez enrichi? L'avons-nous assez préservé des altérations qui pourraient en ternir la force et détruire son originalité? L'avons-nous assez préservé des influences du voisinage ou d'intérêt qui peuvent modifier le génie même de notre race? Cet esprit français qui est nôtre,

est-il assez fier de sa propre valeur, de son passé, de ses droits, de sa mission? Est-ce que, par calcul, par paresse ou par lassitude, il ne se repaît pas quelquefois dans une insouciance engourdie et ne peut-il s'effondrer sur des plus nobles ambitions, où se pourrait évanouir sa vocation elle-même?

L'esprit français n'est-il pas, d'ailleurs, le gardien premier de la langue française? Ce sera pour ne pas garder cet esprit que nous liserons, sous l'influence d'autres idiomes, se corrompe la langue écrite et la langue parlée.

L'esprit français nous a fait tenir avec un soin jaloux nos lois civiles françaises. Qu'en faisons-nous, de cet esprit aujourd'hui, dans notre droit, dans notre jurisprudence, et principalement dans notre législation scolaire?

C'est l'esprit français qui est à l'origine de nos moeurs, de nos traditions. Que deviennent ces moeurs de qualité française, que devient cet esprit dans notre vie individuelle, familiale et sociale?

Joseph VALOIS, O.M.I.

La population de langue française de l'Ouest

De la *Liberté*, de Winnipeg, Manitoba, numéro du 24 novembre:

On sait que d'après le recensement fédéral de 1936, la population de langue française pour les trois provinces de l'Ouest est comprise: Manitoba, 47,683; Saskatchewan, 50,258; Alberta, 38,900.

Voici, par provinces, le nombre de ceux nés dans la province: Québec: Manitoba, 8,518; Saskatchewan, 13,417; Alberta, 12,865. Total, 34,800.

Nés en France: Manitoba, 2,006; Saskatchewan, 2,487; Alberta, 1,521. Total, 6,014.

Nés en Belgique (Wallons et Flamands): Manitoba, 2,894; Saskatchewan, 2,046; Alberta, 1,352. Total, 6,292.

Faits divers

Incendie rue De Bullion

Un incendie a menacé de destruction, hier soir, l'atelier de réparations de Lefebvre Frères, Limitée, machinistes, 986, rue DeBullion. Vers 8 h. 50, une alarme était sonnée; les flammes, qui avaient pris naissance dans un bassin de vieille huile, faisaient rage entre les murs et les plafonds des deux étages inférieurs de l'immeuble, qui en compte trois. Les pompiers, sous les ordres du chef de district intérimaire St-Marie, utilisèrent deux lances pendant une heure avant que les flammes ne fussent maîtrisées.

Accusé de vol

John Crane, 19 ans, sans adresse connue, comparaitra en correctionnelle ce matin sous une accusation de vol à main armée, qu'il aurait commis vers 10 h. 55 dimanche soir. Un individu s'est présenté à un poste d'essence, 2570, boulevard Rosemont, a braqué un revolver sur M. Léo Lapointe, qui était seul, et l'a forcé à lui remettre les \$35 qu'il avait en sa possession.

Qui est le pendu?

Les autorités de la police provinciale ont attiré l'attention du public hier soir sur le cas de l'inconnu trouvé pendu à un arbre, samedi, environ deux milles de Ste-Marie-Salomé. Il s'agit d'un homme que l'on croit être un M. Ducharme venant de Sherbrooke et qui aurait deux sœurs mariées. Il était âgé d'environ 25 ans, mesurait 5 pieds et 7 pouces et pesait entre 115 livres et 120 livres. Il a les cheveux châtain et les yeux bleus. Il portait une chemise brune, un pantalon gris et des caoutchoucs rouges. C'est le détective Joseph Robert qui s'occupe de la cause. On est prié de s'adresser à lui pour renseignements.

Témoignage au procès de Solloway

Toronto, 1er (P. C.). — Cornelius, qui fut pendant un certain temps un employé de la *Solloway Mills Company*, a déclaré hier, au procès d'Isaac-W. C. Solloway, accusé de vols et de recels d'une somme de plus de \$2,000,000, qu'il ne savait pas où est allé l'argent payé par des clients à la compagnie pour des actions achetées à découvert.

Accusés du meurtre de Brochu

Saint-Joseph de Beauce, 1er (P. C.). — Achille Grondin, cultivateur âgé de 42 ans, et la veuve avec qui il se maria il y a cinq semaines subirent tous deux, jeudi, leur enquête préliminaire sous l'accusation du meurtre du premier mari de l'accusée, dont le cadavre a été exhumé et dans les viscères duquel on a trouvé des traces d'arsenic. Ils ont comparu hier devant le magistrat J.-F. Couture, de Sherbrooke.

Des témoins ont déclaré à l'enquête du coroner, qui fut tenue dans le village de Sainte-Méthode, qu'ils avaient vu de l'arsenic à Grondin et que ce dernier avait déclaré que, "si le bon Dieu vient chercher Vilmont, nous nous marierons". Grondin lui-même aurait déclaré avoir "jeté un sort" sur Vilmont Brochu, un chauffeur de taxi qui ne savait ni lire ni écrire.

Importante capture

Aux petites heures ce matin, les membres de l'équipe des vols à main armée de la Sûreté municipale ont appréhendé deux jeunes gens qui sont accusés d'être les auteurs de la tentative de vol à main armée perpétrée, peu après minuit, dimanche matin, dans une station de gazoline, sise au coin nord-ouest de l'intersection des rues St-Alexandre et Dorchester.

M. Roland David, 23 ans, 1130 rue Amherst, a été blessé au cours de cette tentative de vol. Il y reçut une balle de revolver dans le cou. Les deux inculpés ont donné les noms d'Angelo-Antonio Barlettino, 21 ans, sans adresse connue, et Thomas Ryan, 27 ans, sans adresse connue.

Trois personnes blessées

Deux hommes et une femme ont été blessés — la femme grièvement — quand deux autos sont entrées en collision à Caughnawaga à environ 300 pieds du pont Mercier, vers 5 h. 10, hier après-midi. Les victimes toutes résidentes de la réserve indienne ont été transportées à l'hôpital de l'endroit. Elles ont noms: Mlle Anne Montour, 23 ans, M. Woodrow Canadian, 24 ans, et M. Stacey, 26 ans.

Mlle Montour se trouvait dans l'auto conduite par Canadian, Stacey se trouvait seul dans la sienne. Mlle Montour, contrairement aux deux hommes, s'en est tirée avec de graves blessures internes.

Bicycliste tué

Beauharnois, P.Q., 1er. — La police provinciale était hier soir à la recherche d'un chauffard qui a

frappé et grièvement blessé Mlle Blanche Dorr, 17 ans, et demeurant à Melocheville. L'accident est survenu dans l'après-midi du 30. L'auto qui frappa la jeune fille se dirigeait vers Montréal et n'avait qu'un phare allumé.

Il s'avoue coupable

L'accident est survenu un peu en dehors de Beauharnois. Mlle Dorr était montée sur une bicyclette et était accompagnée de sa sœur Margot, 18 ans, qui la précédait également montée sur une bicyclette. Tout à coup, une auto survint, prit soudainement la gauche de la route et frappa Mlle Dorr violemment, la projetant sur le sol. Mais l'auto n'en continua pas moins sa route. Margot Dorr déclara que l'auto en question devait filer à environ 40 milles à l'heure au moment de l'accident.

Destruction de "gobe-sous"

Saint-Jérôme, 1. — Une centaine de "slot-machines" ont été détruites dans le sous-sol du palais de justice ici, hier après-midi, par le major Poirier et le détective Pinsonnault, de la police provinciale. Ces machines avaient été saisies en avril dernier. Douze machines ont été épargnées et ne seront détruites que quand les preuves de culpabilité auront été faites contre leurs propriétaires. Une somme to-

dale de \$500 a été trouvée dans ces diverses machines dont quelques-unes contenaient autant que \$30 chacune.

Appréhendé peu après avoir tenté de commettre un vol à main armée sur un messenger de 16 ans, Roland Cyr, 20 ans, 4549, rue de l'Hôtel-de-Ville, a plaidé coupable devant le juge Monet hier. Sa sentence a été remise à vendredi.

Université de Montréal

L'HEURE DE BIOLOGIE

Le jeudi, 2 décembre, à 5 heures du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. Lionel Daviault, chef du laboratoire au Service fédéral d'entomologie à Berthierville, continuera la série des conférences publiques de biologie générale organisées par l'Institut de zoologie de l'Université de Montréal et sous les auspices de l'ACFAS. Il traitera le sujet suivant: "La vie sociale chez les insectes". (Avec projections lumineuses).

CROISIÈRES AUX PAYS DU SOLEIL

BERMUDES 2 ou 3 départs hebdomadaires du New-York et Boston.
Par paquebot aller et retour — 4 jours en mer \$60.
Avion, aller et retour... \$180.
— en 8 1/2 heures dans chaque sens —
Paquebot et avion... \$130.
● Séjour entre les radeaux — chambre et repas, par jour... \$7.00

ANTILLES — PANAMA — AMÉRIQUE DU SUD

Navires	(N.-Y. de New-York)	(N.-Y. de Boston)	(Hifx. de Halifax)	Départs	Durée (jours)	Prix minimum
Haiti (7)	N.-Y.	2 déc.		11	135.00	
Lady Hawkins (1)	Bt	4 déc.		30-A	205.00	
Lady Hawkins (2)	Bt	4 déc.		16	142.00	
Nerissa (12)	N.-Y.	4 déc.		21	175.00	
Pastores (7)	N.-Y.	9 déc.		11	135.00	
Munargo (8)	N.-Y.	10 déc.		12	125.00	
Martinique (17)	N.-Y.	10 déc.		23	123.00	
Lady Somers (3)	Bt	11 déc.		19-B	166.00	
Lady Somers (4)	Bt	11 déc.		9	88.00	
Fort Townshend (12)	N.-Y.	11 déc.		21	190.00	
Dixie (10)	N.-Y.	15 déc.		14 1/2	97.00	
Columbia (7)	N.-Y.	16 déc.		17	115.00	
M. of Bermuda (6)	N.-Y.	16 déc.		7	80.00	
Lady Drake (12)	Bt	18 déc.		16	142.00	
Colborne (11)	N.-Y.	18 déc.		15	192.50	
Statendam (14)	Hifx	18 déc.		30	166.00	
Champlain (13)	N.-Y.	21 déc.		12	157.50	
Columbus (15)	N.-Y.	22 déc.		12	170.00	
Georgic (16)	N.-Y.	23 déc.		11	130.00	
Pilsudski (5)	N.-Y.	23 déc.		9	97.50	
Saturnia (15)	N.-Y.	23 déc.		13	170.00	
Haiti (7)	N.-Y.	23 déc.		11	135.00	
Rotterdam (5)	N.-Y.	24 déc.		8	92.50	
Transylvania (5)	N.-Y.	24 déc.		8	82.50	
Munargo (8)	N.-Y.	24 déc.		13	135.00	
Virginia (5)	N.-Y.	24 déc.		9	115.90	
Emp. of Britain (18)	N.-Y.	24 déc.		12	187.50	
Lady Rodney (3)	Bt	25 déc.		19-B	184.50	
Lady Rodney (4)	Bt	25 déc.		9	60.00	
Manhattan (14)	N.-Y.	27 déc.		6	77.50	
Berengaria (19)	N.-Y.	28 déc.		5	80.00	
Bremen (19)	N.-Y.	28 déc.		5	85.00	
Nerissa (12)	N.-Y.	29 déc.		21	175.00	
Pastores (7)	N.-Y.	30 déc.		11	135.00	
Hamburg (4)	N.-Y.	31 déc.		4	55.00	
Lady Nelson (1)	Bt	1 janv.		30-A	209.00	
Lady Nelson (2)	Bt	1 janv.		16	142.00	
Emp. Australia (4 et 5)	Hifx	4 janv.		9	110.00	
Q. of Bermuda (4 et 9)	N.-Y.	5 janv.		8	105.00	
Rotterdam (5)	N.-Y.	5 janv.		9	95.00	
Virginia (16)	N.-Y.	5 janv.		11	140.00	
Transylvania (16)	N.-Y.	5 janv.		8	82.50	
Dixie (10)	N.-Y.	5 janv.		14 1/2	97.00	
Fort Townshend (12)	N.-Y.	5 janv.		21	190.00	

A-Bergermont Guyane compris — B-Hébergement Jamaïque compris.
NOMBREUSES AUTRES CROISIÈRES AUTOMNE ET HIVER
LISTE SUR DEMANDE — DIRE DATE PRÉFÉRÉE

DESTINATION ET ENDROITS VISITÉS:

- (1) — Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste-Luce, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane.
- (2) — Ombre ci-dessus jusqu'à Dominique inclusivement.
- (3) — Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
- (4) — Bahamas, Cuba.
- (5) — Bermudes, Bahamas.
- (6) — Haiti et retour.
- (7) — Haiti et retour.
- (8) — Bahamas, Miami, Cuba.
- (9) — Cuba.
- (10) — Nouvelle-Orléans — Hébergement et visites comprises.
- (11) — Porto Rico, Barbades, Trinidad, Guyane et parfors Martinique, Guadeloupe, etc.
- (12) — St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Luce, Barbades, Trinidad.
- (13) — Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Jamaïque, Cuba.
- (14) — Bahamas, Haiti, Jamaïque, Cuba.
- (15) — Cuba, Panama, Jamaïque, Bahamas.
- (16) — Bahamas, Jamaïque, Cuba.
- (17) — Visite de 10 ports d'Haiti.
- (18) — Jamaïque, Panama, Cuba.
- (19) — Bahamas.

VOIR AUTRES ANNONCES DES GRANDS VOYAGES — AMÉRIQUE DU SUD — TOUR DU MONDE —

BILLETS POUR TOUS LES PAYS AU TARIF DES COMPAGNIES

Le Devoir-Voyages

430, Notre-Dame est — Montréal
Tél. BELair

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario, la réalisation et l'interprétation des films des indications que permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France des États-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui réponde aux goûts de chacun.

Nous ne tenons aucun compte dans cette colonne des réclames des exploitants du cinéma; nous nos renseignements sont empruntés aux sources les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne contient aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous n'avons pas cru devoir adopter les cotations morales de la "Centrale Catholique du Cinéma" et de la "Legion of Decency" parce qu'elle ne tiennent naturellement pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants et le travail de la censure provinciale. Nous nous en inspirons cependant, conformément aux directives de l'encyclopédie "Vigilant cura", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et, d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables; il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avertis.

Premières

"Capitol"

IT'S LOVE I'M AFTER — Comédie. Un acteur est l'adoration de l'élément féminin, ce qui lui attire assés de désagréments surtout quand il fait part de ses intentions de se marier. Film qui vaut par les bons mots qui l'entourent. Production Warner Brothers. Interprètes: Leslie Howard, Bette Davis, Olivia de Havilland, Eric Blore. Four adultes.

"Cinéma de Paris"

UN CARNET DE BAL — Une femme veuve recherche près vingt ans ce qui sont devenus ses adorateurs du soir de son premier bal. Elle les retrouve les uns après les autres dans des situations très diverses. Film de Julien Duvivier. Interprètes: Marie Bell, P. Richard, Willy, Pierre Blanchard, Françoise Rosay, Raymond Bernard, Harry Baur, Robert Lyden, L. Jovet. Photo et montage excellents. Œuvre intéressante, elle a remporté le coupe Mussolini à la Biennale de Venise. Pour adultes.

"Orpheum"

DEAD END — Drame social qui se déroule dans les quartiers pauvres de New York et qui tend à prouver qu'un entourage anormal est un foyer de crime et de dégradation. Œuvre forte mais sombre. Ceux qui n'ont pas envie de rire aimeront ce film. Production United Artists. Interprètes: Sylvia Sydney, Douglas Fairbanks, Claire Trevor, Wendy Barrie. Indubitablement pour adultes.

"Palace"

STAGE DOOR — Une jeune fille de la haute société à la recherche d'une carrière entre dans un monde de théâtre, de théâtre, son père s'ingénie à la dissuader et comme moyen, il présente à son fils, un jeune homme, un jeune homme qui a des ambitions, mais n'a pas réussi. Production RKO. Interprètes: Ginger Rogers, Katherine Hepburn, Adolphe Menjou, Gail Patrick, Andrea Leeds, Constance Collier, Lucille Ball et autres. Four adultes.

"Princes"

THE BARRIER — Histoire plusieurs fois adaptée de l'oeuvre de Rex Beach, et qui se déroule dans un centre minier où les gens sont attirés par la soif de l'or. L'intrigue tourne en partie autour d'un mariage difficile à réaliser entre un officier d'armée et une mineuse. Mais tout finit par s'arranger. Le film offre un intérêt certain par la photographie de magnifique extérieurs. Production Paramount. Interprètes: Leo Carrillo, Nan Parker, Otto Kruger, Robert Barrat, James Ellison. Four tous.

"Footlose Heires"

FOOTLOSE HEIRES — Film sans importance et de facture médiocre. Interprètes: Craig Reynolds, Ann Sheridan, Hugh Connelly. Four adultes.

"Saint-Denis"

MONSIEUR PERSONNE — Aventures policières. Film policier où Jules Berry, la vedette évolue comme toujours brillamment. Du mouvement de l'entraîneur du brio. Film de Christian Jaque. Interprètes: Jules Berry, Joséphine Gaele, Marchand, Berley. Four tous.

"Nitchivo"

NITCHEVO — Drame de la mer. Lors- que le sous-marin "Neptune" coule par 30 mètres de fond, les deux officiers qui le commandent restent seuls emprisonnés dans les flancs du navire. Avant que le sauvetage soit effectué, les seconds auront réussi à convaincre son capitaine qu'il n'est pas correct dans ses relations avec la femme de ce dernier qu'il a connue autrefois et que n'importe quel homme qui fait peser sur lui tous les publics; un bel épisode. Le scénario est remarquable. Production Metro-Film, réalisation de J. de Baroncelli. Interprètes: Harry Baur, Marcelle Chantrel, Georges Rigaud, Lisette Lanvin, Jean Max. Pour tous.

Reprises

"Amherst"

ARTISTS AND MODELS — Revue à grand spectacle. L'intrigue est ténue, mais les situations et le dialogue sont divertissants. Nos producteurs ont dépensé une fortune pour tourner ce film dont le coût s'élève à des milliers de dollars. Production Paramount. Interprètes: Jack Benny, Ida Lupino, Richard A. Allen, Gail Patrick, Ben Blue, Judy Canova, Cecil Cunningham, Donal Meek, Hedda Hopper, Martha Raye, le chef d'orchestre André Kostelanetz, Connie Bowser, Louis Armstrong, Sandra Storme, Katherine Kay. Pour adultes.

"Belmont"

WEE WILLIE WINKIE — C'est un réel le Ruyard Kipling qui a fourni la matière du scénario: il s'agit d'un enfant que est banné mais qui offre un certain intérêt. Du fait qu'il est tourné en couleurs. Producteur Walter Wanger. Exécution de modes gigantesques. Interprètes: Warner Baxter, Helen Hayes, Helen Vinson, Mischa Auer et autres. Four adultes.

"Loyal"

THE DEVIL IS DRIVING — Drame dans le monde de l'automobile. Sorte de requête contre les chauffeurs d'auto imprudents. Production Columbia. Avec Richard Dix dans le rôle principal. Four tous.

"Laval"

ACCUSED — Une histoire de meurtre qui se déroule dans un milieu de bouffonne qui va jusqu'à la vulgarité. Une série de méprises et de "gags" qui transportent le spectateur d'un sanatorium à une piste de courses et de la piste de courses au sanatorium à la suite d'un vétérinaire qui pose au médecin. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Réalisation de Sam Wood. Interprètes: les frères Marx, Groucho, Chico et Harpo, Allan Jones, Maureen O'Sullivan. Pour adultes.

"Maison neuve"

LES GAIS LURONS — Comédie musicale française, réalisation de Paul Martin. Un film sans prétention, mais divertissant. Interprètes: Lilian Harvey, Henri Garat, René Clément. Four adultes.

"Tape"

TOPEAK — Adaptation cinématographique de la célèbre comédie satirique de Marcel Pagnol. Vedette: Arnaud.

"Monkland"

YOU CAN'T HAVE EVERYTHING — Comédie musicale: production Twentieth-Century-Fox, réalisation de Norman Taurog. Interprètes: Don Ameche, Tony Martin, Louise Hovick, Charles Win- zler, Arthur Treacher, Rubini, les frères Ritz. Four adultes.

"Mount-Royal"

EXCLUSIVE — Drame avec luttes municipales et rivalités de journaux qui se dé- noue par la victoire du parti de la réforme. Production de l'Empire. Réalisation de direction d'Alexander Hall; film Paramount. Interprètes: Fred MacMurray, Frances Farmer, Charles Bickel, Lloyd Boy- holden, Ralph Morgan, Frank Bruno, Chester Clute. Four adultes.

"Sling and Harp"

SING AND HARP — Comédie musicale, au cours de laquelle, entre des pièces jouées par des orchestres, les spec- tateurs assistent aux efforts de deux agents de publicité qui se disputent pour s'envoyer d'importants contrats d'annonce. Production 20th Century Fox, dirigé par Ja- mes V. H. Hutton. Interprètes: Tony Martin, Leah Ray, Joan Davis, Chick Chandler. Four tous.

"Orleans"

Même programme que le "Mont-Royal".

"Outremont"

Même programme que l'"Empress".

"Papineau"

VARSITY SHOW — Comédie musicale. Une de plus, mettant en vedette Fred Waring et son orchestre célèbre, les Pen- nells, Charles Bickel, Lloyd Boyholden, Ralph Morgan, Frank Bruno, Chester Clute. Four adultes.

"Parole Racket"

PAROLE RACKET — Roman policier: comment un agent s'y prend pour mettre à jour les abus commis par les commis- sés de publicité des journaux pour en- visager les prisonniers qui le méritent. Interprètes: Paul Kelly, Rosalind Keith, Thurston Hall, Gene Morgan. Four tous.

"Regent"

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui permet à la patineuse scandinave Son- ja Henle de déjouer les tentatives de séduction de Twentieth-Century Fox. Interprètes: Sonja Henle, Tyrone Power, Ar- thur Treacher. Four tous.

"The Lady Eve"

THE LADY EVE — Comédie qui porte sur les problèmes conjugaux et sur le divorce: le mari essaie de chercher un nouvel amour et découvre un nouveau monde. Production Twentieth-Century Fox, réalisation d'Eugene Ford. Interprètes: Gloria Stuart, Four tous.

"Messieurs les Ronds de Cuir"

MESSIEURS LES RONDS DE CUIR — Comédie satirique qui nous peint le mi- lieu fonctionnaire de l'œuvre bien connue de Georges Courteline réalisée par Yves Mirande. Interprètes: Lucien Bar- roux, Pierre Larquey, Saturnin Fabre, Si- gisbert, Jean Tissier, Arletty, Lurville, Roger Duchesne, Josette Day.

"Ridito"

SOULS AT SEA — Histoire nous rap- portant à l'époque où les navires de guerre se battent sur les mers, et basé sur un procès célèbre tenu en 1840 au sujet d'un naufrage pour lequel le capitaine du navire avait été trouvé coupable d'hom- cid involontaire. Ce film contient de belles scènes marines. Interprètes: Gary Cooper, George Raft, Frances Dee, Henry Wilcoxon, Robert Barrat, Virginia Weid- ner et autres. Four adultes.

"Talen"

TALLEN — Film qui raconte les moyens que prennent les firmes de Hollywood pour découvrir de nouveaux ta- lents. Interprètes: Jeanne Madden, Do- nald Woods, Rosalind Marquis. Four tous.

"Rivoli"

NIGHT MUST FALL — Etude psycho- logique d'un maniaque assassin. Le réa- lisateur Richard Thorpe a su créer une atmosphère de sombre rédemption et ma- nager l'intérêt. Interprètes: Robert Mon- gomery, Rosalind Russell, Dame May Whitty, Alan Marshall, Merle Tottenham. Four adultes.

"Mr. Dodd Takes the Air"

MR. DODD TAKES THE AIR — Histoire plaisante d'un chanteur de petite ville qui obtient de faire valoir ses talents à la radio, mettant en vedette Kenny Baker, que l'on a entendu souvent à la radio l'an- dernièrement. Producteur Warner. Interprètes: Kenny Baker, Frank McKuak, Alice Bran- dry, Gertrude Michael et autres. Pour tous.

"Rosemount"

KNIGHT WITHOUT ARMOR — Evasion d'une comtesse et d'un espion anglais, à travers l'Europe envahie par la Révolu- tion Russe. Certains des passages les plus dramatiques de ce film dépendent de la poursuite de complot et de réalisa- tion de son directeur Alexander Korda. Production United Artist (London Films). Interprètes: Robert Donat, Mariene Die- trich. Four adultes.

"Ever Since Eve"

EVER SINCE EVE — Histoire d'amour qui doit recourir à la classique métamor- phose d'une secrétaire en jagore et sa- sans charme en une jeune fille redeve- nue soudain délicieusement à la page. Production Warner Brothers Cosmopolita- n, dirigée par Lloyd Bacon. Interprètes: Marlon Davies, Robert Montgomery, Frank McHugh, Patry Kelly, Allen Jen- kins, Louise Fazenda. Pour tous.

"Seville"

Même programme que le "Rivoli".

"Snowdon"

ARTISTS AND MODELS — Voir "Am- herst".

"Stella"

MOISE ET SALOMON, PARFUMIERS — Histoire de deux israélites lancés dans le commerce de la parfumerie dont la nièce est courtisée à l'insu de ses parents adop- tifs par un comte. De là toute une série de situations amusantes. Fine co- médie où l'esprit jaillit comme de source. Vedette: Albert Préjean. Pour tous.

"Bete aux Sept Manteaux"

LA BÊTE AUX SEPT MANTEAUX — Film d'aventures policières. L'intrigue est ténue et la mise en scène con- ventionnelle. L'histoire est un film de ténor ne se dément pas. Réalisation de Jean de Limur. Interprètes: Jules Berry, Robert Donat, Robert Berley, Roger Kar- Még Lemonnier, Roger Karl.

"Strand"

THINK FAST, MR. MOTO — Roman po- licier: les exploits d'un limier japonais, M. Moto, emule de Charlie Chan, qui n'en est pas véritablement, dans ses débuts. Production Twentieth-Century-Fox, réa- lisation de Norman Foster. Interprètes: Peter Lorre (M. Moto), Victor J. Stone, Thomas Beck, Sig Ruman. Four tous.

"That Certain Women"

THAT CERTAIN WOMEN — Voir "Fran- çais".

"System"

SLAVE SHIP — Ce drame sombre et les scènes de carnage succèdent aux scènes de brutalité évoquant les temps des pirates des négriers de jadis. Production Twentieth-Century-Fox, réalisation de Tay Garnett. Interprètes: Warner Ba- ster, Wallace Berry, Elizabeth Allen, Mi- ckey Rooney, George Sanders, Jane Dar- well, Robert Taylor, et autres. Pour tous.

"We Have Our Moments"

WE HAVE OUR MOMENTS — Roman policier qui ne vaut que par ses scènes comiques. Interprètes: Sid Eick, Ed- mes Dunn, Mischa Auer, David Niven. Four tous.

"Verdun-Palace"

THE EMPEROR'S CANDLESTICKS — Piquante chasse à l'espion, au cours de laquelle au milieu de somptueux décors, l'amour vient comme à plaisir embrouil- ler les pistes, et sauver les deux héros de la main. D'après une oeuvre du mé- rite de la baronne Orczy, publiée en 1900. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Direction George Fitzmaurice. Interpré- tés: William Powell, Louise Rainer, Frank Morgan, Maureen O'Sullivan, Robert Young, Henry Stephenson. Four tous.

"Slim"

SLIM — Une histoire simple et raison- nable qui se passe dans le monde des électriciens qui risquent leur vie tous les jours pour réparer les lignes de transmis- sion. Production Warner, réalisation de Ray Enright. Interprètes: Pat O'Brien, Henry Fonda, Margaret Lindsay, Stuart Erwin, J. Farrell MacDonald. Four tous.

"Westmount"

Même programme que le "Regent".

Quatre nouveaux juges de la province de Québec

M. Paul Mercier nommé juge doyen de la Cour de circuit du district de Montréal, en remplacement de feu le juge Archambault — M. Alphonse Décarly devient juge de la Cour supérieure à Montréal et MM. Alfred Savard et Caron Pratte, juges de la Cour supérieure à Québec

Ottawa, 1er (D.N.C.) — M. Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire et ministre de la Justice, a annoncé hier après-midi, après la séance du cabinet qu'il avait prési- dée, la nomination de quatre nou- veaux juges de la province de Qué- bec: M. Paul Mercier, juge doyen de la Cour de circuit du district de Montréal; MM. Alfred Savard et Caron Pratte, tous deux de la ville de Québec, ainsi que M. Alphonse Dé- carly, de Montréal, juges puînés de la Cour Supérieure de la province de Québec.

En même temps M. Lapointe a annoncé que les démissions de MM. Pierre Bouffard et Emile Gelly, tous deux juges puînés de la Cour supé- rieure de la province de Québec, avaient été acceptées. "M. Paul Mercier, qui vient d'être nommé juge de la Cour de circuit du district de Montréal, est le fils de feu le juge W. Mercier de la Cour supérieure de Québec. M. Paul Mercier remplacera à la Cour de circuit M. le juge J.-A. Archambault, décédé récemment. M. Mer- cier était député de St-Henri depuis 1921.

Un Office de recherches scientifiques

Chez les vétérinaires Au ministère provincial du commerce

Québec, 1 (D.N.C.) — M. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie, et des Affaires muni- cipales, a annoncé, hier après- midi, que, dans quelques semaines, un office de recherches scientifi- ques sera greffé au ministère pro- vincial du commerce. Cet organi- sme sera composé d'une douzaine d'hommes de science, recrutés dans le personnel enseignant de nos universités. Ces messieurs ne retireront d'abord aucun émolu- ment. Leur travail sera bénévole parce qu'on n'aura pas recours à leurs services continuellement. "Aujourd'hui encore, a dit le mi- nistre, "quelqu'un nous a demandé si nous pouvions organiser une plantation pour retirer de l'huile de menthe".

Médaille de la Vierge

Paris, 30 (P. C.-Havas). — "No- tre-Dame de France, gardez-nous la paix", tel est l'emblème d'une mé- daille que vient de faire frapper le Pèler Reviers de Manun pour pro- longer le témoignage du pavillon pontifical de l'Exposition universel- le, dont il fut le commissaire gé- néral. Reproduction partielle de la statue de Marie qui dominait et proté- geait toute l'exposition, la médail- le montre le buste de la Vierge avec ses bras levés, qui présentent Jésus. La statue est l'oeuvre du sculpteur catholique Roger de Villiers. Les vi- siteurs de l'exposition ne parent apercevoir dans les airs que son harmonieux élan, qui faisait con- traste avec la forme orgueilleuse des monuments voisins.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et acci- dents, chèques de voyages, passeports.



LES PROBLÈMES du Trafic DANS LES GRANDES CITÉS,

remontent à la plus haute antiquité. Rome sous les Césars — Londres sous Charles II — toutes les villes importantes — durent en chercher la solution.

TOUTEFOIS, aucune des grandes villes des temps anciens ne connut une circulation aussi intense que celle qui congestionne les artères principales des métropoles modernes. Et même aujourd'hui, il est peu de grands centres qui, comme Montréal, doivent de plus surmonter les difficultés occasionnées par les rigueurs de l'hiver et les côtes nombreuses.

La stricte observation des règlements de la circulation, tels qu'établis pour l'avantage de tous, réduirait au minimum les retards et les dangers qui menacent tous les usagers de la rue.

Les rues sont censées servir à la libre circulation de tout le monde, et quiconque interrompt inutilement cette circulation accroît les risques d'accidents et nuit à ses concitoyens.

QUAND LES VOIES SONT LIBRES, 800,000 USAGERS QUOTIDIENS DU TRAMWAY PEUVENT VOYAGER SANS RETARD

SE LEVAIT AVEC DES MAUX DE TÊTE

Maintenant frais et dispos chaque matin

Voici un homme qui se réveillait le matin avec un gros mal de tête. Mais vint le Kruschen, qui changea tout cela. Lisez plutôt ce qu'il écrit: "J'avais l'habitude de me réveiller le matin avec un gros mal de tête. Il y a environ un an, je commençai à prendre régulièrement des Sels Kruschen. Aujourd'hui, je me lève frais et dispos et je puis faire ma journée de travail sans éprouver de fatigue. Je n'hésite pas à recom- mander Kruschen à quiconque souf- fre de maux de tête et de constipa- tion ou désire éprouver la sensation d'une vitalité nouvelle. J'ai bien l'intention de continuer à prendre Kruschen jusqu'à la fin de mes jours." — E. P.

Les maux de tête sont presque toujours le résultat d'un estomac dérangé ou de la présence dans le système de matières en stagnation qui empoisonnent le sang. Faites disparaître ces poisons, empêchez-les de se former de nouveau et vous n'aurez plus à vous inquiéter. Si c'est exactement ainsi que les Sels Kruschen apportent aux maux de tête un soulagement prompt et durable.

Principes et faits en histoire

Ou "Etat idéal et Etat canadien et séparatisme"

Par le R. P. Georges Simard, O. M. I., de l'Université d'Ottawa.

Comme les cartes sont mêlées au pays de Québec! Nous devons savoir gré à des hommes tels que vous lorsqu'ils s'efforcent de faire descendre un peu de lumière sur ces difficiles problèmes. Le séparatisme devient une théorie chère aux jeunes et à quelques autres qui, le sont moins et qui sont censés avoir dépassé l'âge de l'emballage. Merci à vous d'avoir si clairement exposé à ce sujet la vraie doctrine". (Témoignage d'un juris- te éminent).

Brochure in-octavo, en vente au Devoir, 430, Notre-Dame est.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

1 sou le mot, 25c minimum comp- tant. Annonces facturées, 15c le mot, 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVI- CES, ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIAN- CEMENTS, PROCLAMA MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par inser- tion.

Solliciteurs demandés

Solliciteurs demandés pour toutes les régions de la province. Ecrire donnant âge, expérience, références et rétribution attendue (spécifier si on a voiture) à Case 49, le "Devoir". J.N.C.

SERVICE DE TRAINS AMÉLIORÉ

Maintenant en vigueur entre MONTREAL et CHICOUTIMI

Table with 4 columns: Lire de haut en bas, SERVICE QUOTIDIEN, Lire de bas en haut, Arr. Dépt. Arr. Dépt.

Maintenant en vigueur entre MONTREAL et VAL D'OR

Table with 4 columns: Lire de haut en bas, Tous les Jours, Lire de bas en haut, Tous les Jrs

CANADIEN NATIONAL

Remplacements complets dans les horaires en vigueur ou auprès des Agents.



AU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3e centenaire de Montréal à l'affaire "Gagalas"

Le tunnel de la Côte Saint-Paul — Le bill de Montréal — L'Office d'initiative économique — Le rapport de la police sur l'affaire du "New East End Garage"

Au cours de sa longue séance d'hier le conseil a, entre autres choses, adopté les motions suivantes:

Evaluation et amélioration

Attendu que, par le statut 1 George VI, chapitre 53, toute corporation peut décréter, par résolution, que la plus-value donnée à un immeuble par les réparations ou améliorations faites en vertu de la loi fédérale dite "Loi garantissant des emprunts pour réfections de maisons, 1937", ne sera pas imposable durant la période que la corporation déterminera, mais qui ne devra pas excéder cinq ans.

Attendu que, en vertu du chapitre 52 du même statut, la loi des cités et villes a été amendée de façon que l'évaluation municipale d'une maison réparée ou reconstruite puisse être maintenue, pendant une période n'excédant pas cinq ans, à la valeur portée au rôle d'évaluation lors du commencement des travaux de réparation ou de construction, pourvu que ces réparations ou cette reconstruction n'augmentent pas le nombre des logements contenus dans ladite maison, cette disposition devant s'appliquer à toute corporation municipale, qu'elle soit régie par une loi générale ou spéciale;

Proposé par l'échevin Lesage, que le comité exécutif soit prié de prendre des mesures nécessaires pour faire bénéficier, pendant cinq ans, des dispositions ci-dessus mentionnées tout propriétaire qui se serait déjà prévenu ou qui se prévaudrait à l'avenir des avantages que comporte la loi fédérale garantissant des emprunts pour réfections de maisons.

Les associations de charité et les secours aux chômeurs

Attendu que, le 23 mars 1937, une proposition était adoptée par le Conseil à l'effet de prier le Comité exécutif de prendre les mesures nécessaires pour que soient remboursées aux associations de charité les sommes qu'elles ont appelées à verser pour venir en aide aux chômeurs à partir du moment où ils ont une demande de secours jusqu'à ce que cette dernière ait été agréée, lesdites sociétés ne pouvant faire face à cette dépense sans que d'autres nécessités souffrent et cette pratique étant d'autant moins justifiable que la Division du Chômage en arrive, dans de nombreux cas, après enquête, à la conclusion que les chômeurs en question ont droit aux secours directs;

Attendu que la situation financière des sociétés devient de jour en jour plus précaire et leur permet, moins encore aujourd'hui que lors de l'adoption de la proposition ci-dessus mentionnée, de soutenir les personnes que la Division du Chômage refuse de placer ou de replacer, suivant le cas, sur ses listes de secours avant d'avoir examiné leur cas;

Attendu que seules les décisions prises dans le sens ci-dessus mentionné par la Division du Chômage créent le grand embarras où se trouvent les associations de charité;

Proposé par l'échevin Dupuis, appuyé par l'échevin Bélanger, que le Comité exécutif soit de nouveau prié de faire en sorte que toute somme que les associations de charité auront versée à des personnes temporairement privées de secours et reconnues en définitive comme ayant droit leur soit remboursée sans délai à même les fonds d'assistance-chômage.

Et une autre motion sur le même sujet;

Proposé par l'échevin Segler, appuyé par les échevins McKenna et Layton, que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de payer les déficits des trois organisations suivantes, savoir: Fédération of Jewish Philanthropies, environ \$14,000; Financial Federation of Catholic Charities, environ \$18,000, soit approximativement \$49,000, qui proviennent du fait que certaines ont dû aider des personnes qui auraient dû être assistées par secours directs, et que ledit comité soit également prié, ainsi qu'il est permis par la loi, de capitaliser cette somme et de l'inclure dans le prochain règlement de secours directs.

Le tunnel de la Côte Saint-Paul

Attendu que, en vertu de la loi 21, George V, chapitre 124, telle que modifiée par la loi 22 George V, chapitre 106, il est loisible à la cité d'emprunter une somme de \$7,000,000 pour la construction, en même temps ou successivement, d'un tunnel sous le canal Lachine, à la rue Wellington, et d'un autre tunnel sous le même canal, aux environs du pont de la Côte Saint-Paul, à la rue de l'Église, ou, à sa discrétion, d'un seul de ces tunnels;

Attendu que le tunnel de la rue Wellington qui est déjà construit ne dessert de façon pratique qu'une partie de la population; Attendu qu'il est urgent qu'un autre tunnel soit construit aux environs du pont de la Côte Saint-Paul, afin d'établir des communications plus faciles et plus rapides entre les territoires situés sur les côtés nord et sud dudit canal Lachine, surtout à l'époque où les eaux de ce canal gèlent, alors que devient très difficile la circulation entre Montréal, le quartier Saint-Paul et les municipalités situées de l'autre côté dudit canal;

Attendu que ladite loi 21 George V, chapitre 124, autorise la cité à faire, avec le gouvernement fédéral et la Compagnie des Tramways de Montréal, toute convention qu'elle jugera à propos, afin d'obtenir de l'un ou de l'autre, ou des deux, une contribution en deniers pour lui aider à payer le coût de cette entreprise;

Le bill de Montréal

Attendu que le premier ministre de la province de Québec a annoncé dernièrement que la session de la Législature provinciale s'ouvrira le 26 janvier prochain;

Attendu qu'en fournissant cette information aux journaux il a invité les corporations et individus qui auraient des bills à présenter de faire diligence;

Attendu qu'il est opportun que ce conseil soit informé par S. H. le maire si la cité doit ou non présenter un projet d'amendement à la charte à la prochaine session;

Célébration du IIIe centenaire

Attendu qu'à la dernière session de la Législature provinciale, la cité de Montréal a été autorisée à entreprendre l'étude d'un projet pour une célébration convenable du 300e anniversaire de la fondation de Montréal en 1642;

Attendu qu'il y a plusieurs reprises depuis, S. H. le maire a promis que ledit projet serait mis incessamment à l'étude et que la commission devant être chargée de cette étude n'est même pas encore nommée;

Attendu que S. H. le maire a convoqué, il y a plusieurs mois déjà, un groupe de citoyens à l'hôtel Mont-Royal pour les inviter à se joindre à lui dans le but de mener à bonne fin ce projet;

Attendu que, depuis cette réunion, tenue il y a plusieurs mois déjà, rien n'a été fait pour hâter la réalisation du projet et que même aucune commission n'a été nommée à cet effet;

Attendu que les journaux et le public s'étonnent de la lenteur qui se manifeste à ce sujet et réclament de l'action;

Proposé par l'échevin Bray, appuyé par l'échevin Dubreuil, que S. H. le maire soit prié de donner suite le plus tôt possible aux promesses qu'il a faites il y a un an d'entreprendre immédiatement l'étude d'un projet pour la célébration du 3e centenaire de Montréal ou, dans le cas où il ne jugerait pas à propos de le faire, qu'il fournisse à ce conseil les raisons pour lesquelles il ne veut pas nommer telle commission;

Pour que les autres municipalités contribuent

Attendu que la Cité de Montréal, depuis de nombreuses années, est appelée à payer seule le coût des constructions importantes, telles que construction de chaussées, de viaducs, de ponts, etc., dont se sont trouvés à bénéficier, parfois dans une large mesure, les municipalités faisant partie de la Commission Métropolitaine;

Attendu que l'ouverture d'une voie à grande circulation, dans le nord de la ville, telle que prévue par les amendements à la charte adoptés à la dernière session de la Législature provinciale, sera incontestablement très profitable non seulement à la Cité, mais aussi aux autres municipalités constituant le territoire métropolitain;

Qui a fait fermer l'eau?

Attendu qu'un ordre a été donné à un certain employé de la cité de fermer l'eau à la boutique de M. A. Pelletier, 2012 rue Cuveliers;

Proposé par l'échevin Dubreuil, que le comité exécutif soit prié de faire savoir au conseil, dans le plus bref délai possible, qui a donné cet ordre et quel est l'employé qui l'a exécuté;

L'affaire "Gagalas"

Voici le rapport de la police sur l'affaire "Gagalas": (COPIE) SERVICE DE LA POLICE Hôtel de Ville

Montréal, le 15 nov. 1937. Me Honoré Parent, c.r., Directeur des Services, Hôtel de Ville.

Cher Monsieur: Pour faire suite à la résolution du Conseil en date du 12 octobre 1937, demandant un rapport sur l'affaire du New East End Garage, rue Berri, voici les renseignements que je suis en mesure de vous fournir à ce sujet:

Vers 3 heures a.m., dans la nuit du 14 au 15 décembre 1936, le lieutenant Coulombe, qui était en charge d'une équipe de surveillance de nuit, reçut un ordre de la radio-police de se rendre au poste N 14; il s'y rendit aussitôt, accompagné des sergents-détectives Héту, Hamel et Dubuc.

Ils rencontrèrent à M.M. Jules Gratton, 1341c, rue Berthier, et Jean Lenu, 2006, rue Dorchester, qui leur donnèrent l'information suivante: "Ils avaient vu qu'un New East End Garage, un embarcadere, un homme inconscient dans une voiture Essex Sedan, licence N 44272, et que les occupants de cette voiture ont déposé l'homme inconscient à l'angle des rues Rivard et Laurier et, comme ils regardaient pour un constable, une autre machine dont ils n'ont pu prendre le numéro de licence ramassa l'homme blessé et s'en alla avec".

Sur cette information, les officiers ci-dessus mentionnés se rendirent au New East End Garage pour faire enquête sur l'information qu'ils venaient de recevoir.

Vers 3 h. 15 a.m., les constables Belleville et Lagacé, de la radio-police n 25, reçurent l'ordre de se rendre à l'angle des rues Rachel et Berri pour disperser un rassemblement. Arrivés à cet endroit, ils constatèrent qu'il n'y avait plus personne et se rendirent en face du New East End Garage où ils virent quelques hommes à la porte.

Comme ils étaient à s'informer auprès de l'un de ces hommes s'il n'avait pas eu connaissance d'un rassemblement dans les environs, le propriétaire du garage sortit et leur demanda de faire sortir les hommes qui étaient dans son garage, ajoutant qu'il avait loué l'espace pour 500 machines et non pour 400 personnes. Il fit la remarque, aux constables ci-dessus mentionnés, qu'il craignait de la bataille et qu'il avait entendu dire que quelqu'un s'y était battu avant son arrivée. Un employé du garage montra alors aux constables un endroit de ce garage où il y avait un peu de sang sur le plancher.

Les constables demandèrent alors qui était en charge des machines et des individus qui étaient dans ce garage et on leur indiqua un nommé St-Germain.

Une figure trop méconnue: le Père Labat

Le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., brosse un vigoureux tableau de la vie aventureuse et de l'oeuvre de ce Dominicain du 17e siècle qui fut, dit-il, un grand naturaliste, méritant la survie davantage que Bernardin de Saint-Pierre, et presque autant que Buffon — Incomparable mémorialiste

A la Société d'Etude et de Conférences

A sa séance régulière d'hier après-midi, tenue dans le salon du Prince de Galles, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de Mme Roméo Boucher, la Société d'Etude et de Conférences, avait comme hôte d'honneur le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., Couvent dominicain de Notre-Dame-de-Grâce. Le Père Lamarche a évoqué avec vigueur l'esprit la figure originale d'un membre de son Ordre, le Père Labat, mémorialiste remarquable, naturaliste, qui, dit-il, mérite la survie davantage que Bernardin de Saint-Pierre et presque autant que Buffon.

Le Père Labat, mémorialiste

Le conférencier nous présente son héros le Père Labat — non devenu rare, dit-il, mais fait sonner le final à la façon du Midi — comme un puissant observateur de la nature et des hommes, en même temps qu'un mémorialiste accompli. Il le montre aussi comme un original dont il ne croit pas qu'on ait jamais pu tirer des copies.

Né à Paris en 1664, il entra jeune encore dans l'Ordre de St-Dominique. Il enseigna durant quelques années la philosophie et les mathématiques à Nancy. Mais ce ministère restreint ne pouvait combler un être aux possibilités si diverses, voyageur-né, comme la postérité s'en rendra compte, et doué d'une curiosité insatiable, universelle, avec une puissance d'emmagasinement tenant du prodige. Il obtint la permission de passer aux Antilles, où l'Ordre et la Cour ont établi des Missions. Plus tard un séjour de quelques mois en Espagne et de sept ans en Italie lui permit de livrer deux séries de mémoires ou large part sera faite aux travers de l'époque, sans négliger ceux de ses confrères.

Le Père Labat, ironiste

Un souvenir en passant. Au Couvent de Cadix, l'hospitalité paraît revêcher, la propriété absente, le confort inconnu. Ceci ne fait pas l'affaire de notre voyageur, revenu des îles avec son hamac, par horreur des insectes trop familiers. Il insiste pour aller loger en ville, au viif mécontentement du Prieur. Ce fut un duel de politesse comme il arrive assez souvent quand les relations sont tendues. "Il consentit avec peine à ma démarche et me pria de loger au moins chez quelque cavalier, ce que je n'eus pas beaucoup de peine à lui promettre, la chose étant fort facile dans une ville où tout le monde est cavalier. Il me fit apporter du chocolat. Après l'avoir pris, je lui fis la révérence et me retirai, je mis un demi-louis d'or sur la table.

Le Père Labat, curé Pendant deux ans, il y déploya un zèle religieux à toute épreuve, se donnant à ses ouailles sans distinction de qualité ni de race, et surtout sans ménagement de sa personne. La visite des malades comportait parfois de graves dangers, vu la persistance d'une maladie contagieuse, le mal de Siam, ainsi nommée de son lieu d'origine, et le plus souvent mortelle. Le missionnaire-curé, en dépit de ses bravades, sera touché à son tour. Mais cette maladie conformiste à des symptômes et effets qui diffèrent avec chaque personne: elle devra donc se conformer au tempérament du P. Labat: deux fois atteint, deux fois guéri.

On a prétendu que le P. Labat avait étudié sous Vauban. En tout cas son talent d'ingénieur, comme ses aptitudes aux affaires, furent vite reconnus. Il devra, contre son gré, quitter ses paroissiens pour aller creuser des canaux, établir des retranchements à la Guadeloupe. Plus tard, en 1704, c'est de l'intérieur de ces fortifications qu'il tirera le canon contre les Anglais. Un même travail s'impose à la Martinique où il accepte en plus la charge de procureur-général des Missions dominicaines. Il aura à ce dernier titre plus d'une réforme à opérer. Le sucre brut tenant lieu de monnaie d'échange dans les îles, tout ce qu'on achetait pour la subsistance et le reste, se payait en livres de sucre au prix courant; ce qui donnait lieu à un usage immodéré du crédit. Notre économiste sera quitte pour inventer un nouveau moulin à sucre, et un nouveau procédé de fabrication encore partiellement d'usage aujourd'hui.

Le Père Labat naturaliste Entre temps, il multipliait les observations et les expériences de tout genre. Tout cela est consigné dans un ouvrage en six tomes: Voyage aux îles d'Amérique, publié trente années plus tard et dont les savants nous garantissent l'exactitude et la probité. L'ordre chronologique est observé d'un bout à l'autre avec des digressions en nombre, de sorte que ces mémoires ont l'allure reposante sans la forme étriquée du journal. Et tout y passe: les généalogies familiales aussi bien que la flore et la faune de ces pays. Ils contiennent la description appuyée, caressée, de toutes les essences forestières, des arbustes colorants: le roucou et l'indigo, du manioc, destiné à remplacer le pain, de la patate, que l'auteur veut importer en France, des plantes médicinales et des herbes potagères, de tous les arbres fruitiers, des oiseaux et des fleurs, sans oublier les transformations de la canne à sucre, ni les récits de chasse et de pêche où l'aventure cède le pas à l'érudition. Fidèle au décret pas pour décrire, mais pour renseigner.

Les "habitants" N'empêche que tout cela se déroule avec la souveraine aisance, la richesse et la propriété verbales des écrivains du XVIIIe siècle commencent. Ces mémoires sont un musée de la parole, ils fourmillent de ces vieux vocables dont Rabelais déclare qu'il faudrait "les mettre en réserve dedans l'huile". On y apprend que le terme "habitant" s'appliquait au colon qui, après trois années de service, obtenait des compagnies ou du Roi une concession de terrain. Il prenait alors ce nom pour n'être plus confondu avec les serviteurs, les hommes à gages. La même chose dut se produire chez nous, le synchronisme étant parfait, la langue identique. Ce titre d'habitant signifie donc, ni plus ni moins, pour un travailleur de la terre, l'exemption ou l'expiration du service agricole, avec l'entière disposition de sa personne et de son temps. C'est pure tautologie de prétendre qu'il signifie simplement: habiter le sol.

Le conférencier termine en souhaitant qu'une société savante édite ce merveilleux ouvrage, devenu de plus en plus rare, et contribue de la sorte à glorifier un grand naturaliste méritant la survie davantage que Bernardin de Saint-Pierre et presque autant que Buffon.

Après avoir obtenu un mandat de perquisition de la Cour du Recorder, le capitaine Sévigny, accompagné des capitaines-détectives Pelletier et McCoy avec une vingtaine d'agents, se sont rendus au New East End Garage, où ils rencontrèrent le propriétaire et une vingtaine d'individus qui furent fouillés sans qu'on ait rien trouvé d'anormal. Dans le garage, ils constatèrent qu'il y avait quelques bouteilles cassées sur le plancher.

Comme nous avions eu l'information que quelqu'un avait été battu dans ce garage et transporté ailleurs, le bureau de la Sûreté continua son enquête pour découvrir l'identité de la victime et de son agresseur.

Le 18 décembre, nous avons fait venir au bureau de la Sûreté Emile Martin, Léo Brotherton et André Rossi qui étaient tous trois dans le garage, ce soir-là, pour les interroger sur ce qui s'y était passé dans la nuit du 14 au 15 décembre.

Tous trois déclarèrent que Gérard Tremblay était l'homme qui avait battu la victime dans le garage et que le blessé était dans une chambre à Montréal. Ils nous informèrent de plus que ledit blessé était un ami de Tremblay et qu'il ne porterait pas plainte contre ce dernier.

Après avoir poursuivi nos recherches, nous avons appris, le 22 décembre 1936, que la victime était dans une chambre de la rue Sanguinet mais il nous fut impossible de nous procurer l'adresse exacte. Quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 25 décembre, nous avons de nouveau entrevu Léo Brotherton, qui nous déclara que les blessures de la victime n'étaient pas graves et il nous affirma que ladite victime ne porterait jamais plainte contre qui que ce soit parce qu'ils étaient tous des amis ensemble. Il nous dit, de plus, que le nom de la victime était Biendeau ou Lagacé.

Nous ne connaissons pas la victime, nous ne l'avons jamais vue et nous n'avons jamais, non plus, reçu aucune plainte de sa part.

Nous avons, tout de même, poursuivi nos recherches mais n'avons pu recueillir aucune autre information qui aurait pu nous aider à obtenir une conviction contre le dénommé Tremblay, supposé agresseur en cette affaire.

Arriez-vous l'obligeance de soumettre ce rapport au Conseil de Ville, à sa prochaine séance.

Votre tout dévoué, (Signé) Fernand DUFRENE, Procureur du Service de la Police.

POUR CONSERVER NOTRE HERITAGE FRANÇAIS par Mgr Camille ROY Brochure de 186 pages, format bibliothèque. En vente au prix de 75 sous franco au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430 Notre-Dame est, Montréal

Mc Nish's DOCTORS' SPECIAL IMPORTED SCOTCH Whisky DISTILLÉ ET MÉLANGÉ EN ECOSSE 26 oz. \$2.50 - 40 oz. \$3.75



L'Orgue Northern-Hammond convient pour toutes les églises

Prix à compter de \$1995 à Montréal

LA COMPAGNIE Northern Electric LIMITÉE Dépt. 55 1261, RUE SHEARER Montréal 50-456P

ABBEY'S POUR L'INDIGESTION "La plus belle chose du monde" Au "Devoir", un roman de Michelle Le Normand, 250 pages, \$1.00 franco

Quatre adolescentes partent avec enthousiasme à la conquête de la vie: partant pleines d'espoir et d'entrain, et jeunes filles, promettant leur joie, leur amour de l'amour, dans le Montréal de 1818, 1919, 1920, etc... L'atmosphère est ressuscitée avec chaleur et vérité; les personnages imaginés, paraissent réels; peu de coups de théâtre; une trame humaine et vraisemblable, qui touche parfois à la grande émotion; des sentiments d'abord jeunes et légers; puis de véritables amours, comportant autant de souffrance que de bonheur. L'amitié liée au couvent, au moment de leur intérêt palpant pour les cours de littérature et pour le professeur de littérature, subsiste tout le long du livre, malgré les circonstances adverses, les séparations, les devoirs qu'apportent la vie réelle et leurs diverses vocations.

Mais, sera-ce donc l'amitié, la plus belle chose du monde? lisez pour le savoir, ce nouveau livre. La plus belle chose du monde, est en vente au Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est.

"Cocktail" à la Palestre le 8 décembre

Le mercredi 8 décembre, à la Palestre du National, "Jean Paul" et ses "Jeunes Artistes" présenteront "Cocktail", comédie en 3 actes de Mme Yvette-O. Mercier-Gouin. Les billets sont en vente à la Palestre du National ou à Fr. 7492.

Cuisson efficace avec les POELES "BELANGER" à gros rendement

Établie à Montmagny en 1867 A. BELANGER Spécialistes en Poêles Modèles manufacturés selon vos spécifications Pièces de réparation pour toutes marques dans ce genre de poêles. 1950 est, rue Ontario — Tél.: FA. 1128 (angle Dorion) Montréal No 400-B-Ave réchaud.

COMMERCIAL ET FINANCIER

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

La Ligue Latine Canadienne — Latin Canadian League — Liga Latina Canadense — Liga Latina Canadense: Giulio Romano, marié et séparé de biens par contrat.

J.-M. Cavanagh Reg'd. 2001 McGill College, Jean-C. Richard, marié et séparé de biens par contrat.

Labrie & Hébert, 30 Gounod, Joseph-E. Hébert, marié et séparé de biens par contrat.

Jean Talon Market, 438 ouest rue Jean-Talon, Dame Louise Desjardins, épouse de Louis Lévesque, marié et séparé de biens par contrat.

Dupuy & Ferguson Ltd., 442 carré Jacques Cartier, Richard Ferguson, président.

Les nouvelles en raccourci

Emprunt provincial

Le gouvernement provincial vient de lancer un emprunt de débetures de \$15,000,000 3 1/2% avec fonds d'amortissement non remboursable par anticipation. La date d'émission porte le premier décembre 1937 tandis que la date d'échéance est fixée au premier juin 1952. Le prix de l'émission est de 98.29 plus l'intérêt couru pour rapporter 3.40% jusqu'à l'échéance dont le capital et les intérêts semestriels (1er juin et 1er décembre) sont payables en monnaie légale du Canada à Montréal, à Québec ou à Toronto, au choix du porteur. Ces débetures font partie d'un emprunt autorisé d'un capital nominal de \$25,000,000 dont \$10,000,000 de débetures portant intérêt à 2% et échéant le premier décembre 1940. Le syndicat bancaire, ayant à sa tête la Banque de Montréal, qui a offert cette souscription au public, nous informe que ce nouvel emprunt du gouvernement de la province de Québec est déjà entièrement souscrit.

Transactions boursières

Il y eut en novembre diminution dans le virement des titres industriels en Bourse locale tandis qu'il y eut augmentation dans la section des mines. 780,000 litres industriels, contre 1,464,628 en octobre et 2,485,820 en novembre 1936, ont changé de mains, tandis que 2,447,129 litres miniers, contre 2,253,034 en octobre et 7,523,340 en novembre 1936, ont été négociés. En tout, 3,228,038 actions, contre 3,716,662 en octobre et 10,009,160 en novembre 1936 ont été négociées.

Sur la Bourse de Toronto, 13,474,048 actions d'une valeur de \$37,303,321 ont changé de mains le mois dernier contre 16,225,008 d'une valeur de \$50,719,436 le mois précédent.

Paiement de dividendes

Les compagnies à charte canadienne ont payé en novembre dernier pour \$6,416,973 de dividendes, soit une augmentation de 66% sur novembre 1936 et de 78% sur novembre 1935. Depuis le début de 1937 ces compagnies ont payé pour \$215,686,595 de dividendes, comparativement à \$183,625,838 pour les onze premiers mois de 1936 et à \$159,543,235 pour la période correspondante en 1935. Ces chiffres nous sont fournis par la maison C. C. Fields, membre de la Bourse de Toronto.

Nombres-indices des prix de gros

Le nombre-indices des prix de gros du Bureau Fédéral de la Statistique sur la base de 1926 à 100 continue de baisser, après un arrêt temporaire la semaine dernière, tombant de 83.5 la semaine terminée le 19 novembre à 82.6 la semaine terminée le 26 novembre. Les métaux et les produits chimiques sont les deux seuls groupes, sur les huit, à ne pas accusés de baisse, tandis que les indices de plusieurs denrées, y compris les céréales, le caoutchouc brut, les peaux, la soie grège, la laine brute, le cuivre et l'étain, ont atteint leurs plus bas niveaux de l'année.

Les produits de la ferme canadienne tombent de 85.1 à 82.3. Les produits de grande culture passent de 83.9 à 80.1, alors qu'un déclin dans les céréales renverse les faibles augmentations dans les pommes de terre et le foin. Les produits animaux tombent de 87.4 à 86.1 à cause des bas niveaux du bétail, des peaux, de la laine et des oeufs.

Banque des Pays-Bas

Amsterdam, 1er. — (P.A.) — Le relevé hebdomadaire de la Banque des Pays-Bas se présente comme suit (en milliers de florins):

le 29 nov. le 22 nov.

Or 1,381,858 1,525,334

Changes étrangers 2,418 5,118

Receivables 26,413 9,462

Avances 190,381 189,368

Circulation 886,981 885,615

Coefficient de l'or à la circulation 155.8% 164.6%

Jamaica Public Service

Pour le mois d'octobre la Jamaica Public Service Limited et ses filiales rapportent des recettes nettes de \$28,959 à rapprocher de \$25,005 le même mois de l'an dernier.

Voici un tableau comparatif:

Octobre	1937	1936
Recettes brutes	\$ 71,956	\$ 70,242
Recettes nettes	28,959	25,005
Surplus, frais déduits	20,180	16,448
Douze mois au 31 octobre	1937	1936
Recettes brutes	\$27,521	\$25,419
Recettes nettes	372,900	345,583
Surplus, frais déduits	\$270,080	\$241,738

Les chiffres sont convertis de la Livre sterling au taux de \$4.86 2/3 à la livre.

Dividendes déclarés

International Paints (Canada) Ltd., \$1 par action privilégiée 5 pour cent pour l'année terminée le 30 septembre 1937 et boni de 25 cents par action à compte des arriérés, payables le 21 décembre aux actionnaires inscrits le 9 décembre; ex-dividende le 8 décembre.

E. Greening Wire Company, 15 cents par action, payable le 31 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

International Mining Corporation, 45 cents par action, payable le 24 décembre aux actionnaires inscrits le 17 décembre; ex-dividende le 16 décembre.

Braclorne Gold Mines, 10 cents et boni de 10 cents par action payables le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Compensations bancaires moins élevées en novembre

Les virements des compensations bancaires durant le mois de novembre se sont élevés à \$1,570,448,085, d'après le rapport de 28 villes qui accusait pour le même mois de l'an dernier un total de \$1,692,659,522.

Voici un tableau comparatif:

Villes	1937	1936
Halifax	12,105,033	10,298,623
Saint-Jean	8,262,053	7,886,163
Moncton	3,983,625	3,489,418
Sherbrooke	3,156,951	2,548,563
Québec	25,264,451	22,407,181
Montréal	484,130,818	526,694,905
Sarcelles	22,039,565	11,722,212
Peterborough	3,400,815	2,714,759
Toronto	561,524,956	596,688,765
Hamilton	24,797,299	20,710,556
Kitchener	4,823,944	4,472,121
Brantford	4,360,397	3,803,276
London	12,659,714	11,690,816
Sarnia	2,210,724	1,985,549
Sudbury	4,454,313	4,195,837
Port William	3,749,982	3,293,576
Windsor	182,791,113	207,223,622
Brandon	1,748,794	1,462,814
Régina	13,272,223	12,240,088
Moos Jaw	2,440,925	3,082,270
Saskatoon	3,146,924	6,886,154
Prince Albert	1,553,204	1,607,902
Edmonton	20,523,565	17,382,722
Vanouver	1,122,723	1,014,096
Lethbridge	2,823,637	2,221,453
New Westminster	2,939,347	2,393,335
Victoria	76,331,780	78,912,923
Victoria	7,314,069	7,098,130
28 villes	1,510,488,085	1,692,659,522

Marché du bétail

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 14,529 têtes, y compris 1,749 bêtes à cornes, 5,222 agneaux et moutons, 6,066 porcs et 2,032 veaux.

Il y avait une augmentation d'autour de 30% du nombre de bêtes à cornes offertes, 4% des arrivages se composant d'assez-bons bouvillons, et la balance des arrivages se compose de 70% de vaches, taureaux et taureaux, et 25% de bouvillons communs et assez-moyens. Il n'y avait pas de bouvillons de qualité choisie. Les prix se sont à peine soutenus sur les vaches, et s'affaiblissent un peu sur les bouvillons — particulièrement les bouvillons de qualité moyenne à assez-bonne.

Les meilleurs bouvillons offerts rapportaient de \$6.50 à \$6.75 avec un seul bouvillon vendu séparément aussi haut que \$8.50. Les taureaux moyens donnaient de \$1.70 à \$1.85 et les bouvillons communs de \$1.30 à \$1.45. Les taureaux variaient de \$3 à \$3.50. Les bonnes espèces ayant le moyen \$4.50 à \$4.75 et les communes de \$3 à \$3.75. Les bonnes vaches rapportaient de \$4 à \$4.25 avec une seule vache aussi haut que \$4.50. Les vaches moyennes donnaient de \$3.25 à \$3.75 et les communes de boucherie de \$2.50 à \$3. Les vaches pour la viande en conserve rapportaient de \$1.75 à \$2.25, avec la plupart des ventes à \$2. Les taureaux variaient de \$2.50 pour les sujets les plus communs et légers, à \$4.25 pour un taureau de choix. Les taureaux pour la bologna donnaient par le plupart de \$2.50 à \$3 avec les taureaux de boucherie de \$2.25 en haut.

Les veaux de lait et les veaux maigres au biberon demeurent inchangés. Les veaux d'herbe s'affaiblissent un peu après lundi. Les veaux de lait variaient de \$6.50 à \$9.50 avec quatre veaux réalisant un haut de \$10.00. Les veaux maigres au biberon variaient de \$4.50 à \$7.00. Les veaux d'herbe donnaient de \$3 à \$4.25, le marché se fermant aux prix de \$3 à \$4.

Lundi les agneaux rapportaient \$8 et après lundi de \$7.75 à \$8.00. Les agneaux lourds subissaient une coupe de \$1 du cent livres, les agneaux communs et les agneaux non chairés de \$2 du cent livres. Les moutons variaient de \$2 à \$4, la plupart des ventes entre \$3 et \$4.

Les prix des porcs demeurent inchangés à \$8.25 pour les bœufs, nourris et abrutés et jusqu'à \$8.35 livrés par camion. Les choix obtenaient \$1 de prime par tête, avec les coupes ordinaires sur les catégories inférieures. Les truies donnaient de \$6 à \$7. Un petit nombre de porcs se vendaient à \$11.40 classifiés abattus.

Marché des bovins

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 14,529 têtes, y compris 1,749 bêtes à cornes, 5,222 agneaux et moutons, 6,066 porcs et 2,032 veaux.

Marché de Calgary

Cours fournis par BEAUBIEN & CIE, 47 rue Saint-François-Xavier — Montréal

Offre	Demande
Alta Pacific	39 33
Alta Pacific	61 65
Anaconda	71 2
Associated Oil	61 2
Baltic	5 —
British Dom.	15 20
Calgary & Edmonton	\$2.16
Calumet	40 43
Commonwealth	44 45
Commonwealth	34 35
Dalhousie	60 70
East Petroleum	32 1/2
East Crest	12 14
Firestone	19 20
Footlock	19 21
Foundation	19 21
Freehold	61 2
Hargal	20 24
Highwood Sarcos	13 15
Home Oil	\$1.10 1.17
Lethbridge	21 3
Mar-Jon	7 8
McDonald Segur	20 1/2 21 1/2
McLeod	20 40
Merland	17 18
Merland	6 1/2
Mill City	11 —
Model	37 40
Monarch	20 22
National Petroleum	18 —
New Valley	5 1/2
Nordont	13 17
Okla. commun	\$1.08 1.10
Pacifica	12 —
Prairie Royalties	32 1/2 33
Richard	17 20
Richard	17 20
Richard	8 9
Spooner	\$39 —
Sunset	24 25
United Oil	16 17
Vulcan	61 1/2
Vulcan	\$1.07 1.13
Wayman	2 1/2 3 1/2
Wellington	31 1/2 34 1/2
West Flank	33 1/2 34 1/2

Marché de Calgary

Cours fournis par BEAUBIEN & CIE, 47 rue Saint-François-Xavier — Montréal

Offre	Demande
Alta Pacific	39 33
Alta Pacific	61 65
Anaconda	71 2
Associated Oil	61 2
Baltic	5 —
British Dom.	15 20
Calgary & Edmonton	\$2.16
Calumet	40 43
Commonwealth	44 45
Commonwealth	34 35
Dalhousie	60 70
East Petroleum	32 1/2
East Crest	12 14
Firestone	19 20
Footlock	19 21
Foundation	19 21
Freehold	61 2
Hargal	20 24
Highwood Sarcos	13 15
Home Oil	\$1.10 1.17
Lethbridge	21 3
Mar-Jon	7 8
McDonald Segur	20 1/2 21 1/2
McLeod	20 40
Merland	17 18
Merland	6 1/2
Mill City	11 —
Model	37 40
Monarch	20 22
National Petroleum	18 —
New Valley	5 1/2
Nordont	13 17
Okla. commun	\$1.08 1.10
Pacifica	12 —
Prairie Royalties	32 1/2 33
Richard	17 20
Richard	17 20
Richard	8 9
Spooner	\$39 —
Sunset	24 25
United Oil	16 17
Vulcan	61 1/2
Vulcan	\$1.07 1.13
Wayman	2 1/2 3 1/2
Wellington	31 1/2 34 1/2
West Flank	33 1/2 34 1/2

Marché de Calgary

Cours fournis par BEAUBIEN & CIE, 47 rue Saint-François-Xavier — Montréal

Offre	Demande
Alta Pacific	39 33
Alta Pacific	61 65
Anaconda	71 2
Associated Oil	61 2
Baltic	5 —
British Dom.	15 20
Calgary & Edmonton	\$2.16
Calumet	40 43
Commonwealth	44 45
Commonwealth	34 35
Dalhousie	60 70
East Petroleum	32 1/2
East Crest	12 14
Firestone	19 20
Footlock	19 21
Foundation	19 21
Freehold	61 2
Hargal	20 24
Highwood Sarcos	13 15
Home Oil	\$1.10 1.17
Lethbridge	21 3
Mar-Jon	7 8
McDonald Segur	20 1/2 21 1/2
McLeod	20 40
Merland	17 18
Merland	6 1/2
Mill City	11 —
Model	37 40
Monarch	20 22
National Petroleum	18 —
New Valley	5 1/2
Nordont	13 17
Okla. commun	\$1.08 1.10
Pacifica	12 —
Prairie Royalties	32 1/2 33
Richard	17 20
Richard	17 20
Richard	8 9
Spooner	\$39 —
Sunset	24 25
United Oil	16 17
Vulcan	61 1/2
Vulcan	\$1.07 1.13
Wayman	2 1/2 3 1/2
Wellington	31 1/2 34 1/2
West Flank	33 1/2 34 1/2

Marché de Calgary

Cours fournis par BEAUBIEN & CIE, 47 rue Saint-François-Xavier — Montréal

Offre	Demande
Alta Pacific	39 33
Alta Pacific	61 65
Anaconda	71 2
Associated Oil	61 2
Baltic	5 —
British Dom.	15 20
Calgary & Edmonton	\$2.16
Calumet	40 43
Commonwealth	44 45
Commonwealth	34 35
Dalhousie	60 70
East Petroleum	32 1/2
East Crest	12 14
Firestone	19 20
Footlock	19 21
Foundation	19 21
Freehold	61 2
Hargal	20 24
Highwood Sarcos	13 15
Home Oil	\$1.10 1.17
Lethbridge	21 3
Mar-Jon	7 8
McDonald Segur	20 1/2 21 1/2
McLeod	20 40
Merland	17 18
Merland	6 1/2
Mill City	11 —
Model	37 40
Monarch	20 22
National Petroleum	18 —
New Valley	5 1/2
Nordont	13 17
Okla. commun	\$1.08 1.10
Pacifica	12 —
Prairie Royalties	32 1/2 33
Richard	17 20
Richard	17 20
Richard	8 9
Spooner	\$39 —
Sunset	24 25
United Oil	16 17
Vulcan	61 1/2
Vulcan	\$1.07 1.13
Wayman	2 1/2 3 1/2
Wellington	31 1/2 34 1/2
West Flank	33 1/2 34 1/2

En Bourse locale

Marché hésitant

(P.C.) — Par sympathie pour Wall Street, le marché de Montréal était hésitant ce matin. Six valeurs seulement ont retenu quelque peu l'attention.

Smelters a surtout été en évidence avec un gain de 3-4 à 52-3-4, tandis que Nickel a faiblement avancé. Noranda a glissé de 1-1/2 à 47. Les pétroles étaient à la baisse. Building Products, avec un gain de 2 points, semblait peu intéressé. Brazilian, Gatinou privilégié, Montréal Power, Dominion Bridge et C.P.R. ont avancé de quelques fractions de point.

A Wall Street

Léger fléchissement

(P.A.) — La tendance était d'abord légèrement à la hausse au début de la séance, mais lorsque l'activité a ralenti le courant a changé et le résultat que la tendance était légèrement à la baisse vers midi.

Le marché des obligations était quelque peu irrégulier, tandis que celui des denrées était légèrement à la hausse. Les valeurs suivantes ont glissé: U.S. Steel, Bethlehem, Chrysler, Consolidated Edison, Johns-Manville, Kennecott, International Harvester, General Electric, Santa Fe, Du Pont et Standard Oil of N.J.

Sur le Curb

Quelques rares gains

(P.C.) — Quelques rares gains se sont glissés ce matin sur un marché assez terne et inactif. O'Brien a fait .15 à 4.95 et Pat .05. United Distilleries a fait .15 à .81, tandis que Beauharnois, British American Oil et Asbestos ont très faiblement avancé. Consolidated Paper a glissé.

Mines non inscrites

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Place d'Armes, Montréal

Offre	Demande
Abbeville	12 17
Admiral Cad.	12 —
Albany River	47 49
Aigle	35 38
Amos Cadillac	1 1/2 2 1/2
Amity Gold	1 —
Balor	1 2
Barber Larder	44 46
Basin Gold	10 —
Bidlamque	6 1/2
Big Long Lac	6 1/2
Big Master	5 1/2 6 1/2
Blinnac	8 10
Brown Lake	2 6
Bras Trent	2 13
Brown Bouquet	1 1/2 3
Brown Cadillac	8 9
Can. Pandora	8 1/2 10
400 Red Crest	2 1/2 3
Cap. Rouyn nouv.	8 1/2 9 1/2
Chibmac	6 1/2 7
Clermont	5 —
Cuniptau	5 —
Darwin	7 —
Dawson White	2 3
Denysville	2 1/2 3
Dunlop, nouveau	3 4
Pieming	7 10
Pontana	16 17 1/2
Garret L.	2 27
Gateway Pat.	2 4
Gold Bar	1 2
Gilbee	1 2
Golden Gate	45 48
Goidaide	51 54
Hallwell	19 21
Hudson Bay	2 3
Hutchison Lake	6 8
Johnson Nip.	2 3
Laocoma	9 10
Lake Geneva	12 22
Lakehill	2 3
Lake Rowan	29 —
Lafayette L.	\$0.90 6.25
Leroy Mines	4 1/2 5 1/2
Martin Bird	30 33
Magnet	4 6
Mal. Goldfields	25 28
Manawaki	\$1.25 1.35
Moat Hill, nouv.	6 8
Molybdenite	\$1.80 1.85
Monarch	3 —
Mooshla	8 10
Mosher	10 12
Murmac	10 12
Norlake	7 9
Onalaki	7 1/2 9
Ondend	12 15
Old Diamond	4 1/2 5 1/2
O'Leary	4 6
Ortole	8 1/2 9 1/2
Pacalona	31 32
Potterdool	1 —
Pan Canadian	19 1/2 21
Porcupine Lake	19 21

LA VIE SPORTIVE

Le Chicago perd contre les Maroons

Trois mille personnes ont été témoins de la première rencontre de la saison entre les Maroons de Montréal et les Esperviers Noirs de Chicago, hier soir, au Forum, et pendant soixante minutes les spectateurs durent se contenter d'une exhibition lente et monotone qui se termina par la victoire des locaux par un résultat de 1 à 0 à la suite d'un but chanceux enregistré par Allan Shields, joueur de défense des Maroons, à la moitié de la deuxième période.

Le point décisif fut enregistré au moment où les spectateurs s'y attendaient le moins car le joueur de défense du Montréal fit un lancer à vingt-cinq pieds des filets de Karakas et comme le rondelle passait entre un groupe de joueurs la sentinelle des visiteurs ne put voir venir le coup et encore moins l'arrêter.

La joute a fourni quelques minutes d'émotions lorsque vers la fin de la partie le gérant Bill Stewart décida de lancer cinq joueurs sur la glace et comme tous les efforts de ceux-ci étaient vains le pilote des Esperviers Noirs retira son gardien de but pour mettre six autres joueurs en jeu. Encore une fois les locaux, qui se tenaient soigneusement sur la défensive, purent briser toutes ces attaques et conserver l'avantage jusqu'à l'expiration des soixante minutes réglementaires.

La victoire des Maroons place ceux-ci en deuxième position dans la section canadienne, sur un pied d'égalité avec les Américains de Red Dutton, laissant seul le Canadien en dernière place.

Les équipes ont manqué d'ensemble hier soir et de plus l'attitude des joueurs semblait nonchalante ce qui faisait un contraste avec la rapide et intéressante exhibition fournie samedi dernier par les clubs Bangers et Canadien alors que les Habitants ont vaincu les protégés de Lester Patrick.

La plupart des lancers étaient faits de loin hier soir et lorsqu'un joueur parvenait à s'approcher des filets du club adversaire la rondelle était lancée à côté des buts au grand mécontentement de l'assistance.

Les visiteurs étaient privés des services de Mush March, Roger Jenkins et de Ollie Hanson tandis que Carl Voss et Tommy Cook manquaient sur l'alignement des locaux.

Alignement des équipes:
CHICAGO. — Buts: Karakas; défenses: Seibert et Burke; centre: Romnes; ailes: Thompson et Gottselig. Subs.: Weibe, Brydson, Levinsky, Helyiger, Kendall, Trudel, Palangio, Dahlstrom.

MAROOONS. — Buts: Beveridge; défenses: Wentworth et Evans; centre: Cain; ailes: Ward et Northcott. Subs.: Shields, Blinco, Robinson, Trotter, Marker, Runge, Gracie, D. Smith, Channon.

Arbitres: Ag. Smith et Carence Campbell.

Première période
Pas de point.
Punitions: Shields, Smith.

Deuxième période
1—Maroons, Shields 9-10
Punitions: Shields, Palangio.

Troisième période
Pas de point.
Punition: Northcott.

Fred Lake est trouvé mort

Ottawa, 1er. — Fred Lake, un ancien joueur des Sénateurs d'Ottawa et qui a été reconnu comme une étoile du sport national canadien, a été trouvé mort dans une automobile sur une ferme située près de la piste de course Connaught, à Aylmer. La police est à faire une enquête sur cette mort qui semble remonter à 36 ou 48 heures.

Fred Lake a débuté au hockey, avec un club de Pittsburgh, puis passa ensuite au Saul St-Marie, pour endosser ensuite l'uniforme du club Houghton. Après avoir joué à Winnipeg, Lake vint à Ottawa en 1908 et fut engagé par les Sénateurs pour qui il joua pendant plusieurs saisons. En 1909, lorsque le club de la capitale gagna la coupe Stanley, Lake joua sur la défense en compagnie de Fred Cyclone Taylor.

Autre victoire pour Yvon Robert

Québec, 1er. — Yvon Robert, de Montréal, champion mondial des poids lourds à la lutte libre, a eu peu de difficulté à vaincre le Dr Frederick Myers hier soir dans le combat principal donné en cette ville. Le champion a pris deux chutes consécutives sur l'athlète israéliite en 25 minutes et 30 secondes puis en 9 minutes et 5 secondes, Robert pesait 225 livres et Myers six livres de moins.

Matches de lutte d'hier soir

New-Haven, Conn. — Gino Garibaldi, 220, Saint-Louis, bat Reb Russell, 215, Texas, une chute.
San Francisco — Cy Williams, 224, Tallahassee, Flo., bat Gus Sonnenberg, 205, deux chutes sur trois.
Lincoln, Neb. — Ray Steele, 200, Mendale, Cal., bat Olaf Olson, 200, Minneapolis, 2 chutes consécutives.

HILLS UNDERWOOD LONDON DRY GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTÉLLÉ AU CANADA
25 oz. \$1.80 - 40 oz. \$2.70

As vs Verdun; McGill vs Ottawa au Forum ce soir

Les séries de la Ligue Senior de Québec se continueront ce soir au Forum, avec un programme double à l'affiche et trois des quatre premiers clubs du circuit participeront aux parties de ce soir.

Les As de Québec, invincibles en cinq rencontres depuis le début de la saison, s'attaqueront au Maple Leafs de Verdun, à la seconde joute, après la partie McGill-Ottawa, où les Redmen tenteront de remporter leur première victoire.

Les Redmen n'ont pas triomphé une fois en trois joutes depuis le début de la campagne, mais l'entraîneur Hughie Farquharson est confiant de voir ses joueurs livrer une brillante lutte aux Sénateurs ce soir. Les Redmen ont pratiqué tous les jours depuis leur défaite 4-3 aux mains de Victoria, mercredi dernier, et leur jeu s'améliore constamment. Farquy se servira de deux lignes d'avants, McConnell, Pidoock, Crutchfield, et Craig, Walker, Dickson.

"Il n'y aura plus de club invincible après le programme de demain soir", a déclaré Albert Ledue, gérant du Verdun, prédisant par ces mots une victoire des siens sur les As de Québec.

Un seul club a réussi à tenir tête aux As depuis le début de la campagne. C'est le Royal, qui a annulé 2-2 avec les gars de Fred Magrun il y a une semaine. Québec et Verdun en seront à leur première rencontre de la saison. Les Leafs et les As ont dû remettre un match qu'ils devaient jouer à Québec il y a quelques temps, parce qu'un tempête avait endommagé l'Arena.

Les Leafs devront probablement jouer sans Claude Burke, leur gardien de buts étoile. Burke sera peut-être remplacé par Hughie McCormick, qui a déjà porté les couleurs de M. A. A. et Victoria. McCormick était une étoile de l'ancienne ligue Railway-Telephone. McCormick pratique régulièrement avec les Canadiens de la N. H. L. et il est en excellente condition.

Il se peut aussi que Verdun tente de s'assurer les services de Maynie Peterkin, l'ex-gardien de buts d'Ottawa, qui demeure maintenant à Montréal, pour la rencontre de ce soir. Peterkin n'a pas encore chassé les patins cette saison, cependant, et il est peu probable qu'il joue.

Félix Miquet et Don George lundi prochain

Félix Miquet a signé hier un contrat avec Jack Ganson, s'engageant à rencontrer Ed Don George lundi soir prochain au Forum. Miquet, qui a annulé un combat de 90 minutes avec George à sa dernière apparition dans l'arène du Forum, réclame une victoire contre Robert, quoique le champion ait réussi, grâce à un truc habile, à river les épaules du Français au matelas, et c'est pourquoi Félix a déposé un chèque de \$500 à la Commission Athlétique, réclamant un autre match de championnat.

George a les mêmes ambitions, cependant, et tous deux régleront l'affaire lundi.

Miquet s'est objecté à un match avec George, mais Ganson ne lui a pas laissé d'autre alternative. Félix a finalement accepté les conditions de Jack et le match sera de 2 chutes de 3, limité à 90 minutes.

Ali Baba a protesté hier à la Commission Athlétique que sa suspension n'était pas méritée. "Si j'avais des prétentions au championnat mondial auparavant, a-t-il déclaré, j'en ai encore plus maintenant. J'ai battu Yvon-Robert, qui ne peut plus se prétendre champion. Je lui ai rivé les épaules au matelas. Je suis le véritable champion. Je refuse de reconnaître ma suspension, qui n'est pas digne d'un champion".

Cinq équipes en lère place

New-York, 1er. — La course de six jours qui se dispute actuellement dans la métropole américaine devient de plus en plus contestée car ce matin, à 7 heures, cinq équipes se trouvaient sur un pied d'égalité pour la première position, mais cependant les Allemands menaient le peloton sur le total des points enregistrés dans les sprints.

Voici le classement à 7 heures ce matin:

M. T. Pts	M. T. Pts
Kilian-Viot 1040 9 284	Ignat-Dopel 1040 9 235
Peden-Peden 1040 9 165	O'Brien-Allan 1040 9 137
Walthour-Crossley 1040 9 79	Létourneur-Debaets 1040 8 76
Ottevaere-Lepage 1040 4 87	Audy-Zach 1040 4 81
Wais-Pijnburg 1040 3 165	Georgetti-Morette 1040 2 80
Rindman-Dipaco 1040 2 76	Bofl-Debruycker 1040 0 138
Thomas-Reboli 1040 0 68	

Tommy Farr se battra avec Braddock

Londres, Angleterre, 1er. — Tommy Farr, champion poids lourd d'Angleterre, a déclaré hier soir qu'il avait accepté de rencontrer Jimmy Braddock, ancien champion de la boxe, dans un combat qui aura lieu à Miami, Floride, le 26 février prochain. Mike Jacobs sera le promoteur de cette rencontre.

F. Shaughnessy est réengagé pour trois ans

Milwaukee, 1er. — Le succès remporté l'an dernier par la ligue de base-ball Internationale a valu la réélection de tous les officiers sortant de charge ce qui est une marque de confiance en Frank Shaughnessy, qui a été de nouveau le choix des délégués pour la présidence de ce circuit mineur et c'est pour une période de trois années que l'ancien pilote des Royals de Montréal a été engagé hier au congrès des ligues mineures. Les autres officiers, qui ont été réélus pour un an, sont George Weiss, Newark, vice-président; Bill Carpenter, arbitre en chef; Ernie Lanihan, directeur de publicité et Bill Manley, secrétaire. Ce dernier, qui est en fonction depuis 25 ans, a reçu un boni sous forme d'une vacance de deux semaines en Floride avec toutes dépenses payées et cela en reconnaissance des services rendus.

Plus de onze cents joueurs furent enregistrés au cours de la saison, ce qui démontre une amélioration de plus de trois cents sur l'année précédente.

Plusieurs changements furent adoptés à la constitution. La principale fut celle de se détacher de la A.A.U. du Canada, et de se joindre à la Q.A.H.A. et les corps dissidents pour former une autre fédération.

Parmi les autres importants changements, on note celui qui accorde aux clubs du grade senior, le droit d'aligner trois joueurs américains ou étrangers sans se conformer à la clause de la résidence, ce qui permettra aux clubs de s'assurer quelques joueurs d'expérience qui en même temps pourront servir d'instructeurs. Il fut aussi décidé d'avancer la date des détails de l'association au dernier dimanche d'août, et de déterminer celle de l'enregistrement final des joueurs du premier au quinze juillet.

Un autre important changement qui sera bien accueilli par tous les clubs est celui qui a trait au règlement de résidence. Encore une fois l'association a bien voulu aider les clubs en changeant cette date qui était autrefois du premier janvier. Désormais elle sera le premier avril et donnera ainsi à tous les clubs de la province la chance de se former de puissantes équipes.

Les deux ligues du part Atwater devront être aussi à l'avenir, se conformer aux règlements et s'enregistrer comme ligue senior et intermédiaire, car il fut prouvé qu'elles n'ont pas qualifications requises pour se classer dans la section commerciale, grade qui leur donnait le droit de se servir des joueurs au détriment des autres clubs de l'Association. Il fut aussi décidé qu'afin d'obtenir si possible une amélioration sur les usages des parcs publics de la cité de Montréal, que le nouveau bureau de direction nommera un comité qui sera chargé d'approcher les autorités à ce sujet, car si nous voulons que nos jeunes joueurs progressent il est nécessaire que ces derniers aient à leur disposition des terrains convenables.

Étaient présents à cette réunion annuelle: MM. Gaston Nolet, Ernest Comte, Georges Lacombe, Léon Fleury Nelson Chartier, de Sherbrooke, Maxime Gauthier, des Trois-Rivières, Omer DeBonville, Adrien Prud'homme, Sylvio Bordeleau, Owen Griffith, et plusieurs autres.

"Croyez-moi, a déclaré Dykes, nous n'avons pas encore obtenu Clift, quoique, d'après ce que j'ai pu voir, la transaction ait été complétée. J'aimerais sûrement l'avoir avec mon équipe, car nous cherchons un intérieur, et puis un voltigeur, Vosmik, par exemple".

La rumeur veut toujours que Van Lingle Mungo, l'as droitier des Dodgers de Brooklyn, soit à vendre et que les Cubs de Chicago soient à peu près assurés de l'obtenir, quoique Charlie Grimm ait déclaré qu'il ne "démantibulera" pas son club pour obtenir une étoile. On dit que Grimm offrira aux Dodgers une forte somme d'argent en plus de Larry French et un autre joueur, probablement Tuck Stainback, un voltigeur.

Voici d'autres rumeurs qui circulaient hier:

Joe Medwick quittera les Cardinals de Saint-Louis.

Dizzy Dean sera vendu aux Giants "à bon marché".

Les Cubs se serviraient de Bill Herman, 2e but étoile, afin d'obtenir un voltigeur redoutable au bâton.

Mel Ott, Hank Schumacher et Jim Ripple ou Hank Leiber quitteront les Giants si ceux-ci déçoivent des offres raisonnables de Pittsburgh ou des Cardinals.

LE HOCKEY

Hier soir: — LIGUE NATIONALE
Maroons 1, Chicago 0.

Ce soir: — LIGUE SENIOR
Québec vs Verdun,
Ottawa vs McGill.

LIGUE INT.-AMERICAINE
Providence à Syracuse,
Springfield à Cleveland.

Le classement
LIGUE NATIONALE

Section canadienne		J. G. P. N. P. C. Pts			
Toronto	10	5	2	39	33
Américain	8	4	3	19	13
Maroons	10	4	5	14	19
Canadien	7	2	3	17	7

Section américaine		J. G. P. N. P. C. Pts			
Boston	8	6	0	21	12
Rangers	8	3	4	15	14
Chicago	10	2	6	21	28
Detroit	9	2	6	13	26

LIGUE INT.-AMERICAINE		Section est			
Philadelphie	8	5	3	0	18
Springfield	7	3	2	2	12
Providence	9	3	1	1	15
New Haven	9	1	4	4	13

Section ouest		J. G. P. N. P. C. Pts			
Syracuse	8	5	1	2	24
Pittsburgh	9	3	4	2	15
Cleveland	8	1	3	4	12

LIGUE SENIOR		Section ouest			
Québec	5	4	0	15	7
Royaux	7	3	2	22	10
Verdun	5	4	1	0	22
Ottawa	6	3	1	1	15
Victoria	6	1	4	1	21
Concordia	5	0	4	1	10
McOndell	3	0	3	0	5

Joue des parties de 4 points.

Gaston Nolet est réélu président

L'Association Amateur de Base-ball Provinciale tenait ces jours derniers son assemblée annuelle alors que les officiers présentèrent leurs rapports en même temps que les délégués choisissaient leur bureau de direction pour le prochain terme, qui sera le suivant:

M. Gaston Nolet, réélu pour un sixième terme à la présidence; M. Nelson Chartier, de Sherbrooke, élu premier vice-président; Ernest Comte, deuxième vice-président; Léon Fleury, réélu pour un deuxième terme régisraire-trésorier.

Plus de onze cents joueurs furent enregistrés au cours de la saison, ce qui démontre une amélioration de plus de trois cents sur l'année précédente.

Plusieurs changements furent adoptés à la constitution. La principale fut celle de se détacher de la A.A.U. du Canada, et de se joindre à la Q.A.H.A. et les corps dissidents pour former une autre fédération.

Parmi les autres importants changements, on note celui qui accorde aux clubs du grade senior, le droit d'aligner trois joueurs américains ou étrangers sans se conformer à la clause de la résidence, ce qui permettra aux clubs de s'assurer quelques joueurs d'expérience qui en même temps pourront servir d'instructeurs. Il fut aussi décidé d'avancer la date des détails de l'association au dernier dimanche d'août, et de déterminer celle de l'enregistrement final des joueurs du premier au quinze juillet.

Un autre important changement qui sera bien accueilli par tous les clubs est celui qui a trait au règlement de résidence. Encore une fois l'association a bien voulu aider les clubs en changeant cette date qui était autrefois du premier janvier. Désormais elle sera le premier avril et donnera ainsi à tous les clubs de la province la chance de se former de puissantes équipes.

Les deux ligues du part Atwater devront être aussi à l'avenir, se conformer aux règlements et s'enregistrer comme ligue senior et intermédiaire, car il fut prouvé qu'elles n'ont pas qualifications requises pour se classer dans la section commerciale, grade qui leur donnait le droit de se servir des joueurs au détriment des autres clubs de l'Association. Il fut aussi décidé qu'afin d'obtenir si possible une amélioration sur les usages des parcs publics de la cité de Montréal, que le nouveau bureau de direction nommera un comité qui sera chargé d'approcher les autorités à ce sujet, car si nous voulons que nos jeunes joueurs progressent il est nécessaire que ces derniers aient à leur disposition des terrains convenables.

Étaient présents à cette réunion annuelle: MM. Gaston Nolet, Ernest Comte, Georges Lacombe, Léon Fleury Nelson Chartier, de Sherbrooke, Maxime Gauthier, des Trois-Rivières, Omer DeBonville, Adrien Prud'homme, Sylvio Bordeleau, Owen Griffith, et plusieurs autres.

"Croyez-moi, a déclaré Dykes, nous n'avons pas encore obtenu Clift, quoique, d'après ce que j'ai pu voir, la transaction ait été complétée. J'aimerais sûrement l'avoir avec mon équipe, car nous cherchons un intérieur, et puis un voltigeur, Vosmik, par exemple".

La rumeur veut toujours que Van Lingle Mungo, l'as droitier des Dodgers de Brooklyn, soit à vendre et que les Cubs de Chicago soient à peu près assurés de l'obtenir, quoique Charlie Grimm ait déclaré qu'il ne "démantibulera" pas son club pour obtenir une étoile. On dit que Grimm offrira aux Dodgers une forte somme d'argent en plus de Larry French et un autre joueur, probablement Tuck Stainback, un voltigeur.

Voici d'autres rumeurs qui circulaient hier:

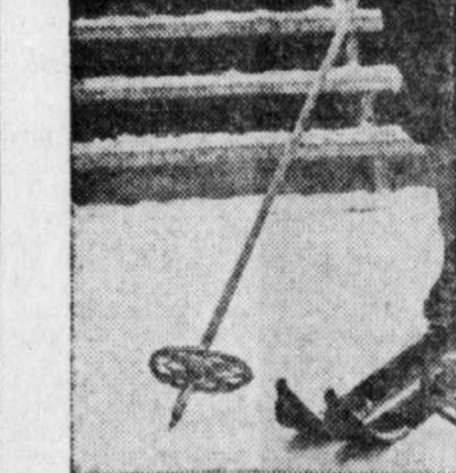
Joe Medwick quittera les Cardinals de Saint-Louis.

Dizzy Dean sera vendu aux Giants "à bon marché".

Les Cubs se serviraient de Bill Herman, 2e but étoile, afin d'obtenir un voltigeur redoutable au bâton.

Mel Ott, Hank Schumacher et Jim Ripple ou Hank Leiber quitteront les Giants si ceux-ci déçoivent des offres raisonnables de Pittsburgh ou des Cardinals.

Un pionnier du ski au Canada



H. SMITH-JOHANNSEN

Il n'y a probablement pas parmi les nombreux skieurs que compte maintenant la province de Québec, de figure qui soit plus avantageusement connue que celle de H. Smith-Johannsen, l'animateur de presque tous les grands tournois de ski et le créateur de la plupart des pistes qui sillonnent les Laurentides. Originaire de Norvège où, comme tous ses compatriotes, il apprit à skier dès l'enfance, Smith-Johannsen arriva à Montréal au début du siècle, alors qu'une paire de skis était encore considérée au Canada comme une curiosité. Depuis, il n'a cessé, par son enthousiasme et son travail d'organisation, de populariser chez les nôtres un sport dont les adeptes se chiffrent aujourd'hui par milliers. L'hiver dernier, le Pacifique Canadien

La peinture Une exposition de Forain

Paris, 1er. (P.C.-Havas). — Pour la première fois s'ouvre à Paris une grande exposition de peintures de Forain. Cet artiste offre la particularité d'avoir été à la fois le plus grand caricaturiste de Paris et un peintre digne de rivaliser avec les meilleurs. Dès avant la guerre, on le surnomma "notre Daumier" et Degas l'admirait avec ferveur.

Les toiles peintes dans sa jeunesse et sa maturité rassemblées ici, sont essentiellement des images vivantes de la vie parisienne: des dames et des messieurs en habit et en robes blanches, convertissant devant un buffet, un avocat s'entretenant avec un prévenu dans les couloirs du Palais de Justice. Mais les croquis n'ont pas seulement un intérêt anecdotique. Forain s'efforce toujours de fixer l'attitude du mouvement au moment où s'exprime le mieux ce qu'il appelle "L'homme extérieur". Sans aucune caricature, il arrive ainsi à dégager une satire sociale, amère et cruelle du "Monde où l'on s'ennuie".

Daragne, peintre de la marine française s'embarque la semaine prochaine sur un navire de guerre et va faire une croisière de plusieurs mois dans l'Océan Indien. A bord de "La Gloire" — c'est ainsi que fut baptisé ce bâtiment — il ira en Indo-Chine, à Madagascar, aux Indes néerlandaises. Descendant d'une lignée de marins, Daragne aime le métier énergique et précis d'homme de mer. C'est la première fois que le gouvernement français confie une mission de cette sorte à un grand artiste comme Daragne.

Employé du métropolitain, romancier en vogue, peintre volontairement inconnu et d'un talent délicat: fut le destin d'Eugène Dabit, mort à Odessa à l'âge de 36 ans en visitant l'U.R.S.S. avec André Gide. C'est aujourd'hui seulement que l'exposition organisée dans une grande galerie parisienne, Disciple d'Otton Friez, il se spécialisa vite dans la peinture d'intérêt colonial: son "Albatouche étendue" achetée par le musée d'Alger sont ses œuvres les plus typiques. Cependant les témoignages les plus émouvants du talent de Dabit sont les dessins tracés en marge de ses manuscrits, soit pour décorer la page, soit pour illustrer au hasard la scène contée par sa plume.

Plusieurs changements furent adoptés à la constitution. La principale fut celle de se détacher de la A.A.U. du Canada, et de se joindre à la Q.A.H.A. et les corps dissidents pour former une autre fédération.

Parmi les autres importants changements, on note celui qui accorde aux clubs du grade senior, le droit d'aligner trois joueurs américains ou étrangers sans se conformer à la clause de la résidence, ce qui permettra aux clubs de s'assurer quelques joueurs d'expérience qui en même temps pourront servir d'instructeurs. Il fut aussi décidé d'avancer la date des détails de l'association au dernier dimanche d'août, et de déterminer celle de l'enregistrement final des joueurs du premier au quinze juillet.

Un autre important changement qui sera bien accueilli par tous les clubs est celui qui a trait au règlement de résidence. Encore une fois l'association a bien voulu aider les clubs en changeant cette date qui était autrefois du premier janvier. Désormais elle sera le premier avril et donnera ainsi à tous les clubs de la province la chance de se former de puissantes équipes.

Les deux ligues du part Atwater devront être aussi à l'avenir, se conformer aux règlements et s'enregistrer comme ligue senior et intermédiaire, car il fut prouvé qu'elles n'ont pas qualifications requises pour se classer dans la section commerciale, grade qui leur donnait le droit de se servir des joueurs au détriment des autres clubs de l'Association. Il fut aussi décidé qu'afin d'obtenir si possible une amélioration sur les usages des parcs publics de la cité de Montréal, que le nouveau bureau de direction nommera un comité qui sera chargé d'approcher les autorités à ce sujet, car si nous voulons que nos jeunes joueurs progressent il est nécessaire que ces derniers aient à leur disposition des terrains convenables.

Étaient présents à cette réunion annuelle: MM. Gaston Nolet, Ernest Comte, Georges Lacombe, Léon Fleury Nelson Chartier, de Sherbrooke, Maxime Gauthier, des Trois-Rivières, Omer DeBonville, Adrien Prud'homme, Sylvio Bordeleau, Owen Griffith, et plusieurs autres.

"Croyez-moi, a déclaré Dykes, nous n'avons pas encore obtenu Clift, quoique, d'après ce que j'ai pu voir, la transaction ait été complétée. J'aimerais sûrement l'avoir avec mon équipe, car nous cherchons un intérieur, et puis un voltigeur, Vosmik, par exemple".

La rumeur veut toujours que Van Lingle Mungo, l'as droitier des Dodgers de Brooklyn, soit à vendre et que les Cubs de Chicago soient à peu près assurés de l'obtenir, quoique Charlie Grimm ait déclaré qu'il ne "démantibulera" pas son club pour obtenir une étoile. On dit que Grimm offrira aux Dodgers une forte somme d'argent en plus de Larry French et un autre joueur, probablement Tuck Stainback, un voltigeur.

Voici d'autres rumeurs qui circulaient hier:

Joe Medwick quittera les Cardinals de Saint-Louis.

Dizzy Dean sera vendu aux Giants "à bon marché".

Les Cubs se serviraient de Bill Herman, 2e but étoile, afin d'obtenir un voltigeur redoutable au bâton.

Mel Ott, Hank Schumacher et Jim Ripple ou Hank Leiber quitteront les Giants si ceux-ci déçoivent des offres raisonnables de Pittsburgh ou des Cardinals.

COMMERCES ET FINANCE

Les rendements Les obligations

COURS EN FERMETURE BIER Dominion du Canada:		Offre Dem.	
2 1/2% oct. 15 1939	101 1/2	102 1/2	
2 1/2% juin 1er 1943	99 1/2	100 1/2	
2 1/2% nov. 15 1944	98	99	
3% oct. 15 1942	102 1/2	103 1/2	
3% Perp.	86 1/2	87 1/2	
3% nov. 1er 1950-55	96 1/2	97 1/2	
3 1/2% juin 1er 1948-49	99 1/2	100 1/2	
3 1/2% oct. 15 1948-51	99 1/2	100 1/2	
4% oct. 15 1950-55	98 1/2	99 1/2	
4% oct. 15 1947-52	101 1/2	102 1/2	
4 1/2% oct. 15 1939	100 1/2	101 1/2	
4 1/2% sept. 1er 1940	105 1/2	106 1/2	
4 1/2% oct. 15 1943-45	105 1/2	106 1/2	
4 1/2% oct. 15 1947-52			

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le projet du bureau de révision retardé

Une majorité du conseil adopte un sous-amendement de M. Bray — On demandera à Me P.-B. Mignault si le conseil peut ou non amender ce rapport — Opinions contradictoires de Mes Beaulieu et Saint-Pierre — Les secours directs de décembre — Séance prolongée par obstruction systématique du groupe de l'opposition — M. Severs et le français — Nombreuses motions — Visite au marché Bonsecours et à l'emplacement du marché projeté de l'Est, à midi — Présentation du rapport de la police sur l'affaire du garage de la rue Berri, et ajournement du débat à ce sujet

Le projet du maire et du comité exécutif pour la formation du bureau de révision des évaluations municipales a subi un échec hier soir, ou plus exactement ce matin, puisqu'il passait minuit au moment du vote; on ne s'est pas prononcé sur le rapport proprement dit, mais sur un sous-amendement de M. Bray à l'effet de suspendre l'étude du rapport pour obtenir l'opinion de Me P.-B. Mignault, sur le point de savoir si le conseil peut ou non amender ce rapport de l'exécutif. Dix-neuf échevins ont voté pour le sous-amendement et seize contre. Au cours de la séance d'hier on a pris trois votes et dans chaque cas les trente-cinq échevins ont voté, ce qui se voit assez rarement.

Ils voulaient tuer le temps

Après-midi, on a continué à discuter des communications. Cela a donné lieu à plusieurs discours. Il était manifeste que les échevins du groupe oppositionaliste voulaient tuer le temps, car, en dépit d'un ordre du jour chargé de questions de première importance, on a fait de longs discours sur des choses d'importance secondaire, ou pour répéter ce qui a déjà été dit cent fois. On a ensuite adopté un nombre de rapports de l'exécutif, puis ce furent les motions qui durèrent jusqu'à l'ajournement du soir. A la reprise dans la soirée, on termina les motions, puis le conseil aborda enfin après ce long préambule, en grande partie inutile, l'étude de l'ordre du jour. C'est là que le bal commença vraiment. Sur le premier article, relatif aux secours directs de décembre, il y eut nouveau débat sur les secours directs. Ce rapport finalement adopté par 29 à 6, on passa à la question du bureau de révision des évaluations. C'est à la suite de ce débat que le rapport fut ajourné. Après le vote sur le sous-amendement, le conseil s'est ajourné à cet après-midi à 3 heures.

Le marché Bonsecours

Le rapport suivant sur l'ordre du jour est la question de l'acquisition de terrains pour l'agrandissement de la place du marché Bonsecours. M. Trépanier a proposé une visite des lieux, et à midi, conduits par les échevins Bélanger et Côté, les échevins visiteront l'emplacement qu'on veut acquérir pour le marché Bonsecours, et celui du marché projeté dans l'est.

Les devoirs en classe

Parmi les communications reçues par le conseil, il en est une qui mérite une mention: c'est une résolution de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, signée J.-A. Chalifoux, et dans laquelle on félicite M. l'échevin Rochon de son travail pour que les devoirs des écoliers soient faits en classe plutôt qu'à la maison; et pour étayer cette résolution, la Fédération déclare qu'elle parle en connaissance de cause, puisque tous ses membres sont... d'anciens écoliers.

22 rapports — 14 adoptés

Le comité exécutif a présenté vingt-deux rapports dont quatorze ont été adoptés. Le rapport n° 1 soumettait un rapport du directeur de la police sur l'affaire du garage de la rue Berri; l'étude de ce rapport a été différée; on trouvera le texte du rapport de M. Dufresne ailleurs dans le journal d'aujourd'hui. Des échevins ont imposé l'ajournement de six rapports, et les autres ont été adoptés sans discussion; ils ne comportaient d'ailleurs rien de bien extraordinaire.

Le pompier Lamarche

Parmi les interpellations qui ont suivi les rapports, M. Dubreuil a demandé des détails au sujet de la suspension du pompier Lamarche. M. Taillefer a répondu que le comité n'avait pas encore de renseignements sur la question et qu'il serait en mesure de renseigner le conseil plus tard à ce sujet.

Motions

Puis ce furent les motions. On en présenta neuf qui furent toutes

adoptées et donnèrent lieu à de longs discours. En présentant sa motion au sujet des associations de charité M. Dupuis a expliqué que du train où nous allons chaque année la Saint-Vincent de Paul va avoir une réclamation de \$50,000 à \$60,000 contre la ville parce que pendant les enquêtes de la commission du chômage, et tous les retards qui se produisent, ce sont les associations de charité qui aident les chômeurs.

M. Côté a dit qu'il est contre le principe de la charité que les pouvoirs publics s'emparent ainsi des budgets des associations de charité pour leur rembourser ensuite leurs dépenses; cela, dit-il, est de nature à nuire au travail de ces associations. Il a demandé que pour l'avenir on prenne d'autres moyens d'aider les chômeurs en attendant que les enquêtes soient complétées.

M. Raynault a dit que lorsqu'il y a un doute on devrait secourir les chômeurs pendant l'enquête. La motion de M. Bonnier quant au tunnel de la Côte-Saint-Paul a été bien accueillie. M. Raynault et M. Taillefer ont déclaré qu'il faut trouver le moyen de donner cette amélioration nécessaire au quartier Saint-Paul.

La fermeture de l'eau

Sur la motion relative à la fermeture de l'eau chez M. Albert Letellier, M. Taillefer a déclaré que c'est M. Roberge qui a donné l'ordre, à sa demande à M. Taillefer, et qu'il a jugé que puisque cet homme avait de l'argent pour lui faire des ennemis il pouvait payer sa taxe d'eau. M. Dubreuil voulait faire venir M. Roberge devant le conseil à ce sujet, mais M. Dupuis lui a dit qu'on fera venir M. Roberge plus tard.

Les secours directs

Le premier article de l'ordre du jour était le vote d'un montant de \$998,490 pour les secours de décembre. M. Savignac a déclaré que pendant que les secours ont beaucoup diminué depuis l'an dernier, le coût d'administration des secours n'a presque pas baissé. Il a dit que les enquêtes sont mal faites, et a cité des cas où les gens auraient souffert sans l'intervention de la Saint-Vincent de Paul. M. Trépanier a prononcé un long discours sur les travaux qu'on aurait pu faire au lieu de gaspiller l'argent en secours directs. M. Bray a parlé de son projet de dépenser \$150 millions en dix ans. M. Jeannotte a reproché à certains échevins leur attitude: au lieu de donner de sages conseils en public que viennent-ils pas soumettre ces suggestions au comité exécutif pour aider l'administration. M. Trépanier a dit qu'il n'aimait pas le ton du discours de M. Jeannotte, et il a résumé comme suit son sentiment: demander notre collaboration et nous "engueuler".

M. Biggar a reproché à ceux qui critiquent aujourd'hui d'avoir eux-mêmes causé cette situation où se débat Montréal; en augmentant les secours directs, dit-il, vous les avez rendus plus attrayants. M. Taillefer a suggéré que les réclamations des chômeurs au lieu d'être faites chaque mois ne soient faites qu'une fois par mois l'année; il considère qu'on sauverait ainsi plusieurs milliers de piastres rien qu'en papeterie, sans compter le temps du personnel.

M. Raynault a dit que l'administration actuelle a fait beaucoup de démarches pour mettre fin aux secours directs, et il les a énumérés. Ce qui arrive, dit-il, c'est que les gouvernements font quelque chose pour les petites villes, et laissent attendre Montréal parce qu'elle a plus le moyen de subir le coup. M. Dupuis a dit qu'il est contre le projet de faire travailler les chômeurs à la neige si c'est seulement pour la changer de place sans la transporter; et on n'a pas d'argent pour la transporter; si on veut seulement faire geler les gens, il est contre; il se plaint aussi de la lenteur des enquêtes pour les secours. Le rapport a finalement été adopté par 29 contre 6, MM. Weldon, Big-

gar, Dubreuil, Layton, McKenna et Rochon volant contre les secours directs.

Le bureau de révision

L'ordre du jour suivant était la nomination du bureau de révision, comme suit: MM. Camille Tessier, président; J.-A. Lamarre, Frédéric Gagnon, J.-E. Turcotte et C. Severs. Le conseil s'est formé en comité général. On a fait venir MM. Tessier, Hulst et Guillaume Saint-Pierre. M. Trépanier a exprimé le regret de ce que le conseil ne soit pas appelé à dire son mot au choix des membres; il lui faut ou adopter ou rejeter le rapport. Me Saint-Pierre a donné une opinion à l'effet que les membres du conseil pourraient amender le rapport, mais Me L.-E. Beaulieu a donné une opinion contraire. Aujourd'hui on soumet un rapport que les échevins ne peuvent pas amender. M. Savignac se prononce, lui, contre le principe du bureau de révision, contre la révision des évaluations; si vous augmentez les évaluations, dit-il, vous aidez à ruiner les propriétaires, si vous les diminuez ou prenez-vous l'argent pour administrer la ville; gardons le statu quo tant que les affaires ne se seront pas rétablies.

La discussion continue et on en vient à dire que M. Severs ne parle pas le français. M. Raynault dit qu'il ne connaît pas M. Severs, mais que les échevins de langue anglaise, notamment M. McKenna, lui ont dit que s'il ne parle pas français il le comprend. Le maire a ajouté que l'administration est pour la réévaluation. M. Bonnier dit qu'il trouve injuste qu'on cherche à passer cinq hommes d'un bloc. M. Bélanger voudrait aussi que le conseil choisisse chacun des membres de la commission de révision. M. Rochon est du même avis; il est en faveur de trois des membres, mais n'accepte pas les deux autres. M. Dupuis, lui, est pour quatre des membres, mais l'autre ne lui agré pas. Il demande à l'exécutif de présenter cinq rapports différents, un pour chaque membre. On lui répond qu'il s'agit non pas de cinq membres, mais de la nomination d'une commission qui forme un tout.

M. McKenna dit que c'est le droit du conseil de connaître les qualifications de chaque membre de la commission, et que tous les membres du bureau de révision devraient parler les deux langues. (Cette déclaration est applaudie).

M. Jeannotte dit que l'élément anglais au conseil voulait avoir deux membres de langue anglaise; à la fin on a convenu d'un membre de langue anglaise, et d'un autre, M. Turcotte, qui serait acceptable aux deux groupes parce qu'il a des connaissances dans les deux langues. Ce n'est pas la faute de l'administration si l'homme choisi d'abord par les échevins de langue anglaise n'a pas voulu accepter. Il est admis que M. Severs comprend le français, et le nom de M. Severs a été l'un des premiers désignés.

M. Trépanier avait dans son discours proposé en amendement que le rapport retourne au comité exécutif pour nouvelle étude. M. Bray dit qu'il veut voter, mais qu'il veut d'abord savoir si le conseil peut amender le rapport. Pour cela, comme on est en présence d'opinions contradictoires, il suggère qu'on demande l'opinion de Me Charles Laurendeau, et il présente un sous-amendement à cet effet. Le débat devient plus bruyant, le maire dit qu'on va voter, qu'il n'est pas intéressé personnellement au rapport, qu'il veut savoir quels sont ceux qui sont contre le projet; votez contre si vous voulez, dit-il, mais vous allez voter. M. Brien se prononce en faveur du rapport, mais il suggère qu'on se rende à la demande de M. Dupuis et qu'on présente cinq rapports différents.

Comme des échevins s'objectent à ce qu'on demande l'opinion de Me Laurendeau, quelqu'un suggère Me Aimé Geoffrin, et de nouveau s'objecte. M. Biggar propose alors le nom de Me P.-B. Mignault et cela ne soulève aucune objection. Alors on vote sur le sous-amendement et le vote est de 19 à 16. Voici le détail de ce vote.

Le vote

Pour le sous-amendement de M. Bray. — MM. Trépanier, Monette, Bray, Weldon, Biggar, Lesage, Dupuis, Seigler, Caron, Dubreuil, Savignac, Bélanger, Moreau, Layton, McKenna, Rochon, Jarry, Oulain et Bonnier. Contre: MM. O'Connell, Hogar, Schubert, Dupéré, niel, Taillefer, Gouville, Filion, Brien, L'Archevêque, Lacombe, Côté, Jeannotte, Taillefer, Jalbert et Barrière.

M. Trépanier demande alors qu'on aille à midi visiter les lieux que l'administration veut acquérir pour le marché Bonsecours, et après que cela est décidé, le conseil s'ajourne à cet après-midi, à 3 heures.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi bien que assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports.

A la Commission scolaire

La formation religieuse et patriotique à l'école

Adoption du rapport du Conseil pédagogique sur le mémoire de M. le Dr L'Archevêque — La lutte contre le communisme — L'usage des cours de récréation des écoles pour occuper les loisirs des enfants l'été

Les avantages des devoirs faits à la maison

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a pris connaissance à sa séance d'hier de la réponse du Conseil pédagogique au mémoire du commissaire L'Archevêque sur l'enseignement de la religion et du patriotisme pour combattre les infiltrations communistes. M. L'Archevêque avait suggéré de substituer à l'enseignement des travaux manuels et des sciences naturelles des leçons plus élaborées de catéchisme, de liturgie, d'histoire du Canada et d'histoire de l'Eglise. Il suggérait en outre de reporter aux mois de vacances les cours spéciaux de dessin, de gymnastique, d'enseignement ménager, de solfège, etc., qui seraient facultatifs. Il préconisait en outre l'organisation de jeux dans les cours des écoles pendant les mois de vacances et de couronner ces jeux par la grande fête sportive des enfants qui avait lieu jusqu'ici au printemps.

Voici maintenant le texte du rapport du conseil pédagogique sur le mémoire de M. le Dr L'Archevêque:

Texte du rapport

"Sans entreprendre de discuter le mérite des préambules que contient ledit mémoire et tout en admettant, avec le docteur L'Archevêque, qu'il est du devoir de la Commission Scolaire d'empêcher le communisme de se répandre parmi la gent écolière et que l'enseignement religieux, moral et patriotique est le meilleur moyen d'atteindre ce but, le Conseil en vient à l'étude des conclusions d'ordre pratique du mémoire.

"Il est d'avis:

"1. — De ne pas demander au Surintendant de l'Instruction Publique de substituer aux travaux manuels et aux leçons de sciences naturelles (anatomie, physiologie, zoologie et botanique — section Economie Domestique — plus de catéchisme, de liturgie, d'histoire de l'Eglise et d'histoire du Canada) les travaux manuels et les leçons de sciences naturelles pouvant être l'objet des cours de vacances.

"2. — De ne pas demander au Surintendant de l'Instruction Publique de faire quelque changement au nouveau programme d'études, mais bien que toute semblable modification relève directement du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

"3. — De soumettre au Comité Catholique dans lequel siègent les évêques de la Province de Québec et mis en vigueur depuis septembre dernier, doit suffire à inculquer aux enfants les principes religieux fondamentaux nécessaires à les guider dans la vie et à les prémunir contre toute infiltration communiste.

"4. — Que l'enseignement des travaux manuels et celui des sciences naturelles sont des moyens importants de culture générale; que ces matières, rendues obligatoires par les règlements du Comité Catholique, prouvent de leur efficacité, si elles étaient enseignées pendant la période des vacances aux seuls enfants qui suivraient alors des cours d'été.

"5. — Que les instituteurs doivent profiter des vacances qui leur sont accordées pour se reposer et se remettre en septembre leurs classes en septembre.

"6. — Que, de leur côté, les communautés religieuses consacrent une grande partie des mois d'été à des travaux multiples et à leur retraite annuelle.

"7. — Que, dans le même ordre d'idées, il faut aussi que les écoles bénéficient d'une détente générale, et que les mois d'été sont le temps le plus propice à ce repos.

"8. — De permettre l'usage des cours de récréation des écoles, mais non de les salles, aux organisations responsables qui voudraient s'en servir pour remplir utilement les loisirs des enfants pendant les vacances.

"9. — De soumettre au Comité chargé d'organiser, chaque année, le Festival des écoliers la question de fixer cette fête sportive en automne, et non à la fin de l'année scolaire.

Le Dr L'Archevêque en a proposé l'adoption

C'est M. le Dr L'Archevêque lui-même qui a proposé à ses collègues de la Commission l'acceptation du rapport du Conseil pédagogique. Il a ajouté qu'il acceptait d'avance le rapport du Conseil en qui il a toute confiance et il a exprimé l'espoir que le Conseil consentirait à mettre les salles des écoles et non seulement les cours à la disposition des enfants pendant les vacances si les premiers résultats tentés donnaient de bons résultats. La Commission a reçu une requête de l'Association des Pêcheurs Sportifs qui demandait l'usage du gymnase du Plateau à certaines heures pour enseigner à ses membres le lancement de la mouche, etc. M. le président Armand Dupuis a fait l'éloge de cette association qui accomplit une œuvre excellente, mais il a fait observer que les écoles sont surtout construites pour l'usage des enfants. Les commissaires ont alors décidé de suggérer à l'Association des Pêcheurs sportifs de s'aboucher avec les administrations de la Palestre Nationale.

La Commission a consenti sans discussion à accorder une deuxième institutrice à l'Hôpital Sainte-Justine.

Les commissaires ont communiqué aux journalistes le rapport adopté par la Commission pédagogique en septembre 1936 sur la

question des devoirs à la maison, rapport que l'actuelle Commission a fait sien à sa séance du 30 novembre 1937. Voici le rapport: "Au mois de février 1935, la commission pédagogique décida que les devoirs écrits à domicile seraient faits dorénavant à l'école même, par les élèves du cours primaire élémentaire.

"Un règlement fut établi et transmis aux écoles intéressées. Celles-ci en firent un essai loyal du mois de février 1935, au mois de juin 1935.

"Durant cette période d'essai, les visiteurs-directeurs des études, les directeurs et directrices d'écoles et les inspecteurs d'écoles du gouvernement dans la ville de Montréal exprimèrent leurs observations et, d'un commun accord, ils réclamèrent le rétablissement des devoirs écrits à la maison familiale.

"Les raisons se répartissent comme suit:

"1. — On enlève trois quarts d'heure de travail de classe. Le programme est chargé, le temps pour le réaliser est assez court déjà, qu'il n'est pas bon d'en retrancher. Les instituteurs et les institutrices s'en plaignent.

"2. — Le temps accordé n'est pas suffisant pour faire un devoir complet.

"3. — L'heure n'est pas favorable pour faire un travail sérieux et absorbant. Les élèves sont fatigués. On remarque une grande nervosité chez eux, particulièrement chez les plus jeunes. Il n'y a pas de détente suffisante avant l'étude. L'atmosphère de la classe est souvent viciée.

"4. — Les leçons orales sont moins saines que jamais. En dehors de la classe, il n'y a plus aucun travail scolaire qui est préparé. Il faut lutter pour faire apporter quelques manuels à la maison. Quand les élèves prennent leurs cahiers et leurs manuels pour faire leurs devoirs à domicile, il y a de très grandes chances qu'ils étudient leurs leçons.

"5. — Les élèves sont dans la rue plus que jamais, il n'y a pas à nier. Cette oisiveté depuis quatre heures et quart de l'après-midi est plus dommageable que les quelques inconvénients que peuvent présenter les devoirs à domicile.

"6. — L'effort personnel chez l'élève n'existe plus ou à peu près.

"7. — La suppression de l'étude du matin a été déplorée en général par le personnel enseignant."

Les "trains de neige" dans les Laurentides

Le Pacifique Canadien offre aux skieurs un service de trains spécialement amélioré — Nouvel horaire en vigueur le 12 décembre

Depuis la mise en circulation de ses premiers trains spéciaux à l'usage des skieurs, en 1928, le Pacifique Canadien n'a cessé d'améliorer cet important service hivernal, sur lequel comptent aujourd'hui des milliers d'amateurs de ski pour atteindre les pentes neigeuses des Laurentides. Chaque hiver les experts de la compagnie s'appliquent à étudier les conditions particulières de ce trafic, à en noter les exigences, afin d'apporter au service des trains les modifications et les additions rendues nécessaires par l'essor quasi phénoménal du ski dans l'est du Canada et par la vogue de nos montagnes du Nord au près de ses adêtes.

Prévoyant cette année une saison qui dépassera de beaucoup les précédentes, vu l'enthousiasme qui règne déjà dans tous les milieux intéressés, le service des Voyageurs du Pacifique Canadien a préparé pour desservir les centres de sports d'hiver des Laurentides, un programme de transport plus complet et bien supérieur à tout ce qu'il a offert jusqu'ici. Les quelques détails que nous en donnons ne manqueront pas d'intéresser ceux qui, au début de chaque hiver, attendent toujours avec une certaine impatience la publication de l'horaire des trains de ski qui devront circuler entre Montréal et les stations échelonnées sur la ligne qui va jusqu'à Mont-Laurier.

Le changement dans le service des trains sur cet embranchement a été fixé au 12 décembre prochain, mais ce ne sera qu'au temps des Fêtes que seront mis en opération les nombreux "trains de neige" qui devront assurer le transport des fervents du ski vers les collines laurentiennes. L'expérience des années dernières a d'ailleurs démontré que ce n'est qu'après le Jour de l'An que commence véritablement l'exode hebdomadaire des skieurs vers le Nord. Il faudrait des chutes de neige exceptionnelles en décembre pour qu'il en soit autrement cette année.

Sans entrer dans tous les détails du nouveau service d'hiver sur la ligne des Laurentides, nous en indiquerons cependant quelques-uns, des plus saillants, quitte à revenir, plus tard, avec certaines précisions essentielles. Disons d'abord que le Pacifique Canadien mettra cette année à la disposition des skieurs cinq nouveaux trains, comparativement à l'an dernier.

Le vendredi et le samedi, un train partira de la gare Viger, à 7h. du soir, pour se rendre jusqu'à Ste-Agathe, laissant ainsi à ceux qui travaillent tout le temps voulu pour se préparer à partir pour le Nord. Le dimanche matin, les skieurs auront le choix de cinq trains pour se rendre à leurs terrains de ski préférés: il en partira deux de la gare Windsor, un de la gare Viger, un de Westmount et un autre de la gare de l'avenue du

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ DUPUIS AU ROYAUME DES JOUETS Le Père Noël reçoit tous les jours et il donne à chaque enfant une bonbonnière-souvenir. ENTREE .05 La fée des étoiles a une grande variété de boîtes-surprises. Il y en a une pour chacun. ENTREE .25 HEURES DE VISITES: 9 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. — le samedi: 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m. Aux écoutes! PERE NOEL parlera à CHLP vendredi soir à 7 h. 45 QUESTIONNAIRES ELECTRIQUES Jeu encyclopédique aussi amusant qu'il est instructif pour adultes, pour enfants. Si la réponse à la question demandée est exacte... une lumière s'allume pour confirmer... Au complet avec ampoule et batterie... 1.49 LANDAUS DE POUPEE Fabrication tout acier sur ressorts flexibles. Roues fini caoutchouc. Capote cuirette se plant en accordéon. Pièce de cuirette retenue par des élastiques, sur le dessus, pour protéger des intempéries... Hauteur totale: environ 15" largeur 17" Chacun 2.25 MOBILIERS DE LA POUPEE pour la dinette avec la petite maman ou des fillettes... 1 table et deux chaises en bois franc bien peinturé et verni. Forte construction. Rouge, naturel, chêne doré ou vert. Les 3 articles... 2.49 DUPUIS — sous-sol (De Montigny) Plateau 5151 — local 202 Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-gér. A.-J. DUCAL, exp. à dir.-gér.

Parc. Ce sera la première fois que des "spéciaux du ski" partiront de ces deux dernières gares, où ils seront ouverts aux voyageurs vingt minutes avant le départ. Afin de faciliter l'accès des champs de ski à ceux qui ne peuvent disposer que du samedi, la compagnie a décidé d'accorder le privilège du billet aller et retour au prix du billet simple pour cette journée-là, comme elle le fait déjà pour le dimanche. Ce sera un grand avantage pour les écoliers qui ne peuvent s'absenter le dimanche. Le retour à Montréal s'effectuera à 7h. 50 du soir. Pour le retour, le dimanche soir, la plus grosse journée de la fin de semaine, il y aura d'abord un train qui partira de Mont-Laurier, s'arrêtant à toutes les stations; deux autres trains partiront de Labelle, un autre de Sainte-Marguerite, un quatrième de Mont-Rolland et un dernier de Piedmont. Comme tous ces trains seront en gare et ouverts une trentaine de minutes avant le départ, les skieurs auront tout le temps de s'y installer commodément. Le Pacifique Canadien, évidemment, n'a rien négligé pour que son service d'hiver soit le plus satisfaisant possible et réponde à peu près à tous les besoins. Il comprend que des facilités de transport adéquates sont essentielles pour que le développement du ski se continue dans notre province. Lisez "Nos Cahiers" Une belle revue pour les esprits cultivés. "Nos Cahiers" éditent des études théologiques, philosophiques, historiques et littéraires des Français du Canada. Chaque numéro comprend aussi des "notes et commentaires" sur divers sujets d'actualité et une bibliographie choisie. Environ 100 pages avec un hors-texte artistique ou documentaire. Le numéro, 30 cts. En vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Les concerts symphoniques de la "National Broadcasting" RADIO-CANADA LES DIFFUSERA Le poste CBM de la Société Radio-Canada diffusera le samedi, 4 décembre, de 10 heures à 11 h. 30, le concert de l'Orchestre Symphonique de la National Broadcasting Company. Voilà un relais qui ne saurait manquer de plaire aux auditeurs de Radio-Canada. Préférences vont aux grandes auditions symphoniques. Arthur Wood... sera au pupitre de chef d'orchestre. Les œuvres au programme sont de Haendel, de Beethoven, de Sibelius, de Debussy et d'Albeniz. Un programme élect-

La première pièce est de Haendel, Water Music. Suivra la 5e Symphonie de Beethoven. Remarquons encore au programme La Fille de Pohlola de Jean Sibelius, ainsi que deux Nocturnes de Debussy, Nuages et Fêtes. Ce concert se terminera avec Triana, d'Albeniz. Le poste CBM fera le relais de ces concerts le reste de la saison. Les autres postes de la Société les transmettront à leur tour, à partir du 25 décembre. Rodzinski dirigera également les concerts du 11 et du 18. Les concert suivants seront dirigés par le maître Toscanini.

Cartes de souhaits pour Noël et le Jour de l'An Pourquoi se contenter des cartes faites en série quand on peut s'en procurer qui ont une note personnelle et artistique? Cartes peintes à la main par une artiste de chez nous. 15c chacune, \$1.50 la douz. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430, N.-Dame est. - Montréal

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSÉ, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

J.-E. FOURNIER Limitée MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE 10 magasins

CHALLENGER MONTRES TOUJOURS PRECISES Nouveau modèle, boîtier jaune, bracelet corde, mouvement Challenger. Chaque montre est logée dans un écrin. 22.50 Le service des montres Challenger est établi dans nos magasins, par tout le Canada. Birks Ouvert de 9 h. à 6 h. p.m.